

3

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

3.1 FAITS MARQUANTS	56
3.1.1 Solutions et systèmes hardware	56
3.1.2 L'intégration de systèmes et solutions métier	57
3.1.3 Les services d'infrastructures et d'infogérance	57
3.1.4 Solutions de sécurité	58
3.1.5 Succès	58
3.2 RÉSULTATS DU GROUPE	60
3.2.1 Changement de périmètre	60
3.2.2 Résultats au 31 décembre 2010	60
3.3 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ	67
3.4 ÉVOLUTION DE L'OFFRE	68
3.5 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DES COMPTES	70

3.1 FAITS MARQUANTS

Bull a présenté en décembre 2010 BullWay 2011-2013 son plan de développement pluriannuel ainsi que ses objectifs financiers associés.

BullWay a pour objectif d'ici trois ans de positionner Bull comme un leader européen des systèmes numériques critiques et de mettre le Groupe sur le chemin d'une croissance rentable.

Etape importante dans le plan de développement du Groupe, la stratégie capitalisera sur ses atouts fondamentaux existants :

- son expertise technologique, en matière de puissance et de sécurité – ce qui représente actuellement deux enjeux majeurs pour les organisations ;
- sa connaissance des marchés porteurs, notamment ceux des secteurs publics, de la défense, de la finance et des télécommunications ;
- sa présence géographique historique dans des pays à fort développement comme le Brésil.

En termes d'objectifs financiers à moyen terme, Bull vise une amélioration de sa rentabilité, qui devrait doubler en 2013.

Preuve de la dynamique vertueuse dans laquelle est engagé Bull, le Groupe, après avoir embauché 850 nouvelles recrues en 2010, a annoncé la poursuite, en 2011, de sa politique de recrutement, avec 1 000 personnes supplémentaires, dont 400 en France. 50 % des embauches auront lieu en province, principalement dans le Sud-Est. Le renforcement des structures de R&D conduira à l'embauche d'une quarantaine de spécialistes. Illustration de l'attractivité et de la qualité de la formation interne du Groupe, le quart des embauches se fait par réseau ou cooptation, tandis que 20 % des embauchés sont déjà partie prenante de l'entreprise au moment de leur recrutement (apprentis et stagiaires notamment). Bull recrute également des collaborateurs en Espagne (90 personnes), au Maroc (75 personnes) et en Amérique du Sud (40 personnes).

3.1.1 SOLUTIONS ET SYSTÈMES HARDWARE

En 2010, Bull a renouvelé et enrichi ses supercalculateurs bullx pour offrir une des gammes les plus complètes et les plus performantes du marché du calcul intensif. L'expertise développée par Bull sur l'Extreme Computing a permis au Groupe de bâtir une nouvelle génération de serveurs qui bouscule le marché : Bull a enrichi ses supercalculateurs bullx tout en lançant novascale bullion et novascale gcos, issus de la même plateforme technologique que bullx.

bullx

Bull introduit dans famille bullx les serveurs Série S, constitués de nœuds de nouvelle génération appelés « super nodes » et intégrant les nouveaux processeurs Intel® Xeon® Série 7500. Conçus et développés par les équipes de Bull, ils répondent aux exigences des applications les plus gourmandes en mémoire et diminuent la complexité des grandes infrastructures de calcul. En même temps le Groupe donne un coup d'accélérateur à sa gamme de systèmes lames (bullx Série B) en les faisant bénéficier des nouveaux processeurs Intel® Xeon® 5600.

Un an après le lancement réussi de son premier système bullx, qui a été élu meilleur supercalculateur au monde en 2009, l'innovation sans compromis et sans limite est plus que jamais une réalité pour les entreprises et le monde de la recherche.

Tera 100

D'une puissance de 1,05 petaflops, Tera 100 est un supercalculateur comportant 4 370 serveurs bullx Série S, équipé de 17 480 processeurs Intel Xeon 7500. Sa mémoire centrale intègre plus de 140 000 barrettes mémoires pour atteindre une capacité de 300 téraoctets (To). Il est doté d'une capacité de disques de 20 pétaoctets (Po) accessibles à un débit de 500 Go/s, un record mondial en la matière. Résultat

d'un partenariat entre Bull et le CEA-DAM, Tera 100 est utilisé pour le programme Simulation du CEA-DAM.

Tera 100 a été classé premier supercalculateur européen et sixième au niveau mondial lors du dernier classement TOP 500 publié en novembre dernier.

Curie

Dans le cadre du partenariat européen PRACE (*Partnership for Advanced Computing in Europe*), Bull a conçu le nouveau supercalculateur Curie. Commandé par GENCI, c'est l'un des plus puissants au monde. Doté d'une puissance crête de 1,6 petaflops (1,6 million de milliards d'opérations par seconde) et d'une architecture modulaire, il permettra d'exécuter une très large palette d'applications dans tous les domaines scientifiques, qu'il s'agisse de la physique des plasmas et des hautes énergies, de la chimie et des nanotechnologies, de l'énergie et du développement durable, de la climatologie et de l'évaluation des risques naturels, de la médecine et la biologie. Il est en cours d'installation au TGCC, le Très Grand Centre de Calcul du CEA.

novascale bullion

Avec novascale bullion, Bull revient en force sur le marché des serveurs d'entreprise haut de gamme. Bull réconcilie robustesse et agilité avec novascale bullion, serveur 16 sockets, créé spécifiquement pour virtualiser les applications critiques des entreprises. Le Groupe lance ainsi le premier serveur d'entreprise intégrant l'hyperviseur VMware en natif. Bull propose ainsi aux entreprises de franchir une étape majeure vers le *cloud computing* privé.

novascale gcos

Avec le nouveau système novascale gcos, Bull s'affirme comme le leader dans les systèmes de classe *mainframe* ouverts et conçus pour protéger et faire grandir le patrimoine informationnel des organisations.

Associant technologies de l'*Extreme Computing* et technologies pour les applications critiques, le système novascale gcos 9010 est le premier *mainframe* au monde doté d'une base de données Open Source native pour la production lourde. Les systèmes novascale gcos placent les *mainframes* dans la dimension du *cloud computing* privé.

3.1.2 L'INTÉGRATION DE SYSTÈMES ET SOLUTIONS MÉTIER

Si les nouvelles technologies permettent aujourd'hui de construire des systèmes d'information puissants et inter opérables, l'industrialisation des développements sera la clé de la réactivité face aux évolutions métiers. Grâce à Bull, le développement applicatif et collaboratif poursuit sa révolution.

Une coopération stratégique entre Bull et Microsoft

Un accord de coopération stratégique a été signé entre Bull et Microsoft dans le domaine de l'interopérabilité. Grâce à cet accord, les équipes de Bull et de Microsoft collaboreront dans plusieurs domaines pour renforcer les synergies et l'interopérabilité entre les environnements logiciels Microsoft et les solutions tierces, notamment les solutions Open Source et UNIX, dont Bull est un des contributeurs et intégrateurs majeurs en Europe. Ce nouvel accord prévoit des coopérations dans les domaines suivants : virtualisation des infrastructures, applications critiques et *Extreme Computing*.

Le lancement d'*extreme factory*

Bull a lancé *extreme factory*, mariage d'*Extreme Computing* et de *cloud computing*. Il s'agit de la première offre intégrée de simulation numérique à la demande avec paiement à l'usage. Simplicité d'usage, maîtrise du budget, rapidité d'accès, sécurité : l'entreprise choisit la puissance de calcul dont elle a besoin et ne paye que ce qu'elle consomme. L'innovation sans limite est désormais accessible à tous. *Extreme factory* offre des services de type PaaS (*Platform as a Service*) et SaaS (*Software as a Service*) en partenariat avec de nombreux éditeurs d'applications logicielles.

Extreme factory apporte la réponse la plus innovante, la plus puissante et la plus simple du marché pour permettre à des entreprises de « calculer malin », créant un nouveau rapport de l'entreprise à l'innovation.

3.1.3 LES SERVICES D'INFRASTRUCTURES ET D'INFOGÉRANCE

La révolution numérique, la mondialisation et les défis environnementaux dessinent, pour les organisations, de nouvelles priorités et de nouvelles contraintes. Le nombre de données croît de manière exponentielle et la gestion du stockage devient critique. Parce que les réponses standardisées sont obsolètes, Bull choisit d'apporter aux organisations des idées neuves et sur mesure, avec des services et solutions de bout en bout et à très haute valeur ajoutée.

Un data center « dernière génération »

Des investissements ont été réalisés dans un *data center* « dernière génération » qui créera un nouvel espace virtuel pour Bull et consolide son statut d'acteur majeur de l'infogérance en Europe.

Tous les sites du Groupe sont connectés par un réseau haut débit en fibre optique noire, créant un véritable espace virtuel. Haute densité, disponibilité et sécurisation des données, continuité de service : avec ces investissements, Bull apporte une réponse pertinente aux besoins grandissants du marché pour les cinq ans à venir, spécifiquement l'externalisation croissante des infrastructures liées à la nécessaire transformation des systèmes d'information. Bull s'est appuyé sur les technologies à l'état de l'art en termes de maîtrise de l'énergie pour concevoir ses nouvelles salles et répondre à l'enjeu primordial de la haute densité (HPC et serveurs HPC on-demand, services de *cloud computing*, opérations liées à l'hébergement de serveurs web critiques, avec des services de proximité disponibles 24 heures/24, 7 jours/7).



3.1.4 SOLUTIONS DE SÉCURITÉ

La Data Loss Prevention

La *Data Loss Prevention* (DLP) est un système très en pointe qui a pour objectif de lutter contre la fuite d'informations. La DLP se comporte comme une « tour de contrôle » qui se charge d'inspecter tous les fichiers, au repos (sur les serveurs de l'organisation) ou en mouvement (sortant des ordinateurs des employés), comme par exemple, un employé qui enverrait une information confidentielle au mauvais destinataire. L'architecture DLP de Bull est constituée d'un ensemble de capteurs d'information disséminés dans l'entreprise, qui remontent instantanément les informations utiles à une console d'administration, exploitée par le référent DLP de l'organisation. La reconnaissance de contenus confidentiels se fait sur mots-clés, expressions ou marqueurs préalablement positionnés, mais également par comparaison de tous les contenus textuels.

Shadow, le brouillage et la simulation RF

La gamme de produits Shadow initialement développée pour la lutte contre les *Improvised Explosive Device* (IED), s'est enrichie de fonctions beaucoup plus tactiques :

- Goniométrie/Classification des émissions GSM/PMR/SAT pour informer en temps réel un opérateur au combat ;
- Brouillage offensif : neutralisation de réseaux de communication hostiles ;
- Écoute (COMINT) : démodulation/décodage/enregistrement/écoute des émissions radio (a minima dans la gamme 20 MHz-2.5 GHz).

Amesys entre dans la phase de production de Shadow, les premières livraisons intervenant au premier semestre 2011.

Ces brouilleurs d'IED se différencient de la concurrence par leur hyper réactivité, à titre d'exemple chaque palier GSM est neutralisé, le sous-système d'interception étant l'un des plus rapides connus.

3.1.5 SUCCÈS

L'année 2010 a été marquée par des succès majeurs sur de nombreux projets. Parmi de très nombreuses réalisations :

Ils font confiance à bullx :

DASSAULT AVIATION

La recherche d'une précision toujours plus grande dans la simulation des phénomènes physiques exige une modélisation de plus en plus poussée des avions et de leurs composants. Dassault Aviation renforce son environnement de calcul avec deux supercalculateurs bullx à base de lames développés par Bull.

ATOMIC WEAPONS ESTABLISHMENT

Bull a signé un contrat avec *Atomic Weapons Establishment* (AWE), basé au Royaume-Uni, pour fournir deux grands supercalculateurs, d'une performance de pointe de plus de 75 teraflops (milliards de milliards de calculs par seconde).

Grâce aux supercalculateurs bullx de Bull, AWE va bénéficier d'une technologie ultra-dense sans précédent et ultra haute performance pour améliorer son efficacité opérationnelle tout en optimisant l'efficacité énergétique.

ILION ANIMATION STUDIOS

Ilion Animation Studios, producteur du film Planète 51, a choisi Bull pour concevoir et mettre à niveau sa ferme de serveurs de rendu graphique. Parmi les activités assistées par ordinateur, la création d'un film d'animation 3D est l'une des plus gourmandes en puissance de calcul et en ressources matérielles. Grâce à ces serveurs, les

dessinateurs et développeurs d'Ilion Animation Studios ont pu travailler ensemble pour créer chaque image du film.

Il utilise novascale bullion :

XEROX GLOBAL SERVICES

Pour accompagner l'augmentation de son activité d'impression de factures, Xerox a décidé d'investir sur des serveurs novascale bullion. Son environnement initial avec des applications dites *standalone* et non virtualisées, a abouti via l'implémentation de serveurs novascale bullion au renforcement de ses activités d'infogérance critique de billing en mode *cloud computing*. D'autres projets sont envisagés, en France et hors de nos frontières.

Elle utilise novascale gcos :

LA CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), organisme français gérant 11 millions de bénéficiaires, a sélectionné les nouveaux serveurs novascale gcos 9010 pour constituer l'ossature d'une large partie de sa nouvelle infrastructure de production informatique. La CNAF a concentré ses différents moyens de production en un seul data center équipé de novascale gcos 9010, la nouvelle génération de serveurs Bull de classe *mainframe*, offrant le meilleur de la technologie *mainframe* associé aux bénéfices du monde ouvert, en particulier la base de données Open Source PostgreSQL. Chaque mois, PostgreSQL participe ainsi au versement de 3 milliards d'euros de prestations aux allocataires de la CNAF.

Ils ont choisi Bull :

PHIL@POSTE FAIT CONFIANCE À BULL

Phil@poste confie à Bull l'intégration de la gestion commerciale, première étape de la refonte de son système d'information. L'expertise apportée par Bull à Phil@poste, entité chargée de l'ensemble de l'activité philatélique du Groupe, permettra de rationaliser et moderniser sa gestion commerciale, avec un pilotage de bout en bout et des processus métiers simplifiés. Pour répondre aux exigences de ce marché très spécifique et à fortes volumétries (3 milliards de timbres vendus par an), Phil@poste a engagé une vaste refonte de son système d'information, pour faciliter l'interopérabilité avec d'autres applications et mettre en place de nouvelles fonctionnalités, au rythme des évolutions. La gestion commerciale doit en particulier s'adapter à la multiplicité des besoins clients, particuliers ou entreprises. Première étape de ce projet, la gestion commerciale a été confiée à Bull : désormais unifiée, elle s'appuie sur l'ERP InforLN, ainsi que sur I-flow pour la gestion des workflows et Cognos pour le *reporting* opérationnel.

EADS

EADS E2S a sélectionné 24 prestataires préférentiels en services d'ingénierie, sur les 2 000 fournisseurs référencés historiquement. Parmi ces prestataires, 20 sont basés en Europe : France, Allemagne, Royaume-Uni et Espagne et 4 en Inde. Amesys P3 fait partie de la sélection. Ce référencement permet de proposer des solutions d'ingénierie au Groupe EADS et ses Business Units (Airbus, Eurocopter, Cassidian, Astrium...) de manière transnationale. La sélection E2S a débuté en 2008 avec 29 sociétés référencées. En 2010, EADS a décidé de réduire à nouveau son panel pour le ramener à 24 sociétés. Malgré cela, P3-Amesys est le seul groupement entrant dans la liste tant convoitée en 2010.

SIGNATURE D'UN CONTRAT D'INFOGÉRANCE PANEUROPÉEN AVEC PAPERLINX

Bull a signé un important contrat d'infogérance paneuropéen avec PaperlinX, l'un des principaux négociants de papiers, de supports de signalétique et d'affichage et de matériaux d'emballage en Europe. Les services d'infogérance assurés par Bull permettront à PaperlinX de réduire ses coûts, d'améliorer ses niveaux de service et de se concentrer sur son cœur de métier.

Bull sera responsable des opérations des centres de données de PaperlinX, ainsi que de la gestion des postes de travail et de l'assistance technique auprès de quelque 4 500 utilisateurs.

BULL ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DE L'OCCITANE

Pour accompagner son développement international, L'Occitane confie à Bull pour quatre ans l'hébergement et l'exploitation de ses systèmes sensibles. L'entreprise connaît depuis plus de dix ans une très forte croissance, avec un réseau de 1 500 points de vente. Support de cette croissance, le système d'information doit faire face à des exigences de plus en plus fortes, certaines applications, devenues critiques, nécessitant des niveaux de performance, de disponibilité et de sécurité difficiles à tenir pour l'entreprise.

Ainsi, Bull héberge le système *Retail* gérant en temps réel toutes les boutiques européennes, de l'outil de Business Intelligence et du *data warehouse* utilisé pour le *reporting* financier.

3.2 RÉSULTATS DU GROUPE

3.2.1 CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE

■ Lors de sa réunion le 18 janvier 2010, l'assemblée générale des actionnaires de Bull a massivement approuvé l'apport à Bull par Crescendo Industries du groupe Amesys. La transaction permet à Bull de devenir un leader européen des solutions de traitement informatique à grande échelle pour les systèmes critiques et hautement sécurisés en combinant d'une part, le savoir-faire du groupe Amesys dans le traitement du signal en temps réel et, d'autre part, l'expertise de Bull dans le traitement, l'analyse et l'exploitation des informations comme le Calcul haute performance, le stockage ainsi que les services d'infrastructure et d'infogérance associés. L'assemblée générale a également approuvé l'augmentation du capital social au profit de Crescendo Industries, actionnaire du groupe Amesys. Crescendo Industries est ainsi devenu l'actionnaire de référence de Bull avec une participation de 19,87 % après l'opération. Un versement en numéraire à Crescendo Industries de 37,6 millions d'euros a également été effectué lors de la finalisation de l'opération le 18 janvier 2010.

L'opération se traduit par l'intégration du groupe Amesys dans le périmètre de consolidation du groupe Bull à compter du 1^{er} janvier 2010 et, sur le plan organisationnel, par la création d'une nouvelle division au sein de Bull, nommée « Sécurité et systèmes critiques » dirigée par l'équipe d'Amesys et dont les activités d'Amesys sont le socle.

- L'ensemble des actifs et passifs de la société Artware Benelux a été transféré à la société Amesys Conseil en date du 13 décembre 2010 par transmission universelle de patrimoine (TUP). Cette dissolution n'a pas eu d'impact sur le résultat du Groupe.

Les résultats ci-après reprennent ces modifications de périmètre, les nouvelles activités à partir de leur entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe et les activités cédées jusqu'à leur sortie du périmètre.

3.2.2 RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2010

L'année 2010 a été marquée par une activité soutenue en France, renforcée par l'acquisition du groupe Amesys, et des situations plus diverses à l'international avec des pays dont l'économie est plus dynamique, comme le Brésil, et d'autres, comme l'Espagne ou le Royaume-Uni, où les contraintes d'équilibre budgétaire pèsent sur la reprise.

À fin 2010, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 1 243,1 millions d'euros, en croissance de 12,0 % par rapport au chiffre d'affaires publié à fin 2009.

À périmètre constant, c'est-à-dire sans la prise en compte du chiffre d'affaires apporté par Amesys en 2010 et à taux de change constants, le chiffre d'affaires du Groupe est de 1 140,2 millions d'euros à comparer à 1 109,9 millions d'euros fin 2009, soit une croissance de 2,7 %.

L'EBIT* Groupe s'élève à 35,5 millions d'euros en amélioration par rapport à l'EBIT publié en 2009 de 27,6 millions d'euros. Retraité de l'allocation du prix d'acquisition du groupe Amesys et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), qui remplace la Taxe Professionnelle, et dorénavant comptabilisée en impôts, l'EBIT retraité s'élève à 33,0 millions d'euros. Cet EBIT est en ligne avec l'objectif supérieur à 30 millions d'euros communiqué en juillet 2010. Rapporté au chiffre d'affaires cet EBIT représente 2,7 % en progression de 0,2 point par rapport à 2009.

Le résultat net est un profit de 6,5 millions d'euros, part du Groupe, et après prise en compte en particulier d'éléments non récurrents tels que :

- (i) la dépréciation totale de l'écart d'acquisition résiduel de la société Siconet en Espagne liée à une diminution de la profitabilité de cette filiale dans un contexte de crise profonde et durable dans ce pays ;
- (ii) la prise en compte d'un gain exceptionnel lié à la récupération d'excédents de financement sur les plans de pré-retraite mis en place par le Groupe au début des années 2000 ;
- (iii) l'augmentation de la provision pour Clause de retour à meilleure fortune dont bénéficie l'État français, condition de l'aide à la restructuration reçue par Bull en janvier 2005, en conséquence d'une part de la prise en compte dans l'appréciation de cette clause de l'apport des profits futurs d'Amesys aux résultats du Groupe et d'autre part de l'évolution des résultats prévisionnels du Groupe tels qu'ils ressortent des nouvelles orientations stratégiques du Groupe présentées en décembre 2010, et un ajustement des impôts différés actifs correspondant à cette Clause ;
- (iv) le crédit d'impôt recherche au titre de l'année 2009, le Groupe ayant comptabilisé en diminution des dépenses de R&D une estimation du crédit d'impôt recherche correspondant à l'activité 2010 ;
- (v) le coût des départs transactionnels en France et à l'étranger au même niveau que pour l'année 2009 ;
- (vi) la prise en compte d'impôts différés actifs déterminés à partir des résultats prévisionnels du groupe Amesys.

Aucune transaction entre parties liées n'a influé significativement sur la situation financière ou les résultats.

* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	2010	2009	Variation
Chiffre d'affaires	1 243,1	1 109,9	12,0 %
Marge brute	278,3	246,3	
% chiffre d'affaires	22,4 %	22,2 %	+ 0,2 pt
Frais de Recherche et Développement nets	(19,8)	(21,0)	
% chiffre d'affaires	1,6 %	1,9 %	- 0,3 pt
Frais commerciaux et administratifs	(220,0)	(196,9)	
% chiffre d'affaires	17,7 %	17,7 %	0,0 pt
Résultat de change sur flux opérationnels	(3,0)	(0,8)	
EBIT *	35,5	27,6	7,9
% chiffre d'affaires	2,9 %	2,5 %	
Produits de cession et autres produits et charges opérationnels	5,3	(0,3)	
Coûts de départs transactionnels	(14,1)	(14,4)	
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(0,4)	-	
CRMF **	(1,7)	1,0	
Résultat opérationnel ***	24,6	14,0	10,6
Résultat de change sur flux financiers	0,6	(2,1)	
Frais financiers	(8,6)	(6,0)	
Impôts	(10,2)	(4,3)	
Impôts différés actifs et passifs	0,2	(0,2)	
Part des minoritaires	(0,1)	-	
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	6,5	1,4	5,1

* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

** CRMF : Clause de retour à meilleure fortune, comptabilisée en résultat opérationnel en 2010 et reclassée pour 2009.

*** Y compris quote-part dans le résultat des entreprises associées.

Le détail du compte de résultat est présenté ci-après.

PRISES DE COMMANDE

Les prises de commande représentent la part ferme des contrats signés dans l'année ainsi que la valorisation pour l'exercice des contrats qui se renouvellent automatiquement ou qui n'ont pas d'échéance. Cette valeur totale ferme de contrats correspond à l'engagement contractuel des clients, sur lequel le management peut être amené à apporter un jugement dans la mesure où aucun standard ne s'applique. L'activité récurrente comprend des contrats gérés comme un portefeuille dont le renouvellement est souvent effectué de manière tacite.

Les prises de commande sont en croissance de 11,4 %. À périmètre constant, c'est-à-dire sans la prise en compte des commandes apportées par Amesys, les prises de commande sont en croissance de 3,7 %. Les bookings de l'activité Hardware & Systems Solutions croissent de 3,1 %. Celles de l'activité Services & Solutions progressent de 6,0 %. Celles liées à l'activité Fulfillment & Third Party Products sont stables (+ 0,6 %). Les prises de commande de Product Related Services (PRS) incluses dans l'activité Maintenance & PRS sont également stables (+ 0,5 %). L'information relative à 2009 n'étant pas disponible pour le périmètre repris du groupe Amesys, leur évolution ne peut être calculée.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur la période représente un montant de 1 243,1 millions d'euros, soit une hausse de 12,0 % par rapport au chiffre d'affaires 2009. Il se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2010	2009	Variation
Hardware & Systems Solutions	397,1	357,7	11,0 %
Fulfillment & Third Party Products	66,2	76,9	- 13,9 %
Maintenance & PRS	189,5	192,1	- 1,3 %
Services & Solutions	501,4	483,2	3,8 %
Security & Mission Critical Systems	88,9	-	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 243,1	1 109,9	12,0 %

Le chiffre d'affaires de l'activité Hardware & Systems Solutions s'est élevé à 397,1 millions d'euros, en croissance de 11,0 % par rapport à 2009. La croissance des activités d'intégration de produits a largement compensé la décroissance anticipée des offres matures de serveurs. L'offre *Extreme Computing* poursuit sa croissance particulièrement forte notamment par la livraison du système Tera 100 au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives en France et la facturation au premier semestre de systèmes à l'*Atomic Weapons Establishment* au Royaume-Uni. Les performances de StoreWay, l'offre de stockage sécurisé, sont également satisfaisantes.

Le chiffre d'affaires de l'activité Fulfillment & Third Party Products s'établit à 66,2 millions d'euros, en décroissance de 13,9 % par rapport à 2009. Cette évolution reflète la réorientation continue et délibérée des efforts commerciaux vers les offres Bull à plus forte valeur ajoutée.

L'activité Maintenance & PRS réalise un chiffre d'affaires de 189,5 millions d'euros, en baisse de 1,3 % par rapport à 2009. Cette

évolution résulte de la décroissance des activités de maintenance traditionnelle qui n'est pas totalement compensée par la progression des Product Related Services (PRS) et des Services d'Infrastructure.

Dans un marché très concurrentiel notamment en termes de prix, et accompagnant une légère reprise de certains marchés à l'international, l'activité Services & Solutions, avec un chiffre d'affaires de 501,4 millions d'euros, croît de 3,8 % par rapport à 2009.

L'activité Security & Mission Critical Systems, qui représente l'apport d'Amesys, s'établit à 88,9 millions d'euros.

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2010 évolue significativement par rapport à 2009. Le chiffre d'affaires apporté par Amesys est comptabilisé principalement en France et renforce l'évolution constatée à périmètre constant. La bonne tenue de l'activité en France fait également que la part de celle-ci se renforce au détriment de la part des autres géographies.

Répartition géographique du CA (%)	2010	2009
France	56,3 %	52,1 %
Europe hors France	29,1 %	34,6 %
Amérique du Nord	2,1 %	1,7 %
Amérique du Sud	4,4 %	4,0 %
Reste du monde	8,1 %	7,6 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %

MARGE BRUTE

La marge brute s'établit à 278,3 millions d'euros pour 2010 et représente 22,4 % du chiffre d'affaires, à comparer respectivement à 246,3 millions d'euros et 22,2 % publiés pour 2009.

(en millions d'euros)	2010	2009	Variation
Hardware & Systems Solutions	117,6	106,0	+ 11,6
% du chiffre d'affaires	29,6 %	29,6 %	+ 0,0 pt
Fulfillment & Third Party Products	7,9	9,9	(2,0)
% du chiffre d'affaires	11,9 %	12,9 %	- 1,0 pt
Maintenance & PRS	52,3	58,5	(6,2)
% du chiffre d'affaires	27,6 %	30,4 %	- 2,8 pt
Services & Solutions	78,2	71,9	6,3
% du chiffre d'affaires	15,6 %	14,9 %	+ 0,7 pt
Security & Mission Critical Systems	22,4	-	
% du chiffre d'affaires	25,2 %	-	
MARGE BRUTE TOTAL	278,3	246,3	32,1
% DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	22,4 %	22,2 %	+ 0,2 PT

L'année 2010 se caractérise par :

- une augmentation de la marge brute Hardware & Systems Solutions en valeur absolue et une stabilisation en taux. Cette évolution reflète non seulement la bonne croissance du chiffre d'affaires de ce segment malgré la baisse du chiffre d'affaires anticipée des systèmes propriétaires GCOS, mais également l'amélioration des marges sur les activités en croissance comme l'*Extreme Computing* et StoreWay ;
- une baisse de la marge Fulfillment & Third Party Products en valeur absolue et en taux ;
- une baisse de la marge brute Maintenance & PRS en valeur absolue et en taux liée à la baisse du chiffre d'affaires de la

maintenance traditionnelle et une pression sur les marges des services d'infrastructure ;

- une progression de la marge Services & Solutions en valeur absolue et en taux reflétant la bonne tenue de l'activité sur certains marchés à l'international et une meilleure maîtrise de l'activité dans certaines opérations.

L'information pour 2009 n'étant pas disponible pour le périmètre repris du groupe Amesys, son évolution ne peut être calculée. Par ailleurs, il est à noter que le taux moyen d'utilisation des ressources propres Services et Solutions en France est en progression à 82,2 % à fin 2010 comparé à 81,2 % fin 2009.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ET FRAIS COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS

(en millions d'euros)	2010	2009
Frais de Recherche et Développement nets	(19,8)	(21,0)
% du chiffre d'affaires HW Solutions et Maintenance & PRS et Security & Mission Critical Systems	2,9 %	3,8 %
Frais Commerciaux et Administratifs	(220,0)	(196,9)
% du chiffre d'affaires	17,7 %	17,7 %

Les dépenses nettes de R&D s'élevaient à 19,8 millions d'euros en 2010, comparé à 21,0 millions d'euros en 2009. Ces chiffres tiennent compte d'un crédit d'impôt recherche qui s'élève à 18,7 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 8,6 millions d'euros au 31 décembre 2009. Il est à noter que le crédit d'impôt recherche comptabilisé en 2010 en diminution de l'effort de Recherche et Développement correspond à une estimation de ce crédit pour l'année 2010 et un complément de crédit d'impôt reçu correspondant à l'année 2008. Le crédit d'impôt recherche correspondant à l'année 2009 a été, quant à lui, comptabilisé en autres produits opérationnels en dessous de l'EBIT. Le Groupe bénéficie également de la participation de ses partenaires à son effort de recherche.

Au total, les coûts nets de R&D s'élevaient à 1,6 % du chiffre d'affaires global et à 3,4 % du chiffre d'affaires Hardware & Systems Solutions et Maintenance & PRS. Compte tenu des partenariats et financements et de l'intégration d'Amesys dans le périmètre du Groupe, l'effort brut de R&D s'élève à 58,5 millions d'euros en augmentation de 13,5 millions d'euros par rapport à 2009.

L'accroissement en valeur absolue des frais commerciaux et administratifs est principalement la conséquence de l'entrée d'Amesys

dans le périmètre du Groupe et également de dépenses additionnelles dans les systèmes d'information internes et de dépenses consécutives à des réaménagements de sites en région parisienne. Ils restent néanmoins stables en pourcentage du chiffre d'affaires à 17,7 %. À périmètre constant, c'est-à-dire hors évolution liée à l'entrée dans le périmètre du Groupe d'Amesys, les frais commerciaux augmentent de 3,2 % en accompagnement des nouvelles offres développées par le Groupe.

EBIT *

L'EBIT du Groupe s'élève à 35,5 millions d'euros en amélioration par rapport à l'EBIT publié en 2009 de 27,6 millions d'euros. Retraité de l'allocation du prix d'acquisition du groupe Amesys et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), remplaçant la Taxe Professionnelle, comptabilisée en impôts en dessous de l'EBIT alors que la Taxe Professionnelle était une composante de l'EBIT, l'EBIT s'élève à 33,0 millions d'euros. Cet EBIT est en ligne avec l'objectif supérieur à 30 millions d'euros communiqué en juillet 2010. Rapporté au chiffre d'affaires cet EBIT représente 2,7 % en progression de 0,2 pt par rapport à 2009.

RÉSULTAT NET

(en millions d'euros)	2010	2009
EBIT*	35,5	27,6
% du chiffre d'affaires	2,9 %	2,5 %
Produits de cession et autres produits et charges opérationnels	5,3	(0,3)
Coûts de départs transactionnels	(14,1)	(14,4)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(0,4)	-
CRMF **	(1,7)	1,0
Résultat opérationnel ***	24,6	14,0
Résultat de change sur flux financiers	0,6	(2,1)
Frais financiers	(8,6)	(6,0)
Impôts	(10,2)	(4,3)
Impôts différés actifs et passifs	0,2	(0,2)
Part des minoritaires	(0,1)	0,0
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	6,5	1,4

* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées, tel que présenté au compte de résultat.

** CRMF : Clause de retour à meilleure fortune.

*** Y compris quote-part dans le résultat des entreprises associées.

Les produits de cession et autres produits et charges opérationnels non récurrents sont constitués principalement :

(i) de la dépréciation totale de l'écart d'acquisition résiduel de la société Siconet en Espagne, pour un montant de 9,2 millions

d'euros, liée à une diminution de la profitabilité de cette filiale dans un contexte de crise profonde et durable dans ce pays ;

(ii) de coûts ayant trait à l'acquisition de la société Amesys et de ses filiales (2,0 millions d'euros), notamment de rémunérations au succès de certains conseils ;

* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

- (iii) d'un gain exceptionnel de 6 millions d'euros lié à la récupération d'excédents de financement sur les plans de pré-retraite mis en place par le Groupe au début des années 2000 ;
- (iv) du crédit d'impôt recherche au titre de l'année 2009 pour un montant de 11,9 millions d'euros, le Groupe ayant comptabilisé en diminution des dépenses de R&D une estimation du crédit d'impôt recherche correspondant à l'activité 2010 ;
- (v) de charges diverses pour un montant total de 1,4 million d'euros correspondant principalement à un litige ancien et un appel en garantie donné au début des années 2000 sur une sous location d'immeuble en Angleterre.

Les coûts des départs transactionnels en France et à l'étranger représentent 14,1 millions d'euros.

La provision pour Clause de retour à meilleure fortune, dont bénéficie l'État français, est passée de 14,0 millions d'euros à fin 2009 à 12,8 millions d'euros à fin 2010. Cette variation résulte d'une part du paiement au deuxième semestre 2010 de 2,9 millions d'euros au titre de l'exercice 2009 et d'autre part de l'augmentation de la provision de 1,7 million d'euros en conséquence de la prise en compte dans l'appréciation de cette clause de l'apport des profits futurs d'Amesys aux résultats du Groupe et de l'évolution des résultats prévisionnels du Groupe tels qu'ils ressortent des nouvelles orientations stratégiques présentées en décembre 2010. Il est à noter qu'au titre de l'exercice 2010, comme les deux années précédentes, le Groupe versera en 2011 à l'Etat français en application de cette clause un montant d'environ 4,7 millions d'euros après l'approbation des comptes par l'assemblée générale annuelle.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Trésorerie brute

(en millions d'euros)

	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	282,2	299,1
Comptes de garantie	44,1	39,7
TRÉSORERIE BRUTE	326,3	338,8

La trésorerie disponible (« Trésorerie et équivalents de trésorerie ») est constituée principalement de placements en OPCVM monétaires, et de certificats de dépôt d'une durée maximum de trois mois.

Les comptes de garantie sont constitués d'une part des comptes de garantie liés aux programmes de cession de créances, et d'autre part aux dépôts requis par les banques garantissant certaines

opérations commerciales ou financières. Ils constituent une part non immédiatement disponible de la trésorerie.

En 2010 les frais financiers nets s'élèvent à 8,6 millions d'euros dont un coût financier de 5,0 millions d'euros lié à l'actualisation des engagements de retraite en Allemagne.

La charge d'impôts, quant à elle, s'élève à 10,2 millions d'euros. Il est à noter que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), remplaçant la Taxe Professionnelle, est désormais comptabilisée dans cette rubrique en dessous de l'EBIT pour un montant de 5,9 millions d'euros, alors que la Taxe Professionnelle était précédemment une composante de l'EBIT.

Les impôts différés actifs ont été ajustés pour la partie reliée à la CRMF et par la prise en compte d'impôts différés actifs déterminés à partir des résultats prévisionnels du groupe Amesys. Ils ont ainsi évolué de 16,2 millions d'euros fin 2009 à 15,3 millions d'euros fin 2010. Après prise en compte des impôts différés passifs, liés principalement à l'allocation du prix d'acquisition du groupe Amesys, l'évolution nette des impôts différés représente un gain de 0,2 million d'euros en 2010.

Le résultat net, part du Groupe s'établit ainsi en profit à 6,5 millions d'euros.

Le détail des différents postes figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Tableau de financement

(en millions d'euros)	2010	2009
EBIT	35,5	27,6
Amortissements	19,8	13,8
Investissements (opérationnels)	(27,9)	(18,4)
Variation du besoin en fonds de roulement	40,1	(2,4)
Frais financiers payés	(8,6)	(6,0)
Impôts	(10,2)	(4,3)
Flux provenant des opérations courantes	48,6	10,3
Flux non récurrents	(50,9)	(27,3)
Flux total de trésorerie	(2,3)	(17,0)
Augmentation/(diminution) de la dette	(10,3)	11,7
Augmentation/(diminution) de la trésorerie	(12,5)	(5,2)
TOTAL	(2,3)	(17,0)

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe a consommé 2,3 millions d'euros de trésorerie nette, les opérations courantes générant quant à elles 48,6 millions d'euros.

Les créances clients d'un certain nombre de filiales du Groupe, principalement celles de Bull SAS, sont cédées dans le cadre de contrats d'affacturage. Il s'agit de cessions sans recours, qui remplissent les critères de l'IAS 39 justifiant leur décomptabilisation : ces créances clients, et le financement correspondant, ne figurent pas au bilan.

Le flux d'encaissements de ces créances est celui généré par le financement de l'affactureur, qui intervient au moment où les créances sont cédées, c'est-à-dire à la facturation. Les encaissements clients correspondant aux créances cédées constituent un flux au profit de l'affactureur.

Les flux de trésorerie non récurrents sont constitués principalement du coût net en trésorerie de l'acquisition des sociétés Amesys pour 34,7 millions d'euros, des compléments de prix d'acquisition des sociétés Sirius, S+C et Siconet pour 4,8 millions d'euros, et de 12,9 millions d'euros de dépenses liées aux départs transactionnels.

En 2010, la trésorerie brute du Groupe a diminué de 12,5 millions d'euros.

Les différences principales avec le tableau 4.2.4 correspondent :

- a) aux frais des départs transactionnels (12,9 millions d'euros), traités comme des éléments non récurrents dans le tableau ci-dessus, alors qu'ils figurent dans les flux de trésorerie générés/requis par l'activité du tableau 4.2.4 ;
- b) aux investissements opérationnels (27,9 millions d'euros) inclus ici dans les opérations courantes alors qu'ils sont isolés dans le tableau 4.2.4 ;
- c) à une augmentation des comptes de garantie (5,4 millions d'euros – voir tableau de la trésorerie brute ci-dessus) sans impact au niveau de la variation de la trésorerie brute présentée ci-dessus mais considérée comme flux de trésorerie générés/requis par l'activité dans le tableau 4.2.4 ;
- d) aux frais financiers opérationnels nets (8,6 millions d'euros) considérés dans les flux de trésorerie générés/requis par les financements dans le tableau 4.2.4 ;
- e) à une conversion en euros des flux en devises étrangères faite en utilisant un taux moyen sur l'année dans le tableau 4.2.4 ainsi que d'autres ajustements représentant 2,5 millions d'euros sur l'ensemble des flux de trésorerie générés/requis par l'activité dans le tableau 4.2.4.

Trésorerie nette

(en millions d'euros)	2010	2009
Trésorerie brute	326,3	338,8
Financement de créances commerciales	(2,8)	(9,4)
Financement de créances locatives	(8,9)	(12,4)
Emprunts bancaires	(22,6)	(24,4)
Emprunts obligataires	(7,2)	(7,2)
Instruments dérivés passif	(1,6)	-
Total endettement	(43,1)	(53,4)
TRÉSORERIE NETTE	283,2	285,4

L'endettement financier du Groupe est composé notamment de cessions de créances commerciales avec recours à hauteur de 2,8 millions d'euros et de financements externes auxquels sont adossés des contrats de location de matériel en France et à l'étranger à hauteur de 8,9 millions d'euros. Il s'agit donc de financements assis sur des actifs du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place en juillet 2009 un prêt bancaire à moyen terme d'un montant de 15 millions d'euros, destiné à contribuer au financement de futures acquisitions.

Le détail de ces engagements (répartition, conditions, maturité) figure dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Dettes fournisseurs

Par ancienneté, la valeur des dettes fournisseurs se détaille ainsi (pour la société mère) :

(en millions d'euros)	2010	2009
Dettes fournisseurs non échues	-	0,3
Échues depuis moins de 30 jours	-	-
Échues depuis plus de 30 et moins de 60 jours	-	-
Échues depuis plus de 61 et moins de 90 jours	-	-
Échues depuis plus de 91 et moins de 180 jours	-	-
Échues depuis plus de 181 et moins de 360 jours	-	0,1
Échues depuis plus d'un an	-	-
TOTAL	-	0,4

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Acquisition VAS

Le 13 janvier 2011, Bull a annoncé l'acquisition des activités solutions de stockage de la société privée d'intégration VAS basée au Caire, en Égypte. VAS est le principal distributeur et intégrateur de solutions de stockage du marché égyptien, mais aussi l'un des plus importants partenaires locaux d'EMC. Bull sera l'actionnaire principal de la nouvelle société nommée VAS Integrated Solutions.

Remboursement emprunt obligataire NEC

L'emprunt obligataire convertible en actions souscrit par NEC Corporation en janvier 2006, arrivé à échéance au 31 janvier 2011, a été intégralement remboursé au nominal, soit 7 millions d'euros, le 31 mars 2011.

Crédit syndiqué

Le 14 janvier 2011, Bull a signé avec un groupe de banques une facilité de crédit de 50 millions d'euros, sous la forme d'une part d'un crédit de 35 millions d'euros, amortissable semestriellement sur cinq ans avec un différé d'amortissement de 18 mois, d'autre part d'un crédit renouvelable sur cinq ans d'un montant de 15 millions d'euros, ce montant étant réduit semestriellement, et de manière linéaire, à compter du 18^e mois.

Le crédit amortissable est destiné à refinancer en partie les acquisitions du Groupe jusqu'alors financées par la trésorerie de Bull. Le crédit renouvelable est destiné à refinancer le crédit moyen terme de 15 millions d'euros mis en place le 15 juillet 2009.

Le crédit amortissable a été tiré le 20 janvier 2011. À cette date, le crédit du 15 juillet 2009, qui n'avait pas encore donné lieu à amortissement, a été remboursé, et la banque a donné mainlevée à Bull du nantissement du bon à moyen terme négociable de 7,5 millions d'euros qui garantissait ce crédit.

Ces crédits sont assortis de clauses d'engagement et de défaut habituelles pour ce type de contrat, notamment : maintien des crédits à leur rang, limitation des sûretés attribuées à des tiers, défaut

croisé, et respect des engagements financiers suivants au niveau des comptes consolidés du Groupe :

- trésorerie nette d'un montant minimum de 100 millions d'euros à chaque fin d'exercice (31 décembre de chaque année pendant la durée des crédits), et de 80 millions d'euros à chaque fin de premier semestre (30 juin de chaque année pendant la durée des crédits) ;
- EBITDA (EBIT majoré de la dotation nette aux immobilisations corporelles et incorporelles) d'un montant minimum de :
 - 40 millions d'euros en 2011 ;
 - 50 millions d'euros en 2012 ;
 - 55 millions d'euros en 2013 ;
 - 60 millions d'euros en 2014 et 2015.

Les crédits sont garantis par le nantissement des titres détenus par Bull dans le capital des sociétés Amesys et Amesys Conseil.

PERSPECTIVES

Lors d'une présentation le 9 décembre 2010, le groupe Bull a annoncé les axes de son plan de développement pluriannuel, avec pour objectif de se positionner sous trois ans comme un leader européen des systèmes numériques critiques. En termes d'objectifs financiers à moyen terme, Bull vise une amélioration de sa rentabilité, qui devrait presque doubler en 2013, avec un résultat opérationnel courant (EBIT), qui se situera entre 50 et 60 millions d'euros. Sur la même période, l'objectif en terme de croissance organique est d'atteindre un chiffre d'affaires annuel situé entre 1,35 et 1,45 milliard d'euros, soit une croissance environ 50 % plus rapide que le marché.

Ce plan de développement 2011-2013 et les objectifs financiers à moyen terme associés se fondent sur un périmètre constant d'activité, une reprise progressive de l'économie globale dans les 12 à 18 mois qui viennent et une absence de changements structurels dans la parité des principales monnaies comme dans les politiques d'investissements des pouvoirs publics.

3.3 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

Bull, société mère du Groupe, a réalisé un profit net de 6,8 millions d'euros pour l'exercice 2010 par rapport à un profit de 15,9 millions d'euros l'année précédente.

Ce résultat provient principalement des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Impact des résultats des filiales de Bull sur le résultat de la société mère, nets des dividendes reçus	14,1	4,8
Résultat net des produits et charges financiers	(1,3)	2,9
Variation de la provision pour CRMF	(1,7)	1,0
Écart de change	0,1	9,6
Autres produits et charges	(4,4)	(2,4)
TOTAL	6,8	15,9

Les capitaux propres de Bull, après le profit de l'année 2010, s'élèvent à 166,9 millions d'euros, ils étaient de 88,2 millions d'euros au 31 décembre 2009. Bull n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices et n'escompte pas en distribuer dans un futur proche, afin de privilégier le financement de sa croissance.

Les résultats des principales filiales de Bull pour 2010 sont résumés ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital	Réserves	Chiffre d'affaires	Résultat net	Quote-part du capital détenue %	Valeurs d'inventaire des titres détenus
Bull SAS consolidé	35,6	26,9	770,9	19,3	100,0	80,6
Bull International S.A.S consolidé	10,3	26,3	451,6	(12,2)	100,0	24,4
Bull Data Systems Inc. consolidé	-	6,7	32,1	6,5	100,0	13,3
Groupe Amesys consolidé	5,8	29,8	90,4	2,9	100,0	108,8

3.4 ÉVOLUTION DE L'OFFRE

2010 aura été l'année de nouveaux enrichissements importants de l'offre, notamment sur trois vecteurs de croissance majeurs pour le Groupe : le Calcul haute performance et les serveurs d'entreprise, les activités de services et la sécurité. Ceux-ci illustrent la capacité de Bull à relever les défis technologiques les plus ambitieux. Parmi les annonces majeures, on peut citer tout particulièrement :

Bull Advisory Services : une nouvelle entité de conseil en évaluation et en optimisation d'infrastructures

Bull Advisory Services vient compléter le dispositif actuel de Bull en services à forte valeur ajoutée. Son objectif : fournir aux entreprises des évaluations, analyses et recommandations sur tous les composants de l'infrastructure (serveurs, réseaux, stockage et archivage), dans une approche de conseil stratégique et opérationnel. Ses consultants apportent une vision précise de la maturité des dispositifs en place (éléments d'architecture, procédures ou niveaux de service) face aux besoins. Ils préconisent également des axes d'amélioration à moyen et long terme, priorisés dans des *road maps* de transformation, et identifient et initialisent les projets de virtualisation et de consolidation des architectures existantes.

Les consultants de Bull Advisory Services sont tous certifiés ITSM et s'appuient sur les méthodologies de GlassHouse Technologies, cabinet de conseil américain leader dans la transformation et l'optimisation des infrastructures, avec qui Bull a conclu en mars 2009 un accord stratégique visant à offrir conjointement des services de conseil en infrastructure dans toute l'Europe.

Bull Advisory Services se différencie par sa capacité à mener des missions rapides, grâce à une démarche industrielle de collecte et d'analyse de données et une méthodologie très opérationnelle. Ses consultants interviennent sur toute la chaîne de services d'infrastructures avec une approche multi constructeurs, multi éditeurs et multi compétences.

Lancée en 2010, l'activité compte déjà de nombreuses références parmi les grandes entreprises du secteur privé, sa cible privilégiée.

Evidian Identity & Access Manager 9 : une version majeure pour une gestion orientée métier des droits d'accès

Evidian, filiale de Bull SAS et leader européen de la gestion des identités et des accès, a annoncé Identity & Access Manager 9, un produit autonome ou intégré aux autres produits de la suite logicielle d'Evidian pour la gestion des identités et des accès. Identity & Access Manager 9 est une solution complète et intégrée pour gérer le cycle de vie des identités numériques et des droits associés au sein de l'organisation. Identity & Access Manager 9 peut être installé rapidement en s'appuyant sur les référentiels d'identités existants au sein des services de ressources humaines ou sur l'infrastructure informatique de l'entreprise. Contrairement à d'autres solutions de gestion des identités, non seulement il n'exige pas de modifier les infrastructures d'annuaires existantes, mais offre en plus une vue unifiée et centrale constituée à partir de processus initiés directement par les opérationnels. Les organisations réalisent une économie considérable en préservant leurs investissements sur les annuaires déjà en place. Nativement intégrés, les différents modules comme la gestion des rôles, des identités ou des accès collaborent instantanément pour fournir les rapports de conformité et permettre l'attribution de nouveaux droits.

Unique par la complétude de ses fonctions et l'intégration native de plusieurs technologies telles que le rôle management, les moteurs de *workflow* et de réconciliation, ainsi que le provisionnement amont et aval des référentiels d'identité existants, la solution Identity & Access Manager 9 d'Evidian réduit significativement le temps et les coûts de mise en œuvre de la sécurité des identités et des accès.

Infogérance : investissement dans de nouveaux data centers et nouvelles certifications en France

Parmi les acteurs majeurs de l'infogérance en France, Bull a renforcé son expertise en investissant dans de nouveaux data centers de dernière génération, à dimension européenne. Cet investissement combine deux phases de développement : la modernisation d'un site existant aux Clayes-Sous-Bois, France, avec 700 m² supplémentaires dès mai 2010 et l'extension de ce centre de plus de 2 000 m² (trois salles de 700 m² chacune) prévue en 2011. Grâce à ce nouveau site, Bull bénéficiera d'un nouvel espace virtuel, les sites du Groupe (à Trélazé près d'Angers et à Saint-Ouen) étant connectés par un réseau haut débit en fibre optique noire. Avantage central de ce réseau : la réplique synchrone et asynchrone des données. Parallèlement, la structure *dual sites* et *dual building* du centre principal de Trélazé près d'Angers offre d'ores et déjà un double niveau de sécurité. Ce nouveau *data center* vient compléter le dispositif déjà très complet de Bull : le Groupe a ainsi ouvert en 2009 une nouvelle salle supplémentaire de 500 m² dans son *data center* principal, situé près de Trélazé. Cette salle a été conçue en intégrant des technologies innovantes de maîtrise de l'énergie (*free cooling*, *cold corridors*, onduleurs dernière génération, pilotage énergétique en temps réel...) et prête à accueillir de l'hébergement haute densité. En outre, Bull a obtenu deux nouvelles certifications. Partenaire de longue date de SAP, Bull a reçu la certification « SAP Certified Provider of Hosting Services », pour la troisième fois consécutive et avec un nouveau statut « Advanced Level ». Une preuve supplémentaire de la capacité du Groupe à opérer un environnement technique SAP en répondant aux critères exigés par SAP AG, en terme de qualité de service et de satisfaction client, et en apportant tout le dispositif technique nécessaire : expertises et ressources, sécurité, continuité de service, processus et organisation, sécurisation des données, support et gestion de projet. Bull a aussi reçu la certification ISO 27001, qui couvre l'ensemble du périmètre d'activité infogérance de Bull en France (hébergement, administration, supervision et exploitation d'infrastructures, de systèmes, de réseaux et d'applications informatiques). Seul standard de sécurité reconnu internationalement, cette certification permet de mettre en œuvre un véritable système de management de la sécurité de l'information, avec une garantie de protection efficace des informations de l'infogérant et de celles de ses clients. Dans les deux cas, Bull fait partie des rares acteurs de l'infogérance certifiés en France.

Extreme Computing : enrichissement de la gamme et annonce majeure dans le cloud computing

Après les serveurs montés en rack (Série R) puis le système lame (Série B) conçu par Bull spécifiquement pour l'*Extreme Computing*, Bull s'attaque aux nœuds « haut de gamme » avec le lancement des serveurs nouvelle génération bullx (Série S). Ces serveurs SMP quadri-processeurs, extensibles à 8, 12 ou 16 processeurs grâce à une technologie exclusive conçue par Bull pourront offrir, dans leur configuration maximale, un nœud de calcul extrêmement

puissant, avec jusqu'à 128 cœurs et 2 To de mémoire partagée. Entièrement conçue et développée par les équipes de Bull en coopération avec le CEA, la nouvelle Série S propose des « briques de base » extrêmement puissantes. Elle tire parti de la toute nouvelle génération de processeurs Intel Xeon Série 7500 (connus sous le nom de code Nehalem-EX), destinés aux applications les plus intensives, et offrant une fiabilité renforcée associée à une scalabilité exceptionnelle. Serveurs de type SMP, les bullx Series S constituent un véritable concentré de puissance de calcul associé à une mémoire de taille très importante.

Bull a également lancé la « bullx supercomputer suite », la nouvelle génération de sa suite logicielle conçue pour le HPC. « bullx supercomputer suite » offre une solution globale qui permet aux clients de déployer et d'administrer facilement leurs clusters HPC. Elle fournit également l'ensemble des outils dont les utilisateurs ont besoin pour développer et exécuter leurs applications HPC. La suite logicielle s'appuie sur la longue expérience de Bull acquise dans le déploiement de logiciels HPC pour les clients les plus exigeants, et sur ses efforts continus en Recherche et Développement.

Bull a annoncé *extreme factory*, la seule offre intégrée de simulation numérique avec un paiement à l'usage. Grâce à *extreme factory*, les entreprises de toutes tailles pourront innover sans devoir investir dans de lourds moyens de calcul. Un simple accès à Internet via un portail dédié suffit : les entreprises sont désormais en mesure de « calculer malin ».

En partenariat avec les éditeurs de logiciels, Bull a conçu *extreme factory* en s'appuyant sur son savoir-faire dans la conception et le développement de supercalculateurs parmi les plus puissants au monde, dans le développement de portails et de plates-formes web sécurisées, dans l'hébergement d'infrastructures et d'applications critiques et dans les réseaux à large bande. Avec *extreme factory*, Bull place la simulation numérique à l'heure du *cloud computing*.

Avec novascale bullion, Bull revient en force sur le marché des serveurs d'entreprise haut de gamme

Face à la prolifération des serveurs d'entreprise et au gaspillage irrationnel des ressources qui en découle, Bull a annoncé novascale bullion™, serveur 16 sockets pensé pour répondre aux besoins des entreprises : fiabilisation de l'infrastructure, haute disponibilité, agilité, maîtrise de l'énergie.

novascale bullion constitue une avancée majeure vers le *cloud computing* privé. Par une approche globale et ouverte, novascale bullion optimise la gestion des ressources et facilite le développement des projets. Nativement virtualisé grâce à une technologie VMware, novascale bullion rend possible l'utilisation d'applications critiques multiples, au même moment, sur une seule machine. Sans doublon et sans déperdition, novascale bullion est un concentré de technologies qui reste modulaire et sait évoluer à la demande, grâce à son architecture « *scale-up* ».

Bull donne une seconde jeunesse au mainframe en lançant le nouveau système novascale gcos

Associant le meilleur du monde des *mainframes* avec le meilleur du monde ouvert, novascale gcos 9010, sous GCOS 8, confirme la vocation de la famille NovaScale à assurer une production lourde, performante et ultra-sécurisée. Avec novascale gcos 9010, Bull apporte une réponse neuve et sur mesure aux exigences des organisations en conciliant sécurisation des données critiques, performance des applications, optimisation des ressources informatiques et ouverture vers le monde des standards et de l'Open Source.

Pour Bull, si les systèmes de classe *mainframe* avec leur architecture centralisée sont une référence en matière de qualité et de disponibilité, l'évolution du *mainframe* doit passer par le monde des standards, qui garantit le choix de composants dont l'ouverture est un gage d'évolutivité. Son architecture, directement issue de l'*Extreme Computing*, autorise en effet à travers un réseau InfiniBand à très haut débit, l'interconnexion d'applications gcos avec des bases de données Open Source, ainsi qu'avec Oracle et Microsoft. Avec novascale gcos 9010, Bull apporte une réponse neuve et sur mesure, en modernisant le *mainframe* pour protéger et faire grandir le patrimoine informationnel des entreprises.



3.5 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DES COMPTES

OPÉRATIONS DONT LA DÉCLARATION EST PRÉVUE PAR LES ARTICLES 223-22-A ET SUIVANTS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Pothar Investments SA, personne morale liée à Philippe Vannier, Président-directeur général, à Marc Hériard Dubreuil, membre du conseil d'administration, et à Dominique Lesourd, représentant de Crescendo Industries au conseil d'administration, a effectué les déclarations suivantes auprès de l'AMF.

Déclarant	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)
Pothar Investments SA	Acquisition de 17 000 actions	18/03/2011	3,59	61 001
Pothar Investments SA	Acquisition de 5 500 actions	23/03/2011	3,74	20 568
Pothar Investments SA	Acquisition de 5 000 actions	25/03/2011	3,74	18 705

En date du 25 mars 2011, à la connaissance de la Société, Pothar Investments SA détient 2 536 923 actions Bull représentant 2,1 % du capital social et des droits de vote.

4

ÉTATS FINANCIERS

4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	72	
4.2 COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES	74	
4.2.1 Bilan consolidé	74	
4.2.2 Compte de résultat consolidé	76	
4.2.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	77	
4.2.4 Tableau de flux de trésorerie	78	
4.2.5 Notes annexes aux comptes consolidés	79	
4.2.6 Événements postérieurs à la clôture	119	
4.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	120	
4.4 COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES	122	
4.4.1 Bilan	122	
4.4.2 Compte de résultat	124	
4.4.3 Notes annexes aux comptes annuels	126	
4.4.4 Événements postérieurs à l'exercice	144	

4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bull, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- BULL procède à chaque clôture à des tests de perte de valeur des goodwill, selon les modalités décrites dans la note 2 « Résumé des principes comptables essentiels » paragraphe « IAS 36 Dépréciation des actifs » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur, apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futures utilisées et nous avons vérifié que la note 6 « Ecarts d'acquisition » de l'annexe donne une information appropriée. Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.
- BULL présente à l'actif de son bilan des impôts différés actifs pour un montant de 15,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 16,2 millions d'euros au 31 décembre 2009, ainsi qu'exposé dans la note 23 « Impôts sur les bénéfices » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie mise en œuvre décrite dans la note 2 « Résumé des principes comptables essentiels » paragraphe « IAS 12 Impôts différés » de l'annexe des comptes consolidés et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation des impôts différés actifs, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

- BULL présente au passif de son bilan une provision d'un montant de 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 14,1 millions d'euros au 31 décembre 2009, pour couvrir le remboursement partiel de l'aide à la restructuration accordée par l'Etat français et assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, tel que décrit dans la note 16 « Provision pour clause de retour à meilleure fortune » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 7 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent Papazian

Albert Aïdan



4.2 COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

4.2.1 BILAN CONSOLIDÉ

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	(4)	23,5	4,3
Immobilisations corporelles	(5)	56,8	43,7
Écarts d'acquisition	(6)	129,7	53,0
Actifs financiers non courants	(7)	14,3	14,2
Impôts différés - actif	(23)	15,3	16,2
Total actifs non courants		239,6	131,4
Actifs courants			
Stocks et encours	(8)	67,1	51,1
Créances clients	(9)	124,4	112,5
Autres actifs courants	(10)	86,2	61,4
Placements en garantie		15,7	16,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie		282,2	299,1
Total actifs courants		575,6	540,9
Actifs non courants détenus en vue de la vente	(11)	-	-
TOTAL DE L'ACTIF		815,2	672,3

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
Capitaux propres			
Capital	(12)	12,1	9,7
Réserves	(13)	178,2	87,7
Capitaux propres		190,3	97,4
Dont :			
■ part du Groupe		190,1	97,3
■ intérêts minoritaires	(14)	0,2	0,1
Emprunts et passifs financiers non courants	(15)	18,8	29,5
Provision pour Clause de retour à meilleure fortune	(16)	12,8	14,1
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	(17)	99,1	95,8
Autres provisions	(18)	23,1	22,5
Impôts différés – passif	(23)	3,9	0,7
Total passifs non courants hors capitaux propres		157,7	162,6
Passifs courants			
Dettes fournisseurs		197,9	170,5
Clients : avances et acomptes reçus		9,6	17,1
Impôts à payer sur les bénéfices	(23)	7,5	6,9
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	(17)	9,2	8,4
Produits perçus d'avance		5,0	0,7
Autres provisions	(19)	53,6	44,9
Autres passifs courants	(19)	160,1	141,8
Emprunts et passifs financiers courants	(15)	24,3	22,0
Total passifs courants		467,2	412,3
Passifs non courants détenus en vue de la vente	(11)	-	-
TOTAL DU PASSIF		815,2	672,3

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

4.2.2 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

(en millions d'euros)	Notes	2010	2009
Activités ordinaires			
Hardware & Systems Solutions		397,1	357,7
Fulfillment & Third Party Products		66,2	76,9
Maintenance & Product Related Services (PRS)		189,5	192,1
Services & Solutions		501,4	483,2
Security & Mission Critical System		88,9	-
Produits des activités ordinaires		1 243,1	1 109,9
Coûts des produits et services vendus		(964,8)	(863,6)
Marge brute		278,3	246,3
Frais de Recherche et Développement		(19,8)	(21,0)
Frais commerciaux		(137,7)	(123,7)
Frais administratifs		(82,3)	(73,2)
Résultat de change sur flux opérationnels		(3,0)	(0,8)
Résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers		35,5	27,6
Autres produits opérationnels	(22)	18,1	7,6
Autres charges opérationnelles	(22)	(26,9)	(22,2)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(24)	(0,4)	-
Provision pour Clause de retour à meilleure fortune *	(16)	(1,7)	1,0
Résultat opérationnel		24,6	14,0
Résultat de change sur flux financiers		0,6	(2,1)
Charges de financement		(11,9)	(10,5)
Produits de financement		3,3	4,5
Résultat avant impôts		16,6	5,9
Impôts sur les bénéfices	(23)	(10,2)	(4,3)
Impôts différés	(23)	0,2	(0,2)
RÉSULTAT NET		6,6	1,4
Dont :			
■ part du Groupe		6,5	1,4
■ part minoritaires		0,1	-
Résultat de base par action	(25)	0,05	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		120 425 058	96 336 058
Résultat dilué par action	(25)	0,05	0,01
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		122 648 920	99 209 920

* La provision pour Clause de retour à meilleure fortune est comptabilisée en résultat opérationnel en 2010 et reclassée pour 2009. Le montant d'un million d'euros a été reclassé au sein du résultat opérationnel. L'impact est une augmentation d'un million d'euros sur le résultat opérationnel ; ce reclassement est sans impact sur le résultat net de 2009.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

■ Résultat global consolidé

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

(en millions d'euros)	2010	2009
Résultat net	6,6	1,4
Écarts de conversion	0,1	(1,9)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	0,4
Produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres	0,1	(1,5)
Résultat global consolidé	6,7	(0,1)
Attribuable :		
■ au Groupe	6,6	(0,1)
■ aux minoritaires	0,1	-

4.2.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

2009

(en millions d'euros)	Capital émis	Réserves liées au capital	Réserves de conversions	Autres réserves	Résultat accumulé non distribué	Sous-total	Minoritaires	TOTAL
Solde au 1^{er} janvier 2009	9,7	268,1	(4,2)	1,8	(179,9)	95,5	0,1	95,6
Réserves de conversion	-	-	(1,9)	-	-	(1,9)	-	(1,9)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	0,4	-	0,4	-	0,4
Total des produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	(1,9)	0,4	-	(1,5)	-	(1,5)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	1,4	1,4	-	1,4
Total des profits/(pertes) nets de l'exercice	-	-	(1,9)	0,4	1,4	(0,1)	-	(0,1)
Actions d'autocontrôle	-	0,6	-	-	-	0,6	-	0,6
Paiement sous forme d'actions	-	1,3	-	-	-	1,3	-	1,3
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2009	9,7	270,0	(6,1)	2,2	(178,5)	97,3	0,1	97,4

2010

(en millions d'euros)	Capital émis	Réserves liées au capital	Réserves de conversions	Autres réserves	Résultat accumulé non distribué	Sous-total	Minoritaires	TOTAL
Solde au 1^{er} janvier 2010	9,7	270,0	(6,1)	2,2	(178,5)	97,3	0,1	97,4
Réserves de conversion	-	-	0,1	-	-	0,1	-	0,1
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	0,1	-	-	0,1	-	0,1
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	6,5	6,5	0,1	6,6
Total des profits/(pertes) nets de l'exercice	-	-	0,1	-	6,5	6,6	0,1	6,7
Augmentation de capital	2,4	82,5	-	-	-	84,9	-	84,9
Actions d'autocontrôle	-	(0,1)	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Paiement sous forme d'actions	-	1,4	-	-	-	1,4	-	1,4
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2010	12,1	353,8	(6,0)	2,2	(172,0)	190,1	0,2	190,3

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

4.2.4 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	299,1	288,9
Résultat net, part du Groupe	6,5	1,4
Intérêts minoritaires (participations non contrôlantes)	0,1	-
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
■ Amortissements	19,8	13,7
■ Provisions pour perte de valeur d'actifs corporels	(0,1)	-
■ Dépréciation écarts d'acquisition	9,2	3,6
■ Provisions	8,7	(17,5)
■ Provision pour Clause de retour à meilleure fortune	(1,3)	(5,3)
■ Coûts et produits de financement	8,6	6,0
■ Impôts différés	(0,2)	0,1
■ Charge d'impôts courants	10,2	4,2
■ Paiements effectués au titre de l'impôt sur les sociétés	(3,8)	(2,8)
■ Encaissement au titre du crédit d'impôt-recherche	17,5	15,8
■ Charge de rémunération sous forme d'actions	1,4	1,2
■ (Plus)/Moins-values sur cession d'immobilisations	(0,1)	(0,5)
■ Quote-part des résultats des entreprises associées	0,4	-
■ (Augmentation)/Diminution des placements en garantie	1,8	0,6
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
■ Clients et avances clients	14,7	48,8
■ Autres actifs courants	(20,2)	14,1
■ Stocks et encours	(12,7)	(1,9)
■ Fournisseurs, avances et acomptes fournisseurs	13,3	(24,9)
■ Autres passifs courants	(9,5)	(20,8)
Flux de trésorerie générés/(requis) par l'activité	64,3	35,8
Acquisitions d'autres immobilisations corporelles et incorporelles	(27,0)	(17,0)
Produits résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,5	1,6
Variation nette des autres actifs financiers	(0,6)	(0,3)
Incidence des variations de périmètre	(35,1)	(7,9)
Flux de trésorerie générés/(requis) par les investissements	(62,2)	(23,6)
Actions autodétenues	(0,1)	0,6
Variation nette des dettes à long et moyen terme	(0,3)	19,4
(Augmentation)/Diminution des placements en garantie	-	(7,5)
Variation nette des emprunts à court terme	(12,3)	(8,0)
Coûts et produits de financement *	(8,6)	(6,0)
Flux de trésorerie générés/(requis) par les financements	(21,3)	(1,5)
Effets des variations de taux de change	2,3	(0,5)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	282,2	299,1
* Dont paiements effectués au titre des intérêts d'emprunts.	(2,8)	(3,3)

Les flux de chaque rubrique de transactions en devises sont déterminés dans la devise de chaque pays, puis convertis en euros en utilisant un taux moyen sur l'année. La différence de conversion avec les calculs retenus pour le bilan et le compte de résultat est reportée dans la ligne « Effet des variations de taux de change » qui regroupe ainsi l'ensemble des différences de chaque rubrique.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

4.2.5 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS



SOMMAIRE

NOTE 1	ORGANISATION	80
NOTE 2	RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS	80
NOTE 3	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	85
NOTE 4	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86
NOTE 5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87
NOTE 6	ÉCARTS D'ACQUISITION	88
NOTE 7	ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	89
NOTE 8	STOCKS ET ENCOURS	89
NOTE 9	CRÉANCES CLIENTS	90
NOTE 10	AUTRES ACTIFS COURANTS	92
NOTE 11	ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	92
NOTE 12	CAPITAL	93
NOTE 13	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	93
NOTE 14	INTÉRÊTS MINORITAIRES	93
NOTE 15	EMPRUNTS ET PASSIFS FINANCIERS	93
NOTE 16	PROVISION POUR CLAUSE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE	95
NOTE 17	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	95
NOTE 18	PROVISIONS NON COURANTES	99
NOTE 19	PROVISIONS COURANTES ET AUTRES PASSIFS COURANTS	99
NOTE 20	INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS	100
NOTE 21	CONCENTRATION DE RISQUE DE CRÉDIT SUR UN TIERS	103
NOTE 22	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	103
NOTE 23	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	103
NOTE 24	RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	105
NOTE 25	RÉSULTAT PAR ACTION	105
NOTE 26	RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS, FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF DU GROUPE	105
NOTE 27	PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS	106
NOTE 28	TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (PARTIES LIÉES)	114
NOTE 29	ENGAGEMENTS HORS BILAN	114
NOTE 30	INFORMATION SECTORIELLE	116
NOTE 31	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEURS RÉSEAUX	118

NOTE 1 ORGANISATION

Les comptes consolidés du groupe Bull comprennent les comptes de Bull, et de ses filiales.

Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2010, le capital de Bull est détenu à hauteur de 20,0 % par Crescendo Industries, de 8,1 % par France Telecom, de 2,4 % par NEC, de 2,1 % par Pothar Investments SA et de 67,4 % par le public, des salariés de

Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,3 % d'actions en autocontrôle.

Bull, société mère du Groupe, est une société anonyme dont le siège social se situe en France, rue Jean-Jaurès, 78340 Les Clayes-sous-Bois. Cette société est cotée en Bourse sur Euronext Paris. Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 17 février 2011.

NOTE 2 RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

Principes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2010 sont préparés conformément au référentiel IFRS.

Les principes comptables retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2010.

En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du groupe Bull fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres ;
- soient prudents ; et
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire en 2010 n'ont pas eu d'effet significatif pour le Groupe :

- IAS 27 révisée, Consolidation ;
- IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises ;
- Amendement IAS 39, Éléments éligibles à la couverture ;
- Amendement IFRS 2, Transactions intragroupe réglées en trésorerie ;
- Amendement IFRS 5 sur les cessions partielles de titres ;
- *Annual improvement 2009*, amélioration annuelle des normes IFRS publiée en avril 2009 ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services ;
- IFRIC 15, Contrats de construction immobilière ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 17, Distribution d'actifs autres que de la trésorerie aux investisseurs ;

- IFRIC 18, Transfert d'actifs en provenance des clients.

À la date d'arrêté des présents états financiers, les nouveaux textes et les interprétations suivants étaient émis :

- IAS 24 révisée, informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées ;
- Amendement IAS 32, Classement des droits de souscription émis ;
- IFRS 7, Transferts d'actifs financiers ;
- Amendements IFRIC 14, Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement normal ;
- IFRIC 19, Extinction des dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

Le groupe Bull mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

Recours à des estimations

L'établissement des comptes consolidés du groupe Bull exige que la direction se fonde sur des hypothèses et qu'elle effectue des estimations qui ont un impact sur les montants qui apparaissent dans les états financiers relatifs aux actifs et aux passifs existants, aux charges et aux produits, aux actifs et passifs éventuels, ainsi que dans les annexes relatives aux comptes consolidés. Le Groupe établit régulièrement des estimations, notamment celles qui ont trait aux créances douteuses, aux provisions pour dépréciation des stocks et encours, aux participations non consolidées, à la valeur comptable des écarts acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, aux impôts différés actifs (cf. note 23), à la Clause de retour à meilleure fortune à verser à l'État français (cf. note 16), aux restructurations, aux engagements de retraite, aux passifs éventuels et aux litiges. Les estimations du Groupe sont fondées sur son expérience passée et sur diverses autres hypothèses qu'il juge raisonnables au vu des circonstances et qui constituent le fondement de l'évaluation d'actifs et de passifs dont la valeur comptable n'est pas immédiatement déterminable d'après d'autres sources.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible qu'au moment du dénouement des opérations concernées, les résultats réels soient susceptibles de différer de ces estimations et d'avoir une incidence sur les états financiers des périodes futures. Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

IAS 1 – Présentation des états financiers

Les états financiers sont présentés en application de la norme IAS 1.

IAS 2 – Stocks

En application de la norme IAS 2, les stocks et encours sont évalués au plus bas du prix de revient (principalement selon le principe du premier entré, premier sorti) ou du prix du marché (valeur réalisable nette estimée). Les coûts standard de matière, main-d'œuvre et frais généraux des produits fabriqués sont établis en considérant un niveau prévisionnel d'activité et sont ensuite ajustés au prix de revient réel par le biais des écarts sur coûts de production. Les charges résultant d'une sous-activité sont comptabilisées en coûts des produits et services vendus.

IAS 11 – Contrats de construction

En application de la norme IAS 11, les sociétés du groupe Bull en France comptabilisent leurs contrats de construction (généralement à plus d'un an) selon la méthode de l'avancement. Les autres sociétés du Groupe dont les contrats de construction ne sont pas significatifs utilisent une méthode de points de passage définis contractuellement (« milestones »).

La méthode à l'avancement est fondée sur des indicateurs de développement du projet liés au nombre d'heures ou aux coûts encourus sur les coûts totaux réestimés périodiquement projet par projet.

Dès lors qu'un dépassement des coûts totaux prévisionnels sur la facturation prévue apparaît, il est constitué une provision pour perte à terminaison.

IAS 12 – Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés dans les états financiers consolidés selon les prescriptions de la norme IAS 12. Cette norme requiert l'enregistrement de charge ou de crédit d'impôt différé pour constater l'effet fiscal des différences de valorisation des actifs ou des passifs entre les comptes consolidés et les comptes préparés pour la détermination des impôts sur les bénéfices.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont appréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'évaluation des impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs à la date de clôture.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire pratiquée sur la durée d'utilité des actifs. Les constructions et aménagements sont amortis sur dix à vingt ans, le matériel et outillage sur quatre à dix ans et le matériel de location sur cinq ans. Les micro-ordinateurs et les terminaux immobilisés pour usage interne sont amortis sur trois ans. La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles est incluse dans le compte de résultat en charge par destination.

En application de la norme IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés dans le coût de l'actif. Par ailleurs, l'analyse des processus industriels n'a pas révélé d'équipement industriel nécessitant un plan d'amortissement spécifique ou entraînant des grosses réparations désormais traitées comme des composants de la valeur de l'actif.

IAS 17 – Contrats de location

Le groupe Bull applique les critères de qualification des contrats de location financement (IAS 17). Ainsi, les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des loyers minima à recevoir. Les coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

Il est rappelé que les contrats comptabilisés comme des ventes correspondent à des contrats pour lesquels l'engagement ferme du client, sur une période de 36 à 60 mois en général, conduit à une chaîne de loyers actualisés proches de la valeur de vente qui aurait été concédée au client si celui-ci avait décidé d'acheter.

Les créances dont l'échéance s'étale sur la durée du contrat font, en général, l'objet de financement auprès d'établissements financiers spécialisés. Tous les contrats de financement ont fait l'objet d'un examen et d'une revue des clauses contractuelles afin de se conformer aux critères de comptabilisation de la norme IAS 39.

IAS 18 – Produits des activités ordinaires

Le groupe Bull applique la norme IAS 18 relative à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du groupe Bull est constitué par des ventes et des locations de matériel et de logiciel, ainsi que par des prestations de services liées au traitement de l'information sous différentes modalités contractuelles.

Les ventes sont considérées comme étant réalisées lorsque les prestations du groupe Bull ont été exécutées conformément aux clauses contractuelles qui retiennent la livraison ou la mise à disposition du matériel. Généralement, les contrats de vente sont assortis d'une clause de réserve de propriété dans tous les pays où la législation le permet.



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

Le chiffre d'affaires concernant les redevances de logiciel facturées en une seule fois est enregistré à la mise à disposition du logiciel et en fonction de la réalisation des services contractuellement dus. Les redevances mensuelles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'échéance de chaque période.

Les produits provenant des contrats de location sont compris dans le chiffre d'affaires lors de chaque échéance pendant la durée du contrat. Les dotations aux amortissements sont les principaux coûts de ces contrats. Les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir. Les coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

IAS 19 – Avantages au personnel

Le groupe Bull participe à des régimes de retraite, de préretraite et d'indemnités de départ en application des lois et pratiques des pays dans lesquels il est implanté. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement des cotisations ; les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe provisionne son obligation au titre des prestations de retraite définies pour ses salariés. Cette obligation est estimée par des actuaires indépendants conformément à la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts entre ce qui était anticipé et la façon réelle dont se déroulent les engagements. Ces écarts sont comptabilisés en résultat en application de la méthode du « corridor », qui prévoit l'étalement sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires des écarts excédant 10 % du plus haut entre la valeur de l'engagement et la valeur des actifs du régime à la clôture.

Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les avantages sont déjà acquis et, dans le cas contraire, il est amorti selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les avantages soient acquis au personnel.

Le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies, ajustée des écarts actuariels non comptabilisés, diminuée du coût des services passés non comptabilisés et de la juste valeur des actifs des régimes à la date de clôture.

L'effet des évolutions de l'obligation du Groupe est comptabilisé en résultat opérationnel, à l'exception des composantes financières liées aux effets de désactualisation et de rendement des actifs de couverture.

Les autres avantages à long terme (médailles du travail, couvertures médicales, assurances - prévoyance) sont également évalués sur la base d'hypothèses actuarielles et provisionnés dans les comptes du groupe Bull.

IAS 21 – Conversion

Les états financiers des sociétés étrangères inclus dans les états financiers consolidés sont convertis selon les principes de la norme IAS 21 qui peuvent être résumés ainsi :

- les éléments d'actif et de passif ainsi que les amortissements correspondants sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice ;
- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen mensuel.

Les écarts résultant de cette conversion sont enregistrés pour la part du Groupe dans un compte intitulé « Écart de conversion » inclus dans les capitaux propres.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en fin d'exercice au cours de clôture et les différences de change, réalisées ou latentes, résultant de la conversion des transactions en monnaies étrangères sont incluses dans le résultat de l'exercice.

IAS 27 révisée, 28 et 31 – Consolidation

Les méthodes de consolidation suivies par le groupe Bull sont en accord avec les normes relatives au périmètre et aux méthodes de consolidation (IAS 27R, 28 et 31).

Les principes et méthodes comptables du groupe Bull sont détaillés dans un manuel comptable diffusé à l'ensemble des sociétés appartenant au Groupe. Ce manuel et les procédures de suivi en assurent une application uniforme au sein du groupe Bull.

Les filiales dans lesquelles Bull détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les entreprises associées, dans lesquelles le groupe Bull exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Le groupe Bull n'a pas de filiales détenues conjointement avec une société ou un groupe tiers qui aurait pu entraîner un choix entre la méthode proportionnelle et la méthode de mise en équivalence.

IAS 32 et 39 – Instruments Financiers

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente conformément à la norme IAS 39. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat de la période.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Le Groupe n'a pas identifié d'actifs financiers répondant aux caractéristiques d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance définis par la norme IAS 39.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

L'ensemble des instruments dérivés est comptabilisé au bilan et est évalué à la juste valeur. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat de la période, sauf dans les cas de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net.

Pour les couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net :

- la part efficace de la variation de juste valeur de l'instrument est enregistrée en capitaux propres. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts ;
- la part inefficace est enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture s'ils répondent aux critères de documentation et d'efficacité définis par la norme IAS 39.

Le groupe Bull utilise des instruments dérivés pour réduire une partie de son exposition aux risques de change de nature commerciale, mais a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. La variation de valeur de ces instruments est enregistrée en compte de résultat.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque de taux, ni pour couvrir ses investissements nets à l'étranger.

INSTRUMENTS HYBRIDES

Les Obligations Convertibles ou Échangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANes) contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de capitaux propres.

À la date de l'émission, la juste valeur de la composante de passif financier est estimée par référence à la valeur des flux de trésorerie contractuels futurs actualisés au taux de marché d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion en actions.

La composante classée en capitaux propres est déterminée par différence entre le montant émis et la juste valeur du passif financier.

ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE

Les actions de Bull, qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées, sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions propres sont comptabilisés en capitaux propres.

DÉCOMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS

En général, un actif financier est décomptabilisé, conformément à l'IAS 32 et l'IAS 39, uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif.

Les actifs décomptabilisés correspondent principalement aux créances clients cédées à des établissements financiers dans le cadre de contrats d'affacturage sans recours. Ces cessions sont examinées de manière approfondie. Les créances ne sont décomptabilisées que si l'analyse technique conclut à un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages

IAS 33 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice en excluant les actions autodétenues.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives excluant le nombre d'actions autodétenues. Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options « dans la monnaie » et les obligations convertibles en actions émises par le Groupe.

IAS 36 – Dépréciation des actifs

Le groupe Bull procède à chaque clôture à une enquête auprès de ses filiales pour déterminer s'il existe des indicateurs de perte de valeur sur certains actifs qui entraîneraient des tests de dépréciation conformément à la norme IAS 36.

Ces tests sont effectués au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition, même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation et de la sortie de l'actif. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget le plus récent approuvé par la direction. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Pour les besoins des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, les valeurs d'actifs sont regroupées par unité génératrice de trésorerie (UGT). Le Groupe définit ses UGT conformément à la façon dont sont organisées les activités et analysés les résultats dans le reporting interne du Groupe.

IAS 37 – Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, à l'égard d'un tiers, résultant d'événements passés, et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources. Dans le cas des restructurations, une provision est comptabilisée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions à court et long terme, outre les provisions pour engagements relatifs aux régimes de retraite et pour avantages accordés à des employés et les provisions pour restructuration, incluent principalement :

- les coûts estimés au titre de litiges, contentieux et actions en réclamations de la part de tiers ou d'anciens salariés ;
- les engagements en garantie donnés aux clients relatifs aux ventes de matériel ou aux contrats ;

- les pertes à terminaison sur les contrats dont le prix de revient prévisionnel s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel à la clôture de l'exercice.

Les provisions significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

Lors de certains regroupements d'entreprises, lorsque la nature du portefeuille clients ou la part de marché détenue par une entité, ainsi que la nature de l'activité qu'elle exerce, devraient permettre à l'entité de poursuivre ses relations commerciales avec ses clients en raison des efforts consentis pour les fidéliser, les relations avec les clients sont valorisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée finie estimée à la date d'acquisition.

Les technologies et logiciels de valeur significative sont valorisés par les flux, selon la méthode des surprofits. Ils intègrent la valeur de la marque-produit associée ainsi que les relations clients et la Recherche et Développement en cours. Ils sont amortis sur la durée de vie résiduelle estimée à la date d'acquisition.

IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

Les plans d'option de souscription ou d'achat d'actions pour le personnel attribués au cours des exercices 1998 à 2001, étant antérieurs au 7 novembre 2002, ne requièrent pas de retraitement, conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Les plans octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ont été enregistrés conformément à la norme IFRS 2.

Les options ont été évaluées à la date d'octroi sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres suivants ont été retenus :

- la volatilité tient compte de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action ;
- la durée moyenne de détention a été déterminée à 4,5 années ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des OAT à dix ans.

La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en compte de résultat durant la période d'acquisition des droits, selon l'estimation du Groupe du nombre d'instruments de capitaux propres finalement acquis, avec une contrepartie directe en capitaux propres. Les variations de juste valeur des options postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette comptabilisation.

IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprises

À compter du 1^{er} juillet 2009 les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée.

Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle ;

- les intérêts minoritaires sont évalués soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition représente tout excédent de la somme de la contrepartie transférée et le cas échéant de la valeur des « intérêts non contrôlés » sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. En fonction de l'option retenue pour la valorisation de ces intérêts lors de la prise de contrôle, l'écart d'acquisition reconnu représente soit la seule quote-part acquise par le Groupe (écart d'acquisition partiel) soit la part du Groupe et la part des intérêts non contrôlés (écart d'acquisition complet).

La contrepartie transférée est évaluée à sa juste valeur. Elle inclut les clauses de rémunération éventuelle également évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition laquelle prend en compte les probabilités de survenance.

Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges au cours de la période pendant laquelle ils sont encourus.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Les écarts d'acquisition, qui ne sont pas amortis, font l'objet d'un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle. Une perte de valeur est comptabilisée, le cas échéant, lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est notamment estimée en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés actifs non courants détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que si la vente est hautement probable et l'actif (ou le Groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente de l'actif et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan qui doit avoir été lancé. De plus, l'actif doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente de l'actif est supposée être réalisée dans le délai d'un an à compter de sa classification en actif détenu en vue de la vente.

Les actifs non courants (et groupes destinés à être cédés) classés en actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure. Ces actifs ne sont plus amortis à compter de leur date de classification en actifs détenus en vue de la vente.

NOTE 3 VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Acquisition du groupe Amesys

Lors de sa réunion le 18 janvier 2010, l'assemblée générale des actionnaires de Bull a massivement approuvé l'apport à Bull par Crescendo Industries du groupe Amesys. La transaction permet à Bull de devenir un leader européen des solutions de traitement informatique à grande échelle pour les systèmes critiques et hautement sécurisés en combinant d'une part, le savoir-faire du groupe Amesys dans le traitement du signal en temps réel et, d'autre part, l'expertise de Bull dans le traitement, l'analyse et l'exploitation des informations comme le Calcul haute performance, le stockage ainsi que les services d'infrastructure et d'ingérence associés. L'assemblée générale a

également approuvé l'augmentation du capital social au profit de Crescendo Industries, actionnaire du groupe Amesys. Crescendo Industries est ainsi devenu l'actionnaire de référence de Bull avec une participation de 19,87 % après l'opération. Un versement en numéraire à Crescendo Industries de 37,6 millions d'euros a également été effectué lors de la finalisation de l'opération le 18 janvier 2010.

L'opération se traduit par l'intégration du groupe Amesys dans le périmètre de consolidation du groupe Bull à compter du 1^{er} janvier 2010 et, sur le plan organisationnel, par la création d'une nouvelle division au sein de Bull, nommée « Sécurité et systèmes critiques » dirigée par l'équipe d'Amesys et dont les activités d'Amesys sont le socle.

L'impact de l'acquisition du groupe Amesys sur le bilan du Groupe est présenté de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 1 ^{er} janvier 2010
Immobilisations incorporelles	23,2
Immobilisations corporelles	1,7
Stocks et encours	2,9
Créances clients	38,6
Autres actifs courants	3,5
Placements en garantie	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,3
Emprunts et passifs financiers non courants	(0,6)
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	(1,3)
Provisions non courantes	(0,5)
Impôts différés – passif	(4,3)
Dettes fournisseurs	(16,7)
Clients : avances et acomptes reçus	(7,4)
Impôts à payer sur les bénéfices	(0,1)
Produits perçus d'avance	(0,7)
Provisions courantes	(1,0)
Autres passifs courants	(7,2)
Emprunts et passifs financiers courants	(1,6)
Juste valeur des actifs nets acquis	36,6
Écart d'acquisition	85,9
TOTAL ACQUISITION	122,5
Dont :	
■ prix d'acquisition versé en numéraire	37,6
■ prix d'acquisition versé en actions	84,9

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en autres charges opérationnelles pour 2,0 millions d'euros (hors taxes) sur l'exercice 2010. Les frais comptabilisés sur l'exercice 2009 étaient de 1,8 million d'euros.

L'acquisition a été financée en partie par augmentation de capital avec la création de 24 000 000 d'actions en date du 18 janvier 2010. À cette date le cours de l'action Bull s'élevait à 3,54 euros par action.

La contribution du groupe Amesys au résultat du groupe Bull au 31 décembre 2010, exprimée en millions d'euros, est la suivante :

- Chiffre d'affaires : 88,9 ;
- Marge brute : 22,4 ;

- EBIT : 5,0 ;
- Résultat net : 2,9.

Dissolution de la société Artware Benelux

L'ensemble des actifs et passifs de la société Artware Benelux a été transféré à la société Amesys Conseil en date du 13 décembre 2010 par transmission universelle de patrimoine. Cette dissolution n'a pas eu d'impact sur le résultat du Groupe.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2009

(en millions d'euros)	Frais de développement capitalisés	Relations commerciales	Technologies	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2009	6,9	4,0	5,7	16,6
Acquisitions	-	-	0,1	0,1
Cessions, reprises, transferts	(1,3)	-	(0,1)	(1,4)
Écarts de change	(0,1)	-	0,1	-
Autres mouvements	-	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2009	5,5	4,0	5,8	15,3
Amortissements cumulés au 1^{er} janvier 2009	(4,4)	(0,8)	(5,2)	(10,4)
Dotations	(1,1)	(0,5)	(0,3)	(1,9)
Cessions, reprises, transferts	1,3	-	0,1	1,4
Écarts de change	-	-	(0,1)	(0,1)
Autres mouvements	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31 décembre 2009	(4,2)	(1,3)	(5,5)	(11,0)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2009	2,5	3,2	0,5	6,2
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2009	1,3	2,7	0,3	4,3

2010

(en millions d'euros)	Frais de développement capitalisés	Relations commerciales	Technologies	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2010	5,5	4,0	5,8	15,3
Acquisitions	-	0,6	1,1	1,7
Cessions, reprises, transferts	-	-	(0,2)	(0,2)
Écarts de change	0,2	-	-	0,2
Autres mouvements ⁽¹⁾	-	4,5	19,7	24,2
Valeur brute au 31 décembre 2010	5,7	9,1	26,4	41,2
Amortissements cumulés au 1^{er} janvier 2010	(4,2)	(1,3)	(5,5)	(11,0)
Dotations	(1,0)	(1,4)	(3,4)	(5,8)
Cessions, reprises, transferts	-	-	0,2	0,2
Écarts de change	(0,1)	-	-	(0,1)
Autres mouvements ⁽¹⁾	-	(0,9)	(0,1)	(1,0)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2010	(5,3)	(3,6)	(8,8)	(17,7)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2010	1,3	2,7	0,3	4,3
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2010	0,4	5,5	17,6	23,5

(1) Concerne les variations de périmètre intervenues en 2010. Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition, des immobilisations incorporelles ont été identifiées pour 3,5 millions d'euros (relations commerciales amortissables sur une durée comprise entre 8 et 11 années) et pour 19,6 millions d'euros (technologies amortissables sur une durée comprise entre 4 et 7 années).

NOTE 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2009

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Matériel de location	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2009	3,2	94,4	100,7	2,5	200,8
Acquisitions	-	9,6	7,2	0,1	16,9
Cessions, reprises, transferts	-	(4,8)	(13,0)	(0,5)	(18,3)
Écarts de change	-	0,3	1,8	0,2	2,3
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2009	3,2	99,5	96,7	2,3	201,7
Amortissements cumulés au 1^{er} janvier 2009	-	(74,8)	(84,7)	(2,2)	(161,7)
Dotations	-	(4,5)	(7,3)	(0,1)	(11,9)
Cessions, reprises, transferts	-	4,5	12,6	0,2	17,3
Écarts de change	-	(0,2)	(1,4)	(0,1)	(1,7)
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31 décembre 2009	-	(75,0)	(80,8)	(2,2)	(158,0)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2009	3,2	19,6	16,0	0,3	39,1
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2009	3,2	24,5	15,9	0,1	43,7

2010

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Matériel de location	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2010	3,2	99,5	96,7	2,3	201,7
Acquisitions	-	8,0	17,2	0,1	25,3
Cessions, reprises, transferts	-	(1,3)	(6,1)	(1,3)	(8,7)
Écarts de change	-	0,3	2,4	0,1	2,8
Autres mouvements	-	1,1	4,0	-	5,1
Valeur brute au 31 décembre 2010	3,2	107,6	114,2	1,2	226,2
Amortissements cumulés au 1^{er} janvier 2010	-	(75,0)	(80,8)	(2,2)	(158,0)
Dotations	-	(4,2)	(9,7)	(0,1)	(14,0)
Cessions, reprises, transferts	-	0,8	6,3	1,3	8,4
Écarts de change	-	(0,2)	(2,1)	(0,1)	(2,4)
Autres mouvements	-	(0,7)	(2,7)	-	(3,4)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2010	-	(79,3)	(89,0)	(1,1)	(169,4)
Valeur nette au 1^{er} janvier 2010	3,2	24,5	15,9	0,1	43,7
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2010	3,2	28,3	25,2	0,1	56,8

NOTE 6 ÉCARTS D'ACQUISITION

2010

(en millions d'euros)	Valeur en début d'exercice	Acquisitions/dépréciations	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Valeur brute	57,7	85,9	-	143,6
Perte de valeur	(4,7)	(9,2)	-	(13,9)
VALEUR NETTE	53,0	76,7	-	129,7

Les écarts d'acquisition par entité s'analysent ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Bull HN Information Systems Inc. (États-Unis)	1,1	1,1
Réseau international	6,1	6,1
Bull SAS (France)	1,4	1,4
AMG.net (Pologne)	7,1	7,1
Agarik (France)	5,4	5,4
Serviware (France)	3,5	3,5
Siconet (Espagne)	-	9,2
CSB (Luxembourg)	3,7	3,7
Sirus (France)	1,8	1,8
science+computing (Allemagne)	13,7	13,7
Groupe Amesys	85,9	-
TOTAL	129,7	53,0

Conformément à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation annuels, et ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs (en cours d'année, principalement en cas de déviation significative du résultat par rapport au budget), pour déterminer les pertes de valeur éventuelles. Les acquisitions récentes constituent chacune une unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle les écarts d'acquisition sont alloués.

En 2010, le Groupe a constaté 85,9 millions d'euros d'écart d'acquisition liés à l'entrée dans le périmètre du groupe Amesys (voir note 3 « Variations de périmètre »).

Le montant recouvrable d'une UGT est déterminé sur la base de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs utilisent des projections de flux de trésorerie basées sur le plan stratégique à trois ans (2011 à 2013). Ils sont également fondés sur les hypothèses suivantes :

- les deux exercices suivant le plan stratégique sont extrapolés ;

- les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans sont déterminés sur la base d'un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0 % ;
- le taux d'actualisation est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital du Groupe et est identique pour l'ensemble des écarts d'acquisition de la zone Europe. Ce coût est basé sur une prime de risque de marché de 6,0 % afin de refléter les hypothèses à long terme utilisées dans les tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Il s'élève à 12,15 % à fin 2010.

Au 30 juin 2010, les tests de valorisation effectués ont entraîné la comptabilisation d'une perte de valeur de l'écart d'acquisition de la société Siconet pour 9,2 millions d'euros, compte tenu de la crise économique en Espagne.

Au 31 décembre 2010, le Groupe a conduit une analyse de sensibilité sur les hypothèses clé utilisées dont le taux d'actualisation de 10 % et la diminution du taux d'EBIT du flux terminal de 10 %. De tels changements d'hypothèses clé n'induiraient une perte de valeur que d'une seule UGT, le groupe Amesys, comme indiqué ci-dessous :

Variation de la juste valeur des écarts d'acquisition	Montant en millions d'euros
Augmentation du taux d'actualisation de 12,15 % à 13,15 %	(3,0)
Diminution de 10 % du taux d'EBIT du flux terminal	(1,9)

Par ailleurs, une diminution l'EBIT du groupe Amesys à hauteur de 10 % à compter de 2011 et sur la durée du test de dépréciation entraînerait une perte de valeur de 5,2 millions d'euros.

En 2009, les tests de dépréciation avaient conduit à déprécier les écarts d'acquisition de la société Siconet pour 3,0 millions d'euros et de la société CSB pour 0,6 million d'euros.

NOTE 7 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Valeur nette au 01/01/2010	Acquisitions	Cessions	Ajustements de valeur	Autres mouvements	Valeur nette au 31/12/2010
Actifs financiers disponibles à la vente	3,3	-	-	-	-	3,3
Prêts et avances	7,3	0,7	-	-	-	8,0
Participations dans les entreprises associées	3,6	-	-	-	(0,6)	3,0
TOTAL	14,2	0,7	-	-	(0,6)	14,3

Autres actifs financiers disponibles à la vente : ils comprennent pour l'essentiel les titres suivants : Symantec (moins de 1 %) évalué pour 2,1 millions d'euros (2,1 millions d'euros fin 2009), Keynectis (14,39 %) évalués pour 0,7 million d'euros, Safelayer (15 %) valorisé pour 0,5 million d'euros.

Prêts et avances : ils concernent pour l'essentiel des prêts entrant dans le cadre de l'aide à la construction en faveur des salariés.

Participations dans les entreprises associées : au 31 décembre 2010, comme à fin décembre 2009, ce poste comprend pour l'essentiel les participations dans les sociétés françaises Bull Finance (48,6 %) et SERES (34,0 %).

La part de résultat net dans les entreprises associées correspondant aux intérêts du groupe Bull est incluse dans le compte de résultat consolidé à la ligne intitulée « Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées ».

NOTE 8 STOCKS ET ENCOURS

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Produits finis	56,2	40,0
Produits encours, matières premières et fournitures	26,0	22,7
Pièces de rechange	16,9	17,9
Provisions pour dépréciation des :		
■ produits finis	(6,9)	(9,7)
■ produits encours, matières premières et fournitures	(9,9)	(4,9)
■ pièces de rechange	(15,2)	(14,9)
TOTAL	67,1	51,1

NOTE 9 CRÉANCES CLIENTS

CONTRATS DE LOCATION DE MATÉRIEL

Les contrats de location de matériel adossés à des financements externes sont comptabilisés selon les critères des normes IAS 17, IAS 32 et IAS 39. Dans le cas où il s'agit de contrats non résiliables, les créances de loyers sont, soit comptabilisées en créances clients pour le montant de l'encours de loyers restant dû, soit décomptabilisées, en fonction de l'analyse du transfert des risques et avantages.

« CONTRATS DE CONSTRUCTION » (IAS 11)

Bull réalise des contrats de construction dans de multiples pays, comptabilisés en fonction de l'état d'avancement. Pour les contrats réalisés en France, qui représentent la majorité des contrats de construction significatifs, le degré d'avancement est déterminé sur la base des coûts encourus pour les travaux exécutés. Pour les autres contrats la méthode des points de passage contractuellement définis (milestones), qui atteste de l'avancement d'une partie des travaux, est utilisée.

L'analyse de l'ensemble des contrats français de construction se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Montant des produits des contrats comptabilisés	157,8	92,6
Pour les contrats en cours à la fin de la période :		
a) montant total des coûts encourus et des bénéfices comptabilisés (moins les pertes comptabilisées)	207,2	115,9
b) montant brut dû par les clients pour les travaux du contrat	10,2	10,8
c) montant brut dû aux clients pour les travaux du contrat	(22,5)	(6,1)
d) avances reçues	-	-

L'évolution des produits d'une année sur l'autre est essentiellement due à des contrats *Extreme Computing* plus nombreux et plus importants pour lesquels le revenu est reconnu à l'avancement.

Cession de créances clients

Le Groupe procède à deux types de cession de créances : cession de créances commerciales dans le cadre de contrats d'affacturage d'une part, cession de créances locatives dans le cadre de contrats de refinancement avec des établissements de crédit d'autre part. Dans le premier cas, il s'agit de créances clients unitaires avec une échéance à court terme ; dans le second, il s'agit de la totalité de la créance de loyers dus de manière irrévocable par un client dans le cadre d'un contrat de location à moyen terme d'équipements.

Ces cessions sont examinées de manière approfondie selon les critères de l'IAS 39, et sont ou non décomptabilisées selon que l'analyse conclut à un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages.

Le principal contrat concerne les créances de Bull SAS sur ses clients domiciliés en France, les créances de Serviware et de Bull Belgique. Ce contrat se traduit par une cession sans recours pour la très grande majorité des créances cédées. L'analyse effectuée a permis de confirmer que le contrat permet de transférer substantiellement tous les risques et avantages liés aux factures cédées bénéficiant de la garantie sans recours, et plus particulièrement :

- le risque de défaillance du client ;
- le risque lié au retard de paiement ;

- le seul risque conservé par Bull est le risque de dilution qui donne lieu à la constitution d'une réserve auprès de l'organisme d'affacturage calibrée au plus près de la dilution réelle. Ce risque résiduel a été considéré comme non significatif au regard des autres risques transférés.

L'affactureur s'est engagé à mettre à la disposition des sociétés concernées, jusqu'au 31 décembre 2012, une ligne de financement d'un montant maximum de 150 millions d'euros, sous réserve que les indicateurs suivants soient respectés, sur la base des comptes consolidés semestriels et annuels de Bull :

- 1) EBITDA égal ou supérieur à 30 millions d'euros (sur une base annuelle) ;
- 2) ratio (dette nette/fonds propres) inférieur ou égal à 80 %.

En cas de non-respect de ces indicateurs, le délai de préavis de résiliation serait ramené à trois mois.

Les filiales espagnoles ont cédé des créances commerciales dans le cadre d'un contrat sans recours pour un montant de 14 millions d'euros à fin décembre 2010.

Les cessions de créances locatives sont intervenues en France (cessions comptabilisées pour un montant de 13,2 millions d'euros à fin décembre 2010 et 13,3 millions d'euros à fin décembre 2009), en Belgique et en Grande-Bretagne.

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble de ces opérations, par nature, en indiquant la valeur comptable des actifs cédés et celle des passifs associés.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010			Au 31 décembre 2009		
	Créances			Créances		
	Commerciales	Locatives	Total	Commerciales	Locatives	Total
Cessions comptabilisées						
■ créances cédées	2,8	13,5	16,3	9,4	13,8	23,2
■ trésorerie	2,1	13,5	15,6	8,2	13,8	22,0
■ comptes de garantie/ compte courant affacturage	0,7	-	0,7	1,2	-	1,2
■ dette	2,8	13,5	16,3	9,4	13,8	23,2
Cessions décomptabilisées						
■ créances cédées	180,2	5,1	185,3	156,3	7,1	163,4
■ trésorerie	152,5	5,1	157,6	134,7	7,1	141,8
■ comptes de garantie/ compte courant affacturage	27,6	-	27,6	21,6	-	21,6

Détails concernant les cessions de créances commerciales effectuées par Bull SAS

L'impact de la cession de créances de Bull SAS du 31 décembre 2010 sur les différents postes du bilan peut se résumer comme suit :

Poste concerné (en millions d'euros)	Au 31 décembre		Commentaires
	2010	2009	
Clients et comptes rattachés	(153,2)	(138,2)	Décomptabilisation des créances clients cédées sans recours
Compte de garantie affacturage	12,4	11,2	Dépôt de garantie contractuel
Compte courant affacturage	12,6	11,3	Créances clients cédées sans recours mais non financées
Trésorerie	129,5	123,3	Trésorerie obtenue (hors frais)
TOTAL	1,2	7,6	
Emprunts et passifs financiers courants	1,2	7,6	Dette correspondant au montant des créances cédées avec recours
TOTAL	1,2	7,6	

VALEUR DES CRÉANCES CLIENTS

La valeur nette comptable des créances clients, telle qu'elle est rapportée au bilan, reflète leur valeur de marché et se détaille ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Répartition par nature		
Valeur brute	132,1	119,7
Dépréciation	(7,7)	(7,2)
VALEUR NETTE	124,4	112,5



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

Par ancienneté, la valeur nette des créances se détaille ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation
Créances non échues	59,6	-	49,8	-
Échues depuis moins de 30 jours	32,9	-	34,3	-
Échues depuis plus de 30 et moins de 60 jours	9,1	-	7,4	(0,1)
Échues depuis plus de 60 et moins de 90 jours	4,2	-	2,8	-
Échues depuis plus de 90 et moins de 180 jours	8,2	(0,2)	7,2	(0,1)
Échues depuis plus de 180 et moins de 360 jours	6,0	(0,2)	9,0	(0,4)
Échues depuis plus d'un an	12,1	(7,3)	9,2	(6,6)
TOTAL	132,1	(7,7)	119,7	(7,2)

À fin 2010, comme à fin 2009, la majorité des créances échues depuis plus de 181 jours correspond à des grands comptes publics et parapublics de pays africains. Le recouvrement de ces créances peut être long, mais ne représente pas de risque majeur.

Le délai moyen d'encaissement clients est de 55 jours en 2010, comme en 2009.

NOTE 10 AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Créances sur financement R&D	4,4	5,3
Créances fiscales	24,5	6,0
Créances liées au personnel	0,8	0,8
Dépôts et cautionnements versés	2,7	2,7
Compte de garantie affacturage	13,2	11,3
Compte courant affacturage	15,1	11,6
Autres créances liées à l'exploitation	5,7	4,1
Charges constatées d'avance	19,8	19,6
TOTAL	86,2	61,4

L'augmentation des créances fiscales est liée à la constatation du crédit d'impôt recherche au titre de 2010 (17,5 millions d'euros). Le crédit d'impôt recherche comptabilisé sur l'exercice 2009 avait été encaissé à la clôture.

Le compte courant affacturage concerne principalement à fin 2010 comme à fin 2009, des créances cédées sans recours par Bull SAS mais non financées.

NOTE 11 ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 31 décembre 2010, comme au 31 décembre 2009, le Groupe n'a ni actif ni passif non courant détenu en vue de la vente.

NOTE 12 CAPITAL

Au 31 décembre 2010, le capital de Bull est constitué de 120 786 647 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

Toutes les actions émises sont intégralement libérées.

Au 31 décembre 2010, Bull autodétient 361 589 actions de son capital, représentant une valeur de marché de 1,23 million d'euros.

NOTE 13 RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL

Au 31 décembre 2010, le montant des réserves liées au capital est de 353,8 millions d'euros contre 270,0 millions d'euros à fin 2009. Cette variation de 83,8 millions d'euros se détaille ainsi :

- 82,5 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital ;
- 1,4 million d'euros au titre des différents plans d'options de souscription et d'attributions d'actions ;
- (0,1) million d'euros d'actions d'autocontrôle dans le cadre d'un contrat de liquidité.

NOTE 14 INTÉRÊTS MINORITAIRES

Pour l'essentiel, ils sont constitués d'une participation minoritaire de 8 % prise par la société NEC le 31 janvier 2006 dans la société Evidian suite à une opération d'augmentation de capital.

NOTE 15 EMPRUNTS ET PASSIFS FINANCIERS

Analyse de la dette financière par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Emprunt obligataire - OCEANES	0,2	0,2
Emprunt obligataire - NEC	-	7,0
Financement de créances locatives	3,7	6,1
Emprunts bancaires, crédit-bail, location financière	14,9	16,2
Dette financière à plus d'un an	18,8	29,5
Emprunt obligataire - NEC	7,0	-
Financement de créances locatives	5,4	7,2
Financement de créances commerciales	2,8	7,5
Emprunts bancaires, crédit-bail, location financière	7,4	7,2
Découverts bancaires	-	0,1
Instruments dérivés passif	1,6	-
Dette financière à moins d'un an	24,3	22,0
DETTE FINANCIÈRE TOTALE	43,1	51,5

Emprunt obligataire – OCEANES

Au 31 décembre 2010, le solde des OCEANES non converties s'élève à 58 629 titres. Ces obligations, remboursables le 1^{er} janvier 2033, représentent la part non-convertie des 11 495 396 titres émis en mai 2000 et non apportée à l'offre publique d'échange intervenue en juin – juillet 2004 et complétée en mars 2005. Ces 58 629 obligations convertibles donneraient droit à la conversion, à 5 862 actions de 0,10 euro de nominal.

Emprunt obligataire – NEC

Le 31 janvier 2006, NEC Corporation a souscrit à un emprunt obligataire convertible en actions, de 6 998 420 euros émis par Evidian France (valeur nominale par obligation : 1 euro). Cet emprunt donne droit lors de la conversion à 15 415 020 actions de Evidian France au prix de 0,454 euro par action. Les obligations portent intérêt au taux du marché (EURIBOR à un an + 75 points de base).

L'emprunt obligataire arrivé à échéance au 31 janvier 2011, a été intégralement remboursé au nominal, soit 7 millions d'euros, le 31 mars 2011.

Emprunts auprès d'établissements de crédit

L'encours est essentiellement constitué d'un crédit bancaire à moyen terme, contracté par Bull le 15 juillet 2009, de 15 millions d'euros, d'une durée de cinq ans, remboursable en quatre annuités à compter du 15 juillet 2011. Il est destiné à faciliter des opérations de croissance externe. Il est assorti d'un dépôt de la part de Bull, sous la forme du nantissement d'un bon à moyen terme négociable d'une durée de deux ans émis par la banque prêteuse à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Ce contrat de prêt comporte une clause d'exigibilité anticipée, dans le cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient pas un des ratios financiers suivants :

- endettement net/EBITDA inférieur à 2 ;
- endettement net/fonds propres inférieur à 1.

Dans le cadre de la mise en place du crédit syndiqué présenté au paragraphe 4.2.6 « Événements postérieurs à la clôture », ce prêt a été intégralement remboursé à la même date, et le nantissement du bon à moyen terme résilié a donné lieu à mainlevée.

Figurent aussi dans cette rubrique les engagements en location financement, pour un montant de 7,1 millions d'euros, correspondant soit au refinancement de contrats de location à moyen terme résiliables de matériels, soit à la location de matériels divers pour les besoins propres des sociétés du Groupe.

Financement de créances locatives et commerciales

Il s'agit de financements assis sur des actifs du Groupe.

Les créances locatives correspondent à des contrats de location à moyen terme non résiliables de matériels, ces créances étant cédées à des établissements de crédit pour en assurer le refinancement. Le risque de contrepartie est assumé par l'établissement de crédit, mais l'opération n'est pas décomptabilisée dans la mesure où Bull conserve la charge du recouvrement, et un risque de délai de paiement.

Les financements associés à des créances commerciales correspondent à la partie des créances cédées avec recours dans le cadre des programmes d'affacturage.

ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR ÉCHÉANCE

Au 31 décembre 2010, l'échéancier en capital de la dette financière est le suivant :

(en millions d'euros)	Total	< 1an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans
Montants	43,1	24,3	10,1	4,7	3,8	0,2

La dette à moins d'un an donne lieu à l'échéancier ci-dessous :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010
moins d'un mois	5,4
de 1 à 3 mois	8,5
de 3 à 6 mois	1,8
de 6 à 12 mois	8,6
TOTAL	24,3

ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR DEVISE

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Euro	41,2	48,8
Livre sterling	1,7	2,7
Autres	0,2	-
TOTAL	43,1	51,5

NOTE 16 PROVISION POUR CLAUSE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE

Le 20 février 2004, l'État français a notifié à la Commission européenne un projet d'aide à la restructuration de Bull, assortie d'une Clause de retour à meilleure fortune (CRMF). Après l'autorisation de la Commission le 1^{er} décembre 2004, l'État a versé une aide de 517 millions d'euros le 14 janvier 2005. Les conditions d'application de la CRMF sont les suivantes :

Bull s'engage à verser à l'État, pendant une période de huit exercices commençant le premier janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2012, sur la base des comptes arrêtés au titre de ces exercices, une somme égale à 23,5 % de la fraction excédant 10 millions d'euros du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull (RCAI) tel qu'il ressortira chaque année. Le RCAI correspond à l'EBIT* après charges et produits de financement.

Ce versement, qui doit intervenir chaque année après l'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale annuelle de la Société, est applicable sous les conditions cumulatives suivantes :

- 1) le RCAI de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 2) le flux de trésorerie généré par les opérations de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 3) les capitaux propres consolidés de Bull, après application de la CRMF au cours d'un exercice, ne deviennent pas inférieurs à 10 millions d'euros.

Si, pour un exercice donné, l'un des trois critères ci-dessus n'est pas rempli, aucune somme ne sera due par Bull en application de la CRMF au titre de cet exercice.

Par ailleurs, Bull pourra à son initiative et à tout moment, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004 par l'assemblée générale annuelle de la Société, procéder au rachat anticipé de la CRMF dans des conditions définies.

De même, dans l'hypothèse où Bull ferait l'objet d'une prise de contrôle, l'État peut, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, demander à Bull de procéder au rachat anticipé de la CRMF.

Les différentes estimations de remboursement de la CRMF prennent en compte certaines modalités d'application de la CRMF et sont affectées d'un taux d'actualisation intégrant les facteurs d'incertitude de l'activité.

Lors de la clôture des comptes de l'année 2010, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2011 à 2013), ce qui a conduit à l'actualisation du calcul de la CRMF pour les exercices 2011 et 2012.

Par conséquent, la provision s'élève à 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 en diminution de 1,2 million d'euros par rapport au 31 décembre 2009. Cette diminution s'explique par le versement de 2,9 millions relatif à 2009 et pour le solde par une dotation de 1,7 million d'euros liée à l'actualisation du plan stratégique, comprenant la contribution des profits futurs du groupe Amesys aux résultats du Groupe.

NOTE 17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le groupe Bull offre à ses salariés différents avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme, parmi lesquels des régimes de retraite à prestations définies (aux États-Unis, à Taïwan et en Europe occidentale). Le Groupe considère que l'âge de départ en retraite de ses salariés est, dans toutes les filiales, de 65 ans sauf mesure transitoire ou exceptionnelle.

RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PRESTATIONS DÉFINIES ET AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les caractéristiques de ces régimes (prestations services, financement et politique d'investissement des actifs) varient selon la législation et la réglementation applicables dans chaque pays.

Les filiales du Groupe ayant des régimes de retraite à prestations définies sont les suivantes :

- Bull GmbH (Allemagne), Bull GmbH (Autriche), Bull Integrated IT Solutions AE (Grèce), Bull HN Information Systems (États-Unis) et Bull Information Systems Ltd. (Taïwan).

Le plan de pension à prestations définies de Bull Nederland a été liquidé et les obligations et avoirs financiers transférés à un assureur. Cette externalisation entraîne une diminution sensible des avoirs financiers et de la dette correspondante.

Les filiales de Bull en France ont des indemnités pour départ en retraite (IDR) et des médailles du travail. Les filiales grecque et autrichienne offrent des équivalents de IDR. Les engagements pour les médailles sont d'environ 1 million d'euros.

SA Bull NV en Belgique offre à ses salariés des avantages de remboursements de soins médicaux pour le personnel retraité, ce régime est non financé et les engagements sont de 2,1 millions d'euros.

Les montants d'engagement des régimes à prestations définies ont été déterminés par des actuaires qualifiés.

* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

■ Réconciliation des actifs et passifs inscrits au bilan

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Rappel des passifs bruts au bilan	107,2	2,1	0,9	110,2	104,5
Rappel des actifs au bilan	(1,9)	-	-	(1,9)	(0,2)
Solde net du bilan	105,3	2,1	0,9	108,3	104,3
Ventilation du solde net du bilan					
Valeur actualisée des engagements financés	2,6	-	-	2,6	2,6
Juste valeur des actifs des régimes	(1,9)	-	-	(1,9)	(1,6)
Solde des régimes financés	0,7	-	-	0,7	1,0
Valeur actualisée des engagements non financés	133,9	2,1	0,9	136,9	122,3
Éléments non encore reconnus					
■ Coûts des services passés non comptabilisés	3,9	-	-	3,9	4,5
■ Gains potentiels non réalisables	-	-	-	-	0,0
■ Pertes ou (Gains) nets actuariels non comptabilisés	25,4	-	-	25,4	14,6
Total des éléments non encore reconnus	29,3	-	-	29,3	19,1
SOLDE	105,3	2,1	0,9	108,3	104,2

Note : les écarts actuariels en excédent de 10 % de l'engagement ou des actifs sont amortis sur la durée estimative résiduelle des participants.

■ Réconciliation des charges du compte de résultat

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Coûts des services de l'année (nets de cotisations)	1,0	-	-	1,0	0,8
Coûts financiers	6,6	0,1	0,1	6,8	6,8
Rendement attendu des actifs des régimes	-	-	-	-	(0,1)
Coûts des services passés comptabilisés	0,4	-	-	0,4	1,8
Pertes ou (Gains) nets actuariels comptabilisés	0,5	0,2	(0,1)	0,6	0,6
Autres charges	3,9	-	-	3,9	
Effet des liquidations/réduction de services futurs		-	-		4,9
TOTAL NET DES CHARGES DES RÉGIMES	12,4	0,3	-	12,7	14,8

Le rendement réel sur les actifs des régimes a été :

	2010	2009
en millions d'euros	0,0	(0,1)
en pourcentage	1,65 %	(0,19 %)

■ Variation des passifs nets des régimes comptabilisés au bilan

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Valeur en début d'exercice	101,6	1,9	0,9	104,4	102,7
Charges inscrites au compte de résultat	12,4	0,3	0,0	12,7	14,8
Cotisations patronales aux actifs de financement	(0,1)	-	-	(0,1)	(0,1)
Paiements de prestations non financées	(10,0)	(0,1)	(0,1)	(10,2)	(11,0)
Modifications de l'asset ceiling	-	-	-	-	(1,6)
Modifications du périmètre de consolidation et autres	1,6	-	-	1,6	(0,4)
Valeur en fin d'exercice	105,4	2,1	0,8	108,3	104,4

■ Évolution de la valeur actuelle des obligations

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Valeur actuelle des obligations en début d'exercice	122,2	1,9	1,0	125,1	252,5
Coûts des services de l'année	1,0	0,0	0,0	1,1	0,8
Coûts financiers	6,6	0,1	0,0	6,8	6,8
Ajustements divers	1,2	-	-	1,2	(0,2)
Coûts des services passés comptabilisés	0,0	-	-	0,1	1,2
Pertes ou (Gains) nets actuariels comptabilisés	12,1	0,2	(0,1)	12,2	5,2
Prestations versées	(10,1)	(0,1)	-	(10,2)	(18,6)
Effet des liquidations/réduction de services futurs	2,8	-	-	2,8	(122,5)
Écarts de change	0,6	-	-	0,8	(0,2)
Valeur actuelle des obligations en fin d'exercice	136,5	2,1	1,0	139,6	125,1

■ Évolution de la valeur des actifs de couverture

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Juste valeur en début d'exercice	1,6	-	-	1,6	153,2
Rendement attendu des actifs de couverture	0,1	-	-	0,1	0,1
Ajustements divers	-	-	-	-	-
Cotisations des employeurs	0,1	-	-	0,1	0,1
Cotisations des participants	-	-	-	-	-
Gains ou (pertes) nets actuariels comptabilisés	-	-	-	-	(0,3)
Prestations versées	(0,1)	-	-	(0,1)	(7,5)
Effet des liquidations/réduction de services futurs	-	-	-	-	(144,0)
Écarts de change	0,2	-	-	0,2	-
Juste valeur en fin d'exercice	1,9	-	-	1,9	1,6

Les actifs des régimes ne comprennent pas les terrains et immeubles occupés par des sociétés du Groupe ou les autres actifs utilisés par le Groupe.

Les actifs sont principalement constitués par des contrats d'assurance couvrant les avantages postérieurs à l'emploi.

La juste valeur des actifs des régimes ne comprend pas de titres émis par le Groupe.

■ Ventilation des obligations par zone géographique

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
France	39,9	-	0,7	40,6	25,8
Europe hors France	89,5	2,1	0,3	91,9	92,7
Amérique du Nord	5,8	-	-	5,8	5,5
Asie	1,3	-	-	1,3	1,1
Valeur en fin d'exercice	136,5	2,1	1,0	139,6	125,1

■ Principales hypothèses actuarielles

Au 31 décembre	2010	2009	2008	2007
Taux d'actualisation des engagements				
Europe continentale et Irlande	5,25 %	5,50 %	5,75 %	5,25 %
Amérique du Nord	5,00 %	5,50 %	6,50 %	6,00 %
Asie	2,00 %	2,00 %	2,50 %	2,75 %
Rendement attendu des actifs de régime				
Europe continentale et Irlande	3,75 % - 4,00 %	3,75 % - 4,00 %	4,25 % - 5,00 %	4,25 % - 5,85 %
Amérique du Nord	0 %	0 %	0 %	0 %
Asie	2,00 %	2,00 %	2,50 %	2,75 %
Taux de croissance y compris l'inflation des masses salariales				
Europe continentale et Irlande	0,50 % - 4,00 %	0,50 % - 3,00 %	0,50 % - 3,00 %	1,00 % - 3,50 %
Amérique du Nord	0 %	0 %	0 %	0 %
Asie	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,25 %
Taux de révision des rentes				
Europe continentale et Irlande	1,00 %	1,00 %	1,00 % - 2,00 %	0,25 % - 2,25 %
Amérique du Nord	0 %	0 %	0 %	0 %
Asie	0 %	0 %	0 %	0 %

Le taux d'actualisation est déterminé par référence au panier iBox.

■ Autres informations

(en millions d'euros en fin d'exercice)	Au 31 décembre				
	2010	2009	2008	2007	2006
Excédent ou (déficit)					
Valeur actuelle des obligations	139,6	125,1	252,5	263,8	259,9
Juste valeur des actifs	(1,9)	(1,6)	(153,2)	(174,7)	(168,0)
Excédent ou déficit	137,7	123,5	99,3	89,1	91,9
Montants attendus pour le prochain exercice fiscal					
Cotisations de l'employeur	0,1	0,1	0,1	1,2	1,4
Versements de prestations	11,1	7,8	7,8	16,7	10,0
Ajustements liés à l'expérience					
Passifs du régime	(5,5)	(1,8)	(0,6)	0,3	-
Actifs du régime	-	-	20,6	(0,1)	-

NOTE 18 PROVISIONS NON COURANTES

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Loyers des locaux inoccupés	1,8	1,5
Avantages au personnel	8,1	9,0
Risques fiscaux	8,3	7,1
Autres risques et divers	4,9	4,9
TOTAL	23,1	22,5

■ Variations de l'exercice 2010 des provisions non courantes

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2010	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres mouvements *	Valeur 31/12/2010
TOTAL PROVISIONS	22,5	1,4	(2,3)	(0,3)	1,8	23,1

* Autres mouvements : liés pour l'essentiel à l'impact de l'acquisition du groupe Amesys et aux variations de change intervenues en 2010.

■ Variations de l'exercice 2009 des provisions non courantes

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2009	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres mouvements *	Valeur 31/12/2009
TOTAL PROVISIONS	25,3	1,6	(2,7)	(4,1)	2,2	22,5

* Autres mouvements : liés pour l'essentiel aux variations de change intervenues en 2009.

NOTE 19 PROVISIONS COURANTES ET AUTRES PASSIFS COURANTS

■ Provisions courantes

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Frais de personnel et engagements assimilés	7,1	4,1
Réclamations clients	4,5	5,0
Garanties produits	5,2	5,5
Autres risques et charges relatifs aux produits et services vendus	7,2	4,7
Charges à payer et divers	29,6	25,6
TOTAL	53,6	44,9

■ Variation de l'exercice 2010 des provisions courantes

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2010	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres mouvements *	Valeur 31/12/2010
TOTAL PROVISIONS	44,9	27,8	(10,5)	(10,0)	1,4	53,6

* Autres mouvements : liés pour l'essentiel à l'impact de l'acquisition du groupe Amesys et aux variations de change intervenues en 2010.

■ Variation de l'exercice 2009 des provisions courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur 01/01/2009	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres mouvements	Valeur 31/12/2009
TOTAL PROVISIONS	58,9	12,6	(14,6)	(11,7)	(0,3)	44,9

■ Autres passifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Impôts et taxes	3,3	1,8
Salaires	31,1	31,1
Autres frais de personnel	52,3	44,3
Factures à recevoir et divers	73,4	64,6
TOTAL	160,1	141,8

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUE DE CONTREPARTIE

Les risques clients sont encadrés par une politique Groupe de gestion du risque clients. Des limites de crédit sont fixées pour tout client privé, avec une révision au moins annuelle. Au-delà d'un certain montant, ces limites de crédit sont approuvées par la direction financière Groupe.

La forte proportion de clients publics limite considérablement le risque clients auquel le Groupe est exposé.

Enfin, les créances de Bull SAS sur ses clients domiciliés en France bénéficient, pour environ 99 % de leur montant au 31 décembre 2010, d'une assurance crédit dans le cadre du contrat d'affacturage.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change. Pour ces deux types d'opérations, ne sont retenus que des partenaires financiers de premier plan.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La totalité des filiales françaises, et la majorité des filiales d'Europe de l'Ouest, sont impliquées dans un processus quotidien de centralisation automatique de la trésorerie par la société mère du Groupe. Les autres filiales transfèrent régulièrement leur trésorerie excédentaire disponible à la société mère.

La quasi-totalité de la dette est portée par les sociétés françaises, soit Bull, soit Bull SAS.

Une partie de la trésorerie, correspondant aux comptes de garantie (voir note 9) n'est pas disponible.

La trésorerie nette du Groupe est largement positive. Une partie de cette trésorerie résulte des contrats d'affacturage, dont l'impact en trésorerie est indiqué à la note 9 annexe aux comptes consolidés. Le principal contrat concerne les sociétés Bull SAS, Bull Belgique et Serviware. Au titre de ce contrat, l'affactureur s'engage à mettre à la disposition de ces sociétés une ligne de financement de 150 millions d'euros, valable jusqu'au 31 décembre 2012, sous réserve du respect des ratios indiqués dans cette même note.

La trésorerie du Groupe enregistre des variations saisonnières importantes, liées aux cycles de facturation et d'encaissement. Ces variations sont de l'ordre de 100 millions d'euros, avec les points hauts atteints en fin de semestre. Toutefois, la trésorerie nette du Groupe reste positive tout au long de l'année, même si on exclut la trésorerie résultant de l'affacturage.

La clause de remboursement anticipé du prêt à moyen terme, dont l'impact en trésorerie nette est de 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2010, est indiquée dans la note 15 annexe aux comptes consolidés. Ce prêt a été entièrement remboursé en janvier 2011, dans le cadre de la mise en place à la même date du crédit syndiqué (voir paragraphe 4.2.6).

RISQUE DE CHANGE

La politique de couverture du risque de change est explicitée dans la partie « Gestion des risques » chapitre 1.8. Il est rappelé que le Groupe a choisi de ne pas établir comptablement au 31 décembre 2010 une relation de couverture sur ces opérations. Les gains ou pertes sur l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture correspondants sont enregistrés systématiquement en compte de résultat.

Exposition aux risques de change

Les risques de change du Groupe, compte tenu des instruments dérivés de change, s'analysent comme suit (les expositions correspondant à un passif net dans la devise sont indiquées en négatif) :

L'exposition financière est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	USD	GBP	USD	GBP
Exposition bilan	(7,9)	(9,9)	(4,0)	(12,0)
Instruments dérivés de change	7,9	10,7	4,7	13,0
Exposition nette après couverture	-	0,8	0,7	1,0

L'exposition commerciale est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	USD	GBP	USD	GBP
Exposition bilan	(16,9)	(0,1)	(17,3)	2,3
Exposition flux futurs	(65,4)	-	(16,9)	0,0
Instruments dérivés de change	79,0	-	25,6	(0,7)
Exposition nette après couverture	(3,3)	(0,1)	(8,6)	1,6

L'augmentation de l'exposition liée à des flux futurs est due à la fois au passage d'une couverture budgétaire semestrielle en 2010 à une couverture budgétaire annuelle en 2011, et aux caractéristiques des contrats unitaires couverts.

Valeur de marché des instruments dérivés

Les justes valeurs des instruments dérivés de change au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Actif	Passif
Achats à terme	0,3	0,6
Ventes à terme	-	0,1
Achats d'options d'achat	0,9	-
Achats d'options de vente	-	-
Ventes d'options de vente	-	0,9
TOTAL	1,2	1,6

L'échéancier des instruments dérivés passif est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010
moins d'un mois	0,2
de 1 à 3 mois	0,4
de 3 à 6 mois	0,2
de 6 à 12 mois	0,9
TOTAL	1,6

La juste valeur de marché des opérations à terme est donnée par les cours à terme des devises concernées à la date de clôture, celle des options par les modèles standards de valorisation des options. Ces opérations entrent donc dans la catégorie des opérations évaluées selon le niveau 2 de la norme IFRS 7, c'est-à-dire sur la base de paramètres de marchés observables.

Impact sur le résultat des instruments dérivés

Les variations de juste valeur des instruments dérivés de change ont un impact net négatif de 0,4 million d'euros, avant impôts, sur le compte de résultat au 31 décembre 2010.

Sensibilité au risque de change

L'incidence d'une variation de plus ou moins 10 % de l'EUR par rapport à l'USD sur le résultat avant impôt au 31 décembre 2010 a été calculée sur la base de l'exposition nette du Groupe, telle qu'indiquée dans les tableaux ci-dessus.

(en millions d'euros)	EUR/USD	
	+ 10 %	- 10 %
Incidence sur le résultat avant impôt	(3,1)	2,7

L'incidence d'une variation du cours du GBP n'est pas significative.

Risque de taux d'intérêt

Les actifs financiers à taux variable sont les placements en OPCVM monétaires, bon à moyen terme négociable (BMTN) souscrit en garantie du prêt à moyen terme, et les comptes de garantie. Les actifs financiers à taux fixe sont les certificats de dépôt, dont le taux est fixe jusqu'à leur échéance trimestrielle.

Les passifs financiers à taux variable sont constitués du financement résultant des programmes de cession de créances commerciales

pour leur part cédée avec recours, du crédit bancaire à moyen terme de 15 millions d'euros, de l'emprunt obligataire NEC. Les passifs financiers à taux fixe sont les financements de créances locatives et les autres emprunts bancaires.

Les actifs financiers à taux variable excèdent largement les passifs financiers à taux variables. Actifs et passifs financiers à taux variables sont liés à des indices qui évoluent de manière similaire.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque lié à la variation des taux d'intérêt.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Taux fixe :		
Actifs financiers	57,1	62,6
Passifs financiers	(16,4)	(23,8)
Exposition nette taux fixe	40,7	38,8
Taux variable :		
Actifs financiers	215,6	226,2
Passifs financiers	(26,7)	(29,6)
Exposition nette taux variable	188,9	196,6

L'exposition nette du Groupe au risque de taux, selon la maturité des actifs et passifs financiers, s'analyse ainsi au 31 décembre 2010 :

(en millions d'euros)	Actifs financiers		Passifs financiers		Exposition nette	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	57,1	199,9	(8,8)	(15,5)	48,3	184,4
Plus d'un an	-	15,7	(7,6)	(11,2)	(7,6)	4,5
TOTAL	57,1	215,6	(16,4)	(26,7)	40,7	188,9

Il faut toutefois noter que les chiffres ci-dessus correspondent à l'exposition bilantielle. Le Groupe bénéficie par ailleurs du financement à taux variable de ses créances commerciales cédées sans recours, et décomptabilisées. Le montant de ces financements au 31 décembre 2010 est de 152,5 millions d'euros (voir note 9 « cessions de créances clients »), et l'exposition nette totale du Groupe au risque de taux variable, en tenant compte de ces financements, est de 36,4 millions d'euros.

Une variation instantanée de 100 points de base des taux court terme (l'Euribor 3 mois pouvant être considéré comme le principal indice de référence) se traduirait par un impact de 0,3 million d'euros sur le résultat avant impôt du Groupe.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque lié à la variation des taux d'intérêt.

NOTE 21 CONCENTRATION DE RISQUE DE CRÉDIT SUR UN TIERS

À l'exception des soldes relatifs aux sociétés apparentées, aucun client ne représente plus de 10 % du total clients.

NOTE 22 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » de nature non récurrente regroupent les postes suivants :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Gains nets sur cessions d'actifs	-	0,5
Dépréciation écarts d'acquisition	(9,2)	(3,6)
Coûts de départs transactionnels	(14,1)	(14,4)
Divers	14,5	2,9
TOTAL	(8,8)	(14,6)

Exercice 2010 :

Les autres produits et charges opérationnels divers de 14,5 millions d'euros correspondent pour l'essentiel à :

- 11,8 millions d'euros de crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2009 ;
- 6,0 millions d'euros de remboursement lié à une indemnité d'assurance ;
- (2,0) millions d'euros de coûts liés à l'acquisition du groupe Amesys ;
- (1,4) million d'euros de dotations aux provisions relatives à des litiges anciens dont les risques ont été réévalués.

Le crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2009 a été encaissé durant l'exercice 2010. Le crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2010 est classé en diminution des frais de Recherche et Développement.

Exercice 2009 :

Les autres produits et charges opérationnels divers de 2,9 millions d'euros correspondent pour l'essentiel à :

- 5,2 millions d'euros de reprises sur provisions relatives à des litiges anciens dont les risques ont été réévalués ;
- (1,8) million d'euros de coûts liés à l'acquisition du groupe Amesys ;
- (0,4) million de charges consécutives à la dissolution du fonds de pension en Irlande.

NOTE 23 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le groupe Bull est assujéti à divers impôts sur les bénéfices conformément à la législation fiscale en vigueur dans les différents pays où il exerce ses activités.

Bull n'est pas placé sous le régime du bénéfice mondial et seules les sociétés françaises sont intégrées fiscalement à l'exception de la société Evidian. Le groupe Amesys intégrera le groupe fiscal de Bull à partir du 1^{er} janvier 2011.

Les impôts sur les bénéfices s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Impôts exigibles	(4,3)	(4,3)
CVAE	(5,9)	-
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(10,2)	(4,3)

Depuis 2010, la taxe professionnelle est remplacée par deux nouvelles contributions :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE) assise sur les valeurs foncières de l'actuelle taxe professionnelle ;
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

À la suite de ce changement fiscal, le Groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt pour ses entités françaises, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes au regard des normes IFRS et des interprétations de l'IFRIC.

Les impôts différés actifs et passifs se détaillent ainsi :

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2010	Dotations/Reprises	Autres mouvements *	Valeur 31/12/2010
Impôts différés – actif	16,2	(0,9)	-	15,3
Impôts différés – passif	(0,7)	1,1	(4,3)	(3,9)
IMPÔTS DIFFÉRÉS – NET	15,5	0,2	(4,3)	11,4

* Autres mouvements : liés pour l'essentiel à l'impact de l'acquisition du groupe Amesys

Les principales composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Reports déficitaires (impôts)	670,3	672,4
Différences temporaires *	19,5	16,8
Total impôts différés actifs potentiels	689,8	689,2
Impôts différés actifs reconnus	15,3	16,2
Impôts différés passifs reconnus	(3,9)	(0,7)

* Dont essentiellement provisions dépréciation d'actifs et plus-values sur cessions d'actifs corporels et financiers.

VÉRIFICATIONS FISCALES DE BULL

La société Bull SAS a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les années 2006 et 2007, qui s'est traduit par de faibles redressements acceptés et régularisés. Un précédent contrôle fiscal s'était conclu par un premier redressement en matière de retenue à la source sur versement de redevances de logiciels GCOS 8 jugées excessives vers la filiale américaine Bull HN en 2003. Ce redressement contesté et provisionné dans les comptes pour 1,7 million d'euros est actuellement en cours d'arbitrage entre les administrations fiscales française et américaine.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés actifs sont déterminés d'une part à partir des consommations des différences temporaires et des déficits reportables, et d'autre part des résultats prévisionnels annuels tels qu'ils ressortent du dernier plan stratégique présenté au conseil d'administration.

Les impôts différés actifs s'élèvent à 15,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 comparé à 16,2 millions d'euros à fin 2009. Cette diminution de 0,9 million d'euros est liée à :

- l'actualisation de la provision pour la Clause de retour à meilleure fortune, qui a conduit à une réduction de 3,4 millions d'euros ;

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 12, la CVAE a été qualifiée d'impôt sur les bénéficiaires. La CVAE au titre de l'exercice 2010 a donc été comptabilisée pour un montant de 5,9 millions d'euros.

Le crédit d'impôt recherche au titre de 2009 a été encaissé et comptabilisé en autres produits opérationnels. Le crédit d'impôt recherche comptabilisé en 2010 correspond à une estimation de ce crédit au titre de 2010 et est comptabilisé en diminution des frais de Recherche et Développement. Suite à une amélioration des procédures d'évaluation du crédit d'impôt recherche, celui-ci est dorénavant comptabilisé au cours de l'exercice pendant lequel les dépenses correspondantes sont engagées.

- l'activation d'impôts différés actifs pour 2,5 millions d'euros, sur des déficits fiscaux qui seront utilisés par imputation sur les résultats futurs du groupe Amesys.

La variation des impôts différés passifs est liée à la reconnaissance d'immobilisations incorporelles dans le cadre de l'acquisition du groupe Amesys.

TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

Par l'utilisation ou la génération de reports déficitaires, ainsi que par la constatation et la reconnaissance d'impôts différés actifs, le taux d'impôt effectif est significativement différent du taux statutaire ; en conséquence, la réconciliation entre ces deux taux d'impôt, n'a pas de pertinence et n'a donc pas été établie.

DÉFICITS REPORTABLES

Au 31 décembre 2010, le groupe Bull dispose, en cumul, entité par entité, de reports déficitaires fiscaux estimés dans leur ensemble à 1 976,8 millions d'euros majoritairement en France. Ces reports déficitaires sont à concurrence de 1 916,3 millions d'euros reportables indéfiniment, le solde étant soumis à prescription comme suit : 12,5 millions d'euros en 2011, 4,0 millions d'euros en 2012 et 44,0 millions d'euros en 2013 et au-delà.

NOTE 24 RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

La quote-part des résultats des entreprises associées (Bull Finance et SERES) est une perte de 0,4 million d'euros en 2010 et était nulle en 2009.

NOTE 25 RÉSULTAT PAR ACTION

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Résultat net (part du Groupe)	6,5	1,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	120 425 058	96 336 058
Résultat de base par action (en euros)	0,05	0,01
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de la période	122 648 920	99 209 920
Résultat dilué par action (en euros)	0,05	0,01

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice en excluant les actions autodétenues.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en

circulation au cours de la période, qui correspond au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives excluant du nombre d'actions autodétenues. Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options « dans la monnaie » et les obligations convertibles en actions émises par le Groupe.

NOTE 26 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS, FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF DU GROUPE

RÉMUNÉRATION BRUTE GLOBALE DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des dirigeants et mandataires sociaux du groupe Bull inclut 24 personnes en 2010, contre 23 en 2009 :

- les membres du comité opérationnel d'une part, soit 14 personnes pour l'exercice 2010 incluant le Président-directeur général ;
- les administrateurs non exécutifs d'autre part, soit 10 personnes pour l'exercice 2010.

Au cas où un dirigeant n'a pas participé au comité opérationnel pour la totalité de l'exercice, la rémunération prise en compte est sa rémunération globale annuelle au prorata de son temps de présence au comité, jusqu'à sa date de remplacement effectif. La rémunération globale des dirigeants du groupe Bull s'élève à 10,7 millions d'euros en 2010 dont 5,3 millions d'euros d'avantages court terme (en léger recul par rapport à 2009) et 5,1 millions d'euros d'indemnités. Elle se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Avantages court terme ⁽¹⁾	Avantages long terme ⁽²⁾	Indemnités ⁽³⁾	Paiements en actions ⁽⁴⁾	Total
2010					
Membres du comité opérationnel et administrateurs (24 personnes)	5,3	-	5,1	0,3	10,7
2009					
Membres du comité opérationnel et administrateurs (23 personnes)	5,5	-	-	0,4	5,9

(1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires.

(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision).

(4) Incluent les paiements en actions sous forme de stock-options (charges comptabilisées selon IFRS 2).

FRAIS DE PERSONNEL

Le total des frais de personnel du Groupe, y compris les charges sociales, s'élève à 583,9 millions d'euros en 2010 (517,6 millions d'euros en 2009). L'évolution est essentiellement due à l'acquisition en janvier 2010 du groupe Amesys.

EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2010 est de 8 537 personnes, se répartissant ainsi :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
France	5 012	4 340
Europe (hors France)	2 580	2 475
Amérique du Nord	201	179
Amérique Latine	346	370
Asie et Afrique	398	343
EFFECTIF TOTAL	8 537	7 707

L'évolution de l'effectif du Groupe est essentiellement due à l'acquisition en janvier 2010 du groupe Amesys.

NOTE 27 PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS

PLANS D'OPTIONS

Le Groupe a instauré des plans d'options les années suivantes : 2000, 2001, 2004, 2005, 2006, 2008, 2009 et 2010.

Aucune option n'a été exercée sur les plans 2000, 2001 et 2004. Ces plans ont expiré en 2010.

Les plans encore en cours sont décrits ci-après :

Plan d'options de souscription d'actions de 2005

Ce plan résulte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004. Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil d'administration du 10 février 2005 a donné pouvoirs à son président pour attribuer jusqu'au conseil d'administration suivant, des stocks options à des personnes promues ou nouvellement recrutées. Ces attributions ont concerné 13 personnes et un nombre total de 2 950 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 295 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 295 000 actions de 0,10 euro de nominal chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,10 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 85 000 options ont été attribuées au prix de 6,20 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 120 000 options ont été attribuées au prix de 6,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,50 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,80 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 30 000 options ont été attribuées au prix de 6,90 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Le conseil d'administration du 21 juillet 2005 a attribué à six personnes un total de 1 400 000 options (nominal de 0,01 euro) soit 140 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 140 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Le prix d'exercice de ces options est de 6,50 euros.

Par le conseil d'administration du 9 novembre 2005, 169 personnes ont reçu un total de 10 190 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 1 019 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 1 019 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 30 000 options ont été attribuées au prix de 8,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 989 000 options ont été attribuées au prix de 7,80 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

■ **Tableau récapitulatif des Plans 2005 (sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)**

Plan 2005

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004
Date du conseil	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	21/07/2005	09/11/2005	09/11/2005
Nombre d'options consenties à l'origine	85 000	120 000	20 000	20 000	140 000	989 000	30 000
■ dont aux membres du comité opérationnel	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	2	6	1	1 *	6	165	4 *
■ dont membres du comité opérationnel	1	5	-	-	5	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-	-	-	-
Date de départ de l'exercice	26/05/2009	12/06/2009	13/06/2009	13/06/2006 *	04/08/2009	23/11/2009	23/11/2006 *
Date d'expiration	26/05/2011	12/06/2011	13/06/2011	13/06/2011	04/08/2011	23/11/2011	23/11/2011
Prix d'exercice en euro	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Options levées en 2010	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	1	4	-	-	6	114	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	4	-	-	5	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche **	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à lever au 31/12/2010	10 000	90 000	-	-	140 000	688 500	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	90 000	-	-	130 000	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche **	-	-	-	-	-	-	-

L'acquisition des droits se fait par quart chaque année. L'exercice et la cession sont libres au bout de la quatrième année.

* Bénéficiaires américains : l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire au fur et à mesure de l'acquisition des droits à chaque anniversaire.

** Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ. Conformément au règlement du plan, ces droits sont devenus caducs 3 mois après la cessation de ses fonctions.

Au 31 décembre 2010, un total de 495 500 options a été annulé ou est devenu caduc. En 2010, aucune option de ce plan n'a été exercée.

Au 31 décembre 2010 il reste 958 500 options potentiellement exerçables, dont 240 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel, et dont aucune option n'est détenue par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

Plans d'options de souscription d'actions 2006

En 2006, de nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées :

- 120 000 options lors du conseil d'administration du 21 février 2006, au prix de 10,15 euros par action nouvelle ;
- 25 000 options lors du conseil d'administration du 9 mai 2006, au prix de 9,52 euros par action nouvelle ;
- 15 000 options lors du conseil d'administration du 26 juillet 2006, au prix de 4,51 euros par action nouvelle ;
- 20 000 options lors du conseil d'administration du 18 octobre 2006, au prix de 4,39 euros par action nouvelle.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, est soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif est mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

■ Tableau récapitulatif des Plans 2006

Plan 2006

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	17/05/2006	17/05/2006
Date du conseil	21/02/2006	09/05/2006	26/07/2006	18/10/2006
Nombre d'options consenties à l'origine	120 000	25 000	15 000	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	100 000	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	3	1	1	1
■ dont membres du comité opérationnel	1	-	-	1
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1	-	-	-
Date de départ de l'exercice	08/03/2010	09/05/2010	11/08/2010	02/11/2010
Date d'expiration	08/03/2012	09/05/2012	11/08/2012	02/11/2012
Prix d'exercice en euro	10,15	9,52	4,51	4,39
Options levées en 2010	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	20 000	25 000	-	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	20 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	2	1	-	1
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	1
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	-	-	-	-

* Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ. Conformément au règlement du plan, ces droits sont devenus caducs 3 mois après la cessation de ses fonctions.

Au 31 décembre 2010 un total de 115 000 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée en 2010. Au 31 décembre 2010 il restait 65 000 options potentiellement exerçables, dont 20 000 sont détenues par un membre du comité opérationnel, et dont aucune option n'est détenue par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

Plan d'options de souscription d'actions 2008

En 2008, le conseil d'administration du 14 février 2008 a attribué 1 394 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix de 2,89 euros par action.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

■ Tableau récapitulatif du Plan 2008

Plan 2008

Date d'assemblée	17/05/2006
Date du conseil	14/02/2008
Nombre d'options consenties à l'origine	1 394 000
■ dont membres du comité opérationnel	585 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	150 000
Nombre de bénéficiaires	58
■ dont membres du comité opérationnel	11
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1
Date de départ d'exercice	03/03/2012
Date d'expiration	03/03/2014
Prix d'exercice en euro	2,89
Options levées en 2010	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	1 110 250
■ dont membres du comité opérationnel	405 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	75 000
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	55
■ dont membres du comité opérationnel	8
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	1

* *Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ.*

Au 31 décembre 2010, un total de 283 750 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010, il restait 1 110 250 options potentiellement exerçables, dont 405 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel, dont 75 000 sont détenues par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

Plan d'options de souscription d'actions 2009

En 2009, les conseils d'administration du 12 février et 29 juillet 2009 ont attribué 1 509 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix respectif de 1,38 et 2,40 euros par action.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

■ Tableau récapitulatif des Plans 2009

Plan 2009

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	12/02/2009	29/07/2009
Nombre d'options consenties à l'origine	200 000	1 309 000
■ dont membres du comité opérationnel	200 000	505 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	200 000	-
Nombre de bénéficiaires	1	63
■ dont membres du comité opérationnel	1	9
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1	-
Date de départ d'exercice	27/02/2013	14/08/2013
Date d'expiration	27/02/2015	14/08/2015
Prix d'exercice en euro	1,38	2,40
Options levées en 2010	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	50 000	1 057 750
■ dont membres du comité opérationnel	50 000	312 500
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	50 000	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	1	57
■ dont membres du comité opérationnel	1	7
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	1	-

* *Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ.*

Au 31 décembre 2010, un total de 401 250 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010 il reste donc 1 107 750 options potentiellement exerçables, dont 362 500 sont détenues par les membres du comité opérationnel, et dont 50 000 par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

Plans d'options de souscription d'actions de 2010

Le conseil d'administration du 10 février 2010, a attribué 200 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix de 3,45 euros par action.

Ce plan a une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Dans le cadre de ce plan, l'acquisition définitive des options se fait par quart pendant les quatre premières années et est soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable du mandataire social au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération. Le bénéficiaire ne peut exercer ses droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année.

Le conseil d'administration du 27 octobre 2010, a attribué à 65 personnes un total de 1 805 000 options de souscription d'actions, au prix d'exercice de 3,41 euros par option.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année. Pour le mandataire social et les membres du comité opérationnel uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable du mandataire social au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

■ Tableau récapitulatif des Plans 2010

Plans 2010

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	10/02/2010	27/10/2010	27/10/2010	27/10/2010
Nombre d'options consenties à l'origine	200 000	200 000	420 000	1 185 000
■ dont précédent mandataire social :				
Didier Lamouche	200 000	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	420 000	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	200 000	-	-
Nombre de bénéficiaires	1	1	7	57
■ dont précédent mandataire social :				
Didier Lamouche	1	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	7	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	1	-	-
Date de départ de l'exercice	26/02/2014	12/11/2014	12/11/2014	12/11/2014
Date d'expiration	26/02/2016	12/11/2016	12/11/2016	12/11/2016
Prix d'exercice en euro	3,45	3,41	3,41	3,41
Options levées en 2010	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	-	200 000	360 000	1 185 000
■ dont précédent mandataire social :				
Didier Lamouche	-	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	360 000	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	200 000	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	-	1	6	57
■ dont précédent mandataire social :				
Didier Lamouche	-	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	6	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	1	-	-

Au 31 décembre 2010, un total de 260 000 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010 il reste donc 1 745 000 options potentiellement exerçables, dont 560 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel dont 200 000 détenues par le mandataire social, Philippe Vannier.



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

■ Synthèse des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2010 (actions de 0,10 euro de nominal)

	Plans 2005	Plans 2006	Plan 2008	Plans 2009	Plans 2010	Total
Solde des options restant à lever						
■ par le précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	75 000	50 000	-	125 000
■ par le mandataire social : Philippe Vannier	-	-	-	-	200 000	200 000
■ par tous les membres du comité opérationnel	240 000	20 000	405 000	362 500	560 000	1 587 500
■ par l'ensemble des salariés et mandataires sociaux	958 500	65 000	1 110 250	1 107 750	1 745 000	4 986 500

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

À date, les attributions d'actions gratuites n'ont pas été assorties de conditions de performance.

Plan d'attribution d'actions gratuites 2008

Le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a décidé l'attribution gratuite de 294 000 actions à un groupe de salariés. L'attribution a les caractéristiques suivantes :

Plan AGA 2008

Date d'assemblée	14/05/2008
Date du conseil	29/07/2008
Nombre de droits consentis à l'origine	294 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires	98
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-
Date de départ de l'exercice	29/07/2008
Date d'expiration	30/07/2012
Droits exercés en 2010	129 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2010	102 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	77
■ dont membre du comité opérationnel	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-

Au 31 décembre 2010, 63 000 actions ont été annulées ou sont devenues caduques.

Plans d'attribution d'actions gratuites 2010

En 2010 les conseils d'administration du 27 juillet 2010 et du 27 octobre 2010 ont attribué 571 000 actions gratuites à un groupe de salariés. Dans le cadre de ce plan, le transfert définitif de propriété des actions, est soumis à une condition de présence dans le Groupe à l'issue des deux ans suivant la date de l'attribution.

Les attributions ont les caractéristiques suivantes :

Plan AGA 2010

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	27/07/2010	27/10/2010
Nombre de droits consentis à l'origine	511 000	60 000
■ dont membres du comité opérationnel	-	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	-
Nombre de bénéficiaires	19	15
■ dont membres du comité opérationnel	-	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	-
Date de départ de l'exercice	27/07/2010	27/10/2010
Date d'expiration	28/07/2014	27/10/2014
Droits exercés en 2010	-	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2010	511 000	56 000
■ dont membres du comité opérationnel	-	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	19	14
■ dont membres du comité opérationnel	-	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	-

Au 31 décembre 2010, 4 000 actions ont été annulées ou sont devenues caduques.

PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

Au 31 décembre 2010, le Fonds Bull Actionnariat détient 810 000 titres et France Bull 98 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation, compte tenu de leur taille devenue trop petite par rapport aux frais de gestion, ont été reconvertis en fonds multi-entreprises.

NOTE 28 TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (PARTIES LIÉES)

Les principales transactions entre le groupe Bull et les sociétés apparentées (parties liées) sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Transactions avec NEC :		
Achats	2,7	13,1
Ventes	0,1	1,5
Comptes à payer	0,3	1,3
Comptes à recevoir	-	0,1
Transactions avec Crescendo Industries :		
Achats	1,8	-
Ventes	-	-
Comptes à payer	0,1	-
Comptes à recevoir	-	-
Transactions avec France Telecom :		
Achats	8,1	7,6
Ventes	27,3	28,3
Comptes à payer	1,5	1,7
Comptes à recevoir	9,3	9,5
Transactions avec Debeka :		
Ventes	-	11,0
Comptes à recevoir	-	2,2

NOTE 29 ENGAGEMENTS HORS BILAN
ENGAGEMENTS DONNÉS

<i>(en millions d'euros)</i>		Au 31 décembre	
		2010	2009
■ liés au périmètre du Groupe		-	-
■ liés au financement	Avals, cautions et garanties donnés pour des filiales	28,7	36,5
■ liés aux activités opérationnelles	Avals, cautions et garanties donnés pour des tiers	47,7	42,0
	Engagements de bail	86,5	89,2
	Rachat de matériels	0,4	0,7

Les avals, cautions et garanties donnés pour des filiales concernent principalement des engagements donnés à des banques pour couvrir les engagements des filiales à leur égard.

Les avals, cautions et garanties donnés pour des tiers concernent principalement des engagements donnés à des clients, couverts par des garanties bancaires.

Les rachats de matériels concernent les engagements de rachat donnés aux établissements de crédit qui refinancent les locations à moyen terme intervenues entre Bull et ses clients.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Avals, cautions et garanties donnés pour des tiers		
■ garanties de bonne exécution	28,1	24,8
■ garanties de soumission	2,9	5,0
■ garanties de restitution d'acompte	6,5	7,1
■ garanties taxes et douane	2,0	1,8
■ retenues de garantie	3,7	1,3
■ autres garanties	4,6	2,0
TOTAL	47,7	42,0

Au 31 décembre 2010, les engagements de bail minima pris dans le cadre de baux à long terme non résiliables, principalement des baux immobiliers, souscrits par le groupe Bull s'échelonnent ainsi :

(en millions d'euros)	
Échelonnement des engagements de bail	
2011	16,9
2012	12,4
2013	8,6
2014	7,2
2015	6,7
2016 et au-delà	34,7
TOTAL	86,5

Certains baux stipulent que le locataire doit payer l'assurance, les taxes et l'entretien, et la plupart comprennent des options de renouvellement ainsi que des clauses de révision liées à la hausse de certains indices. Le montant des loyers s'élève à 17,8 millions d'euros pour 2010, contre 18,0 millions d'euros en 2009.

ENGAGEMENTS REÇUS

(en millions d'euros)		Au 31 décembre	
		2010	2009
■ liés au périmètre du Groupe	Garantie actif/passif reçue de Crescendo Industries dans le cadre de l'acquisition du groupe Amesys	5,0	-
■ liés au financement	Ligne de financement liée à l'affacturage	150,0	-
	Montant des financements décomptabilisés	157,6	141,8
■ liés aux activités opérationnelles	Les activités Services, et en particulier celles concernant l'infogérance, sont conclues avec des engagements de durée pouvant prévoir des indemnités.	-	-

La Société n'a pas d'engagement de rachat des minoritaires.

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

- Un accord transactionnel a été signé fin 2004 avec le groupe Steria mettant fin aux litiges au titre de l'application du protocole d'accord de cession des activités Integris en Europe (hors France et Italie) et de l'exercice de la convention de garantie Europe ; cet accord éteint la convention de garantie Europe, sauf en matière fiscale et parafiscale. Au 31 décembre 2010, une provision d'un montant de 1 million d'euros est maintenue au titre des engagements à prendre en charge, conformément à l'accord transactionnel, les coûts, dommages et intérêts relatifs au litige client ANMC (Belgique), correspondant à la franchise assurances de 1 million d'euros que pourrait supporter Bull *in fine* ;
- Bull a été amené, dans certains pays étrangers, à prendre des positions fiscales, généralement après consultation et recommandation d'experts locaux, qui peuvent donner lieu à des contestations de la part de vérificateurs fiscaux locaux. Les positions qui s'avèrent présenter un risque selon IAS 37 font l'objet de provision pour risque. Celles qui sont considérées

comme des risques éloignés ne font pas l'objet de provision pour risque mais demeurent sous surveillance ;

- Un nombre élevé de litiges de nature et d'ancienneté très diverses est recensé au Brésil. Une revue périodique est effectuée avec les avocats locaux en vue d'en apprécier la légitimité et le degré de risque, conformément à la pratique systématique du Groupe ;
- Le Groupe a un litige concernant la réalisation d'un outil informatique pour les ports autonomes du Havre et de Marseille. À ce stade, les parties sont en attente du rapport d'expertise demandé par le tribunal de commerce de Paris.

PROCÉDURE JUDICIAIRE OU D'ARBITRAGE

À ce jour, la Société n'a pas connaissance de menace de procédure judiciaire ou d'arbitrage à son encontre ou de litige devant les tribunaux et/ou cour d'arbitrage au cours des 12 derniers mois dont les effets pourraient avoir des conséquences significatives sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

NOTE 30 INFORMATION SECTORIELLE

Bull est un groupe international opérant dans le domaine des technologies de l'information. Basé en Europe, le groupe Bull effectue des opérations dans près de 50 pays. Les sociétés du Groupe commercialisent une large gamme d'équipements informatiques, de logiciels d'administration, et de services destinés aux activités scientifiques, industrielles et commerciales du secteur public et du secteur privé.

Pendant l'exercice 2010, le Groupe a suivi les résultats de ses opérations sur la base des activités suivantes :

- **Services & Solutions** : ce segment inclut toutes les activités liées aux métiers des services : les prestations de conseil, d'intégration de systèmes et d'infogérance, les licences applicatives Bull et tierces, les solutions logicielles sécurité et sectorielles. Cette présentation des activités de Services & Solutions est ainsi plus comparable à celle d'autres sociétés du même secteur ;
- **Hardware & Systems Solutions** : ce segment inclut les offres produits cœur du Groupe telles les solutions intégrées à base de serveurs Bull (GCOS, Escala et NovaScale), et stockage sécurisé, y compris les offres de croissance *Extreme Computing*. Le métier de la Société évolue de celui d'un constructeur vers le métier d'architecte de solutions intégrées. Cependant, ces offres ont en commun d'être le fruit d'un effort propre ou partagé, de Recherche et Développement de la part de Bull. Le chiffre d'affaires d'équipements Bull fournis dans le cadre de contrats d'intégration demeure comptabilisé dans ce segment ;
- **Fulfillment & Third Party Products** : ce segment intègre les éléments informatiques de produits tiers – hors catalogue Bull – distribués par Bull à la demande de ses clients. Cette offre non stratégique permet aux clients qui le souhaitent de garder un fournisseur unique pour l'ensemble de leurs besoins. Le fait d'isoler cette activité dans un segment dédié devrait en faciliter la compréhension ;

- **Maintenance & Product Related Services (PRS)** : ce segment intègre les activités de maintenance sur les produits Bull comme tiers. Outre les prestations de maintenance traditionnelle, des services d'infrastructure sont proposés permettant d'optimiser les data centers et en réduire les coûts de fonctionnement, notamment ceux liés à l'énergie ;
- **Security & Mission Critical Systems** : ce segment inclut les offres de systèmes critiques et hautement sécurisés correspondant aux activités acquises avec Amesys. Ces activités s'appuient notamment sur une forte expertise dans l'ingénierie des systèmes d'acquisition et de traitement du signal en temps réel.

Une activité correspond à une composante susceptible d'acquérir des produits et d'encourir des charges pour laquelle les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel pour évaluer la performance et affecter les ressources et pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

L'indicateur de résultat régulièrement utilisé par le management pour piloter l'activité est la marge brute. En effet, c'est à ce niveau que la spécificité des *business models* est la plus pertinente et que sont gérés les portefeuilles d'activités. Des organisations transversales ont la responsabilité du volume d'activité et de la contribution de chacun de leurs segments.

En termes de coûts opérationnels, il existe des ressources dédiées à des activités spécifiques, notamment concernant les nouvelles offres, mais l'essentiel des coûts commerciaux et administratifs est géré dans la dimension géographique. Ceci permet notamment une meilleure optimisation (cas de ressources centralisées en France) ainsi qu'une plus grande fluidité et réactivité pour réallouer des compétences.

Il en va de même pour la gestion des actifs, où, au-delà du pilotage spécifique par segments des stocks, les comptes clients et les fournisseurs font l'objet de gestions centralisées et organisées par géographies.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur la période représente un montant de 1 243,1 millions d'euros, soit une hausse de 12,0 % par rapport au chiffre d'affaires 2009. Il se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2010	2009	Variation
Hardware & Systems Solutions	397,1	357,7	11,0 %
Fulfillment & Third Party Products	66,2	76,9	- 13,9 %
Maintenance & PRS	189,5	192,1	- 1,3 %
Services & Solutions	501,4	483,2	3,8 %
Security & Mission Critical Systems	88,9	-	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 243,1	1 109,9	12,0 %

Le chiffre d'affaires de l'activité Hardware & Systems Solutions s'est élevé à 397,1 millions d'euros, en croissance de 11,0 % par rapport à 2009. La croissance des activités d'intégration de produits a largement compensée la décroissance anticipée des offres matures de serveurs. L'offre *Extreme Computing* poursuit sa croissance particulièrement forte, notamment grâce à la livraison du système Tera 100 au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives en France ainsi qu'à la facturation au premier semestre de systèmes à l'*Atomic Weapons Establishment* au Royaume-Uni. Les performances de StoreWay, l'offre de stockage sécurisé, sont également satisfaisantes.

Le chiffre d'affaires de l'activité Fulfillment & Third Party Products s'établit à 66,2 millions d'euros, en décroissance de 13,9 % par rapport à 2009. Cette évolution reflète la réorientation continue et délibérée des efforts commerciaux vers les offres Bull à plus forte valeur ajoutée.

L'activité Maintenance & PRS réalise un chiffre d'affaires de 189,6 millions d'euros, en baisse de 1,3 % par rapport à 2009. Cette évolution résulte de la décroissance des activités de maintenance traditionnelle qui n'est pas totalement compensée par la progression des *Product Related Services* (PRS) et des Services d'Infrastructure.

Dans un marché très concurrentiel notamment en termes de prix, et accompagnant une légère reprise de certains marchés à l'international, l'activité Services & Solutions, avec un chiffre d'affaires de 501,4 millions d'euros, croît de 3,8 % par rapport à 2009.

L'activité Security & Mission Critical Systems, qui représente l'apport d'Amesys, s'établit à 88,9 millions d'euros.

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2010 évolue significativement par rapport à 2009. Le chiffre d'affaires apporté par Amesys est comptabilisé principalement en France et renforce l'évolution constatée à périmètre constant. La bonne tenue de l'activité en France fait également que la part de celle-ci se renforce au détriment de la part des autres géographies.

Répartition géographique du CA (%)

	2010	2009
France	56,3 %	52,1 %
Europe hors France	29,1 %	34,6 %
Amérique du Nord	2,1 %	1,7 %
Amérique du Sud	4,4 %	4,0 %
Reste du monde	8,1 %	7,6 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %

MARGE BRUTE

La marge brute s'établit à 278,3 millions d'euros pour 2010 et représente 22,4 % du chiffre d'affaires, à comparer respectivement à 246,3 millions d'euros et 22,2 % publiés pour 2009.

(en millions d'euros)	2010	2009	Variation
Hardware & Systems Solutions	117,6	106,0	+ 11,6
% du chiffre d'affaires	29,6 %	29,6 %	+ 0,0 pt
Fulfillment & Third Party Products	7,9	9,9	- 2,0
% du chiffre d'affaires	11,9 %	12,9 %	- 1,0 pt
Maintenance & PRS	52,3	58,5	- 6,2
% du chiffre d'affaires	27,6 %	30,4 %	- 2,8 pt
Services & Solutions	78,2	71,9	6,3
% du chiffre d'affaires	15,6 %	14,9 %	+ 0,7 pt
Security & Mission Critical Systems	22,4	-	
% du chiffre d'affaires	25,2 %	-	
TOTAL	278,3	246,3	32,1
% du chiffre d'affaires	22,4 %	22,2 %	+ 0,2 pt

L'année 2010 se caractérise par :

- une augmentation de la marge brute Hardware & Systems Solutions en valeur absolue et une stabilisation en taux. Cette évolution reflète non seulement la bonne croissance du chiffre d'affaires de ce segment malgré la baisse du chiffre d'affaires anticipée des systèmes propriétaires GCOS, mais également l'amélioration des marges sur les activités en croissance comme l'*Extreme Computing* et *StoreWay* ;
- une baisse de la marge Fulfillment & Third Party Products en valeur absolue et en taux ;
- une baisse de la marge brute Maintenance & PRS en valeur absolue et en taux liée à la baisse du chiffre d'affaires de la maintenance traditionnelle et une pression sur les marges des services d'infrastructure ;

- une progression de la marge Services & Solutions en valeur absolue et en taux reflétant la bonne tenue de l'activité sur certains marchés à l'international et une meilleure maîtrise de l'activité dans certaines opérations.

L'information pour 2009 n'étant pas disponible pour le périmètre repris du groupe Amesys, son évolution ne peut être calculée.

Par ailleurs, il est à noter que le taux moyen d'utilisation des ressources propres Services et Solutions en France est en progression à 82,2 % à fin 2010 comparé à 81,2 % fin 2009.

NOTE 31 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEURS RÉSEAUX

- Exercices couverts : 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés				Grant Thornton			
	Montant		%		Montant		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit								
Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽¹⁾								
■ Émetteur	235	360	15 %	20 %	235	360	59 %	83 %
■ Filiales intégrées globalement	1 095	1 327	72 %	73 %	54	73	14 %	17 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes ⁽²⁾								
■ Émetteur	114	-	7 %	-	92	-	23 %	-
■ Filiales intégrées globalement								
Sous-total	1 444	1 687	94 %	93 %	381	433	96 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement ⁽³⁾								
Juridique, fiscal, social	85	122	6 %	7 %	15	-	4 %	-
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
Sous-total	85	122	6 %	7 %	15	-	4 %	-
TOTAL	1 529	1 809	100 %	100 %	396	433	100 %	100 %

(1) Les honoraires de commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du groupe Bull, la certification des états financiers statutaires des filiales du groupe Bull, le respect des réglementations au plan local, et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

(2) Les honoraires de missions accessoires pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010 concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de commissariat aux comptes. Pour 2010, les autres diligences et prestations sont principalement liées à l'acquisition du groupe Amesys (revue du prospectus AMF et audit des comptes établis au jour de l'acquisition).

(3) Les honoraires de nature juridique, fiscale et sociale pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010 concernent essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de commissariat aux comptes ; aucune prestation de cette nature n'est réalisée en France.

4.2.6 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Acquisition VAS

Le 13 janvier 2011, Bull a annoncé l'acquisition des activités solutions de stockage de la société privée d'intégration VAS basée au Caire, en Égypte. VAS est le principal distributeur et intégrateur de solutions de stockage du marché égyptien, mais aussi l'un des plus importants partenaires locaux d'EMC. Bull sera l'actionnaire principal de la nouvelle société nommée VAS Integrated Soluti.

Remboursement emprunt obligataire NEC

L'emprunt obligataire convertible en actions souscrit par NEC Corporation en janvier 2006, arrivé à échéance au 31 janvier 2011, a été intégralement remboursé au nominal, soit 7 millions d'euros, le 31 mars 2011.

Crédit syndiqué

Le 14 janvier 2011, Bull a signé avec un groupe de banques une facilité de crédit de 50 millions d'euros, sous la forme d'une part d'un crédit de 35 millions d'euros, amortissable semestriellement sur cinq ans avec un différé d'amortissement de 18 mois, d'autre part d'un crédit renouvelable sur cinq ans d'un montant de 15 millions d'euros, ce montant étant réduit semestriellement, et de manière linéaire, à compter du 18^e mois.

Le crédit amortissable est destiné à refinancer en partie les acquisitions du Groupe jusqu'alors financées par la trésorerie de Bull. Le crédit renouvelable est destiné à refinancer le crédit moyen terme de 15 millions d'euros mis en place le 15 juillet 2009.

Le crédit amortissable a été tiré le 20 janvier 2011. À cette date, le crédit du 15 juillet 2009, qui n'avait pas encore donné lieu à amortissement, a été remboursé, et la banque a donné mainlevée à Bull du nantissement du bon à moyen terme négociable de 7,5 millions d'euros qui garantissait ce crédit.

Ces crédits sont assortis de clauses d'engagement et de défaut habituelles pour ce type de contrat, notamment : maintien des crédits à leur rang, limitation des sûretés attribuées à des tiers, défaut croisé, et respect des engagements financiers suivants au niveau des comptes consolidés du Groupe :

- trésorerie nette d'un montant minimum de 100 millions d'euros à chaque fin d'exercice (31 décembre de chaque année pendant la durée des crédits), et de 80 millions d'euros à chaque fin de premier semestre (30 juin de chaque année pendant la durée des crédits) ;
- EBITDA (EBIT majoré de la dotation nette aux immobilisations corporelles et incorporelles) d'un montant minimum de :
 - 40 millions d'euros en 2011 ;
 - 50 millions d'euros en 2012 ;
 - 55 millions d'euros en 2013 ;
 - 60 millions d'euros en 2014 et 2015.

Les crédits sont garantis par le nantissement des titres détenus par Bull dans le capital des sociétés Amesys et Amesys Conseil.



4.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bull, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La société Bull présente au passif de son bilan une provision pour couvrir le remboursement de l'aide à la restructuration accordée par l'État français et assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, tel que décrit en note 10 de l'annexe des comptes annuels. Le montant de cette provision est de 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 14,0 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation, à revoir les calculs effectués par la Société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 7 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent Papazian

Albert Aïdan



4.4 COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES

4.4.1 BILAN

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
Immobilisations incorporelles		-	-
Immobilisations corporelles			
Constructions		49	49
Amortissements		(49)	(49)
Total immobilisations		-	-
Immobilisations financières			
Participations	(4)	2 861 271	2 751 656
Provisions	(4)	(2 596 609)	(2 606 929)
Autres titres immobilisés	(5)	9 991	11 066
Provisions	(5)	(4)	(910)
Prêts	(6)	21 524	19 015
Total immobilisations financières		296 173	173 898
Actif circulant			
Autres créances	(7)	90 359	64 024
Titres de placement	(8)	202 057	217 019
Disponibilités		975	7 993
Charges constatées d'avance		-	15
Total actif circulant		293 391	289 051
Écarts de conversion actif		1 104	1 374
TOTAL DE L'ACTIF		590 668	464 323

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
Capitaux propres			
Capital	(9)	12 079	9 679
Primes d'émission, de fusion, d'apport		97 311	27 810
Réserve légale		1 208	968
Réserve ordinaire		2 733	2 733
Report à nouveau		46 779	31 131
Résultat net de l'exercice		6 754	15 887
Total capitaux propres		166 864	88 208
Provisions pour risques et charges	(10)	16 107	17 306
Dettes			
Emprunt obligataire	(11)	923	924
Emprunt auprès d'établissements de crédit	(12)	15 079	15 071
Emprunts et dettes financières divers	(13)	300 847	276 185
Autres dettes	(14)	89 734	65 575
Total dettes *		406 583	357 755
Écarts de conversion passif		1 114	1 054
TOTAL DU PASSIF		590 668	464 323
* dont à plus d'un an		65 173	68 924
* dont à moins d'un an		341 410	288 831

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull.



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES

4.4.2 COMPTE DE RÉSULTAT

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

Charges

(en milliers d'euros)

	Notes	2010	2009
Charges d'exploitation	(17)		
Charges de personnel, autres achats et charges externes		6 666	2 884
Impôts, taxes et versements assimilés		33	21
Dotations aux amortissements et aux provisions			
■ Sur immobilisations : dotations aux amortissements		-	-
■ Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Total		6 699	2 905
Charges financières	(18)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		13 752	89 106
Intérêts et charges assimilées		3 680	4 593
Différences négatives de change – net		26	-
Total		17 458	93 699
Charges exceptionnelles	(19)		
Sur opérations de gestion		4 100	4 326
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 695	-
Total		5 795	4 326
Impôts sur les bénéfices	(20)	(1 084)	(1 034)
Total des charges		28 868	99 896
Résultat de l'exercice – Profit		6 754	15 887
TOTAL GÉNÉRAL		35 622	115 783

Produits

(en milliers d'euros)	Notes	2010	2009
Produits d'exploitation	(15)		
Produits des activités annexes		167	62
Autres produits		2 150	-
Total		2 317	62
Produits financiers	(16)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		441	155
Autres intérêts et produits assimilés		1 209	2 515
Reprises sur provisions et transfert de charges		24 965	17 199
Différences positives de change – net		-	4 102
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement – net		-	-
Dividendes reçus		3 780	86 082
Total		30 395	110 053
Produits exceptionnels	(19)		
Sur opérations de gestion		-	342
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur amortissements et provisions		2 910	5 326
Total		2 910	5 668
Total des produits		35 622	115 783
Résultat de l'exercice – Perte		-	-
TOTAL GÉNÉRAL		35 622	115 783

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull.



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES

4.4.3 NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

	SOMMAIRE	
	NOTE 1	ORGANISATION 127
	NOTE 2	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 127
	NOTE 3	RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS 127
	NOTE 4	TITRES DE PARTICIPATION 128
	NOTE 5	AUTRES TITRES IMMOBILISÉS 129
	NOTE 6	PRÊTS 129
	NOTE 7	AUTRES CRÉANCES 129
	NOTE 8	TITRES DE PLACEMENT 130
	NOTE 9	CAPITAL 130
	NOTE 10	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 130
	NOTE 11	EMPRUNT OBLIGATAIRE 131
	NOTE 12	EMPRUNTS AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT 131
	NOTE 13	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS 132
	NOTE 14	AUTRES DETTES 132
	NOTE 15	PRODUITS D'EXPLOITATION 133
	NOTE 16	PRODUITS FINANCIERS 133
	NOTE 17	CHARGES D'EXPLOITATION 133
	NOTE 18	CHARGES FINANCIÈRES 134
	NOTE 19	PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS 134
	NOTE 20	IMPÔTS 134
	NOTE 21	RÉMUNÉRATIONS ET FRAIS DE PERSONNEL 135
	NOTE 22	PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS 135
	NOTE 23	TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (PARTIES LIÉES) 142
	NOTE 24	ENGAGEMENTS HORS BILAN 143
	NOTE 25	RÉSULTATS DES FILIALES 143

NOTE 1 ORGANISATION

Bull, société mère du Groupe, est une société anonyme, dont le siège social se situe en France, rue Jean-Jaurès, 78340 Les Clayes-sous-Bois. Cette Société est cotée sur Euronext. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 17 février 2011 et seront soumis pour approbation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires dans le respect des délais légaux.

Les comptes de la société Bull comprennent principalement des titres de participations dans les sociétés Bull SAS, Bull International S.A.S,

Bull Data Systems Inc., Amesys, Amesys Conseil, Amesys Conseil Montpellier et Elexo.

Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2010, le capital de Bull est détenu à hauteur de 20,0 % par Crescendo Industries, de 8,1 % par France Telecom, de 2,4 % par NEC, de 2,1 % par Pothar Investments SA, et de 67,4 % par le public, des salariés de Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,3 % d'actions en autocontrôle.

NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

ACQUISITION DU GROUPE AMESYS

Lors de sa réunion le 18 janvier 2010, l'assemblée générale des actionnaires de Bull a massivement approuvé l'apport à Bull par Crescendo Industries du groupe Amesys. La transaction permet à Bull de devenir un leader européen des solutions de traitement informatique à grande échelle pour les systèmes critiques et hautement sécurisés en combinant d'une part, le savoir-faire du groupe Amesys dans le traitement du signal en temps réel et, d'autre part, l'expertise de Bull dans le traitement, l'analyse et l'exploitation des informations comme le Calcul haute performance, le stockage ainsi que les services d'infrastructure et d'infogérance associés. L'assemblée générale a également approuvé l'augmentation du capital social au profit de Crescendo Industries, actionnaire du groupe Amesys. Crescendo Industries est ainsi devenu l'actionnaire de référence de Bull avec une participation de 19,87 % après l'opération. Un versement en numéraire

à Crescendo Industries de 37,6 millions d'euros a également été effectué lors de la finalisation de l'opération le 18 janvier 2010.

L'opération se traduit par l'intégration du groupe Amesys dans le périmètre de consolidation du groupe Bull à compter du 1^{er} janvier 2010 et, sur le plan organisationnel, par la création d'une nouvelle division au sein de Bull, nommée « Sécurité et systèmes critiques » dirigée par l'équipe d'Amesys et dont les activités d'Amesys sont le socle.

RENFORCEMENT DU RÔLE D'ANIMATION DU GROUPE BULL

L'organisation de la gouvernance des fonctions de direction et corporate - France et International - a été revue, ce qui a conduit à l'intégration du comité exécutif du Groupe dans la Société à partir du 1^{er} novembre 2010.

NOTE 3 RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels sont préparés dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du plan comptable général (PCG) 2005. Les comptes annuels sont arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

Les plans d'attribution d'actions gratuites décidés par le conseil d'administration en date du 29 juillet 2008, du 27 juillet 2010 et du 27 octobre 2010 ont fait l'objet de l'application du Règlement CRC n° 2008- 15 du 4 décembre 2008, à savoir :

- reclassement dans un compte spécifique 502-1 « Actions destinées à être attribuées aux employés et affectées à des plans déterminés » pour un montant de 0,5 million d'euros ;
- constatation de l'engagement pris par une provision inscrite au passif, prenant en compte le coût des actions au jour de leur attribution, leur nombre probable d'attribution et un étalement sur la durée d'acquisition des droits ;

- à fin 2010, la provision ainsi calculée s'élève à 0,5 million d'euros.

Les plans de stock-options en cours au 31 décembre 2010 impliquant des augmentations de capital, aucun passif n'a été constaté.

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable sur 2010.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et leurs amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation concernent pour l'essentiel la détention à 100 % des sociétés Bull SAS, Bull International S.A.S, Bull Data Systems Inc., Amesys, Amesys Conseil Montpellier et Elexo ainsi que 45 % d'Amesys Conseil.

Ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition. L'appréciation de leur valorisation est fondée sur les états financiers consolidés de ces sous-groupes, exprimés en euros selon les règles de conversion monétaire utilisées pour la consolidation du groupe Bull. La valeur de ces titres est ajustée si nécessaire par la constitution de provisions pour dépréciation des titres, afin que la valeur nette comptable de chaque titre n'excède pas la valeur de la quote-part d'actif net correspondante, le cas échéant majorée par les écarts d'acquisition. Lorsque la valeur des titres est entièrement provisionnée, les provisions complémentaires visant à couvrir la situation nette négative des filiales sont entièrement comptabilisées en provisions pour risques sans déprécier les comptes courants de Bull sur ces filiales.

Les autres titres de participation sont également enregistrés à leur coût d'acquisition. L'appréciation de leur valorisation est faite à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Si cette dernière est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée.

TITRES DE PLACEMENT

Les titres de placement sont enregistrés à leur coût d'acquisition, selon la méthode FIFO. L'appréciation de leur valorisation est faite à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Si cette dernière est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée.

PRINCIPES DE CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les opérations en monnaie étrangère sont converties selon les principes suivants :

- les créances et dettes en devises sont évaluées en euros au taux de clôture de l'exercice ;

- les différences de conversion par rapport aux montants précédemment enregistrés en euros et après détermination d'une position globale de change par devise, sont comptabilisées en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes font l'objet de provisions ;

- les charges et produits sont convertis aux taux de change moyens mensuels.

ACHATS ET VENTES DE DEVICES À TERME

Les devises achetées, converties au taux de clôture, sont enregistrées en « Autres créances », le montant à payer au dénouement du contrat étant porté en « Autres dettes ».

Les devises vendues, converties au taux de clôture, sont enregistrées en « Autres dettes », le montant à recevoir au dénouement du contrat étant porté en « Autres créances ».

INSTRUMENTS FINANCIERS

Des instruments financiers sont utilisés dans le but de réduire l'exposition du Groupe aux risques de change. Les résultats dégagés sur les instruments de couverture sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats dégagés sur les éléments couverts, inscrits en comptabilité.

À la fin de chaque année, la valeur de marché des instruments financiers fermes en portefeuille est comparée à leur valeur nette dans les livres. Toute variation de valeur est enregistrée en compte de résultat.

NOTE 4 TITRES DE PARTICIPATION

Le poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2010 :

(en millions d'euros)	2010			2009
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Bull SAS	1 667,6	(1 587,0)	80,6	63,9
Bull International S.A.S	423,8	(399,4)	24,4	36,6
Bull Data Systems Inc.	622,6	(609,3)	13,3	6,6
Groupe Amesys	109,6	(0,8)	108,8	-
Avance structurelle Brésil	37,6	-	37,6	37,6
TOTAL	2 861,2	(2 596,5)	264,7	144,7

PRINCIPAUX MOUVEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE

Amesys Conseil Montpellier a versé en juin 2010 un dividende de 0,3 million d'euros à Bull.

Amesys a versé en juin 2010 un dividende de 3,5 millions d'euros à Bull.

NOTE 5 AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010			2009
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actions propres	0,5	0,0	0,5	0,6
Contrat de liquidité	0,6	0,0	0,6	0,7
Dépôts et cautionnements	1,4	0,0	1,4	1,4
Titres en nantissement	7,5	0,0	7,5	7,5
TOTAL	10,0	0,0	10,0	10,2

Un contrat de liquidité a été signé entre Bull et la société Oddo & Cie en date du 18 septembre 2006. Ce contrat a pour objet de donner mandat à la société Oddo Corporate Finance pour intervenir pour le compte de Bull sur le marché boursier en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres et d'éviter ainsi des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Au 31 décembre 2010, la société Oddo Corporate Finance dispose de 0,6 million d'euros en numéraire et de 150 000 titres Bull pour le compte de Bull.

Les mouvements de ce portefeuille au titre de l'exercice 2010 ont conduit à constater un profit net de 0,1 million d'euros en résultat financier.

Les titres en nantissement correspondent au collatéral au profit du prêteur du crédit bancaire à moyen terme décrit à la note 12.

NOTE 6 PRÊTS

Il s'agit principalement de prêts à court terme et d'avances en comptes courants rémunérés, consentis par Bull à ses filiales.

NOTE 7 AUTRES CRÉANCES

Le solde des autres créances, représentant principalement les achats et ventes de devises à terme à moins d'un an, s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Contrats de change à terme		
Ventes de devises	33,2	22,2
Achats de dollars US	43,3	19,5
Achats de livres sterling	11,3	20,9
Autres créances	2,6	1,4
TOTAL	90,4	64,0

NOTE 8 TITRES DE PLACEMENT

Le poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Certificats de dépôt	30,0	30,0
OPCVM	171,5	186,5
Actions gratuites à distribuer	0,5	0,5
TOTAL	202,0	217,0

Les OPCVM rentrent dans la catégorie « monétaire Euro ».

NOTE 9 CAPITAL

Au 31 décembre 2010, le capital de Bull est constitué de 120 786 647 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

ACTIONS AUTODÉTENUES

Les actions détenues par Bull au 31 décembre 2010, représentent un total de 361 589 actions pour une valeur de marché de 1,2 million d'euros.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 correspond pour une part au profit net de l'exercice 2010 d'un montant de 6,8 millions d'euros, et d'autre part à l'augmentation du capital du 18 janvier 2010 en rémunération de l'apport à Bull de Crescendo Industries du groupe Amesys pour un montant de 71,9 millions, déduction faite de 0,1 million de frais imputés sur la prime d'apport.

NOTE 10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste s'analyse ainsi :

- une provision de 1,1 million d'euros contre 1,4 million d'euros en 2009 pour couvrir les pertes de change latentes ;
- une provision de 1 million d'euros comme en 2009 pour couvrir des risques résultant des réclamations formulées par des tiers au titre des cessions d'actifs réalisées au cours de ces dernières années ;
- une provision de 12,8 millions d'euros contre 14,1 millions d'euros en 2009, pour la Clause de retour à meilleure fortune (CRMF) liée à la subvention de l'État ;
- une provision de 0,5 million d'euros comme en 2009 concernant des risques relatifs à la cession des actifs en Italie ;
- une provision de 0,5 million d'euros contre 0,4 million d'euros en 2009 concernant l'attribution d'actions gratuites ;
- une provision de 0,2 million d'euros pour les indemnités de départ en retraite.

VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES AU TITRE DE L'EXERCICE 2010

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur 01/01/2010	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Valeur 31/12/2010
Risque de change	1,4	1,1	(1,4)	-	1,1
Cessions d'actifs	1,0	-	-	-	1,0
CRMF	14,0	1,7	(2,9)	-	12,8
Cession actif Italie	0,5	-	-	-	0,5
Attribution actions gratuites	0,4	0,4	(0,3)	-	0,5
Indemnités départ en retraite	-	0,2	-	-	0,2
TOTAL	17,3	3,4	(4,6)	-	16,1

PROVISION POUR CLAUSE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE

Le 20 février 2004, l'État français a notifié à la Commission européenne un projet d'aide à la restructuration de Bull, assortie d'une Clause de retour à meilleure fortune (CRMF). Après l'autorisation de la Commission le 1^{er} décembre 2004, l'État a versé une aide de 517 millions d'euros le 14 janvier 2005. Les conditions d'application de la CRMF sont les suivantes :

Bull s'engage à verser à l'État, pendant une période de huit exercices commençant le premier janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2012, sur la base des comptes arrêtés au titre de ces exercices, une somme égale à 23,5 % de la fraction excédant 10 millions d'euros du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull (RCAI) tel qu'il ressortira chaque année. Le RCAI correspond à l'EBIT* après charges et produits de financement.

Ce versement, qui doit intervenir chaque année après l'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale annuelle de la Société, est applicable sous les conditions cumulatives suivantes :

- 1) le RCAI de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 2) le flux de trésorerie généré par les opérations de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 3) les capitaux propres consolidés de Bull, après application de la CRMF au cours d'un exercice, ne deviennent pas inférieurs à 10 millions d'euros.

Si, pour un exercice donné, l'un des trois critères ci-dessus n'est pas rempli, aucune somme ne sera due par Bull en application de la CRMF au titre de cet exercice.

Par ailleurs, Bull pourra à son initiative et à tout moment, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004 par l'assemblée générale annuelle de la Société, procéder au rachat anticipé de la CRMF dans des conditions définies.

De même, dans l'hypothèse où Bull ferait l'objet d'une prise de contrôle, l'État peut, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, demander à Bull de procéder au rachat anticipé de la CRMF.

Les différentes estimations de remboursement de la CRMF prennent en compte certaines modalités d'application de la CRMF et sont affectées d'un taux d'actualisation intégrant les facteurs d'incertitude de l'activité.

Lors de la clôture des comptes de l'année 2010, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2011 à 2013), ce qui a conduit à l'actualisation du calcul de la CRMF pour les exercices 2011 et 2012.

Par conséquent, la provision s'élève à 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 en diminution de 1,2 million d'euros par rapport au 31 décembre 2009. Cette diminution s'explique par le versement de 2,9 millions relatif à 2009 et pour le solde par une dotation de 1,7 million d'euros liée à l'actualisation du plan stratégique, comprenant la contribution des profits futurs du groupe Amesys aux résultats du Groupe.

NOTE 11 EMPRUNT OBLIGATAIRE

Au 31 décembre 2010, le solde des OCEANes non converties s'élève à 58 629 titres. Ces obligations, remboursables le 1^{er} janvier 2033, représentent la part non-convertie des 11 495 396 titres émis en mai 2000 et non apportée à l'offre publique d'échange intervenue en

juin-juillet 2004 et complétée en mars 2005. Ces 58 629 obligations convertibles donneraient droit à la conversion, à 5 862 actions de 0,10 euro de nominal.

NOTE 12 EMPRUNTS AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

L'encours est essentiellement constitué d'un crédit bancaire à moyen terme, contracté par Bull le 15 juillet 2009, de 15 millions d'euros, d'une durée de cinq ans, remboursable en quatre annuités à compter du 15 juillet 2011. Il est destiné à faciliter des opérations de croissance externe. Il est assorti d'un dépôt de la part de Bull, sous la forme du nantissement d'un bon à moyen terme négociable d'une durée de deux ans émis par la banque prêteuse à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Ce contrat de prêt comporte une clause d'exigibilité anticipée, dans le cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient

pas un des ratios financiers suivants :

- endettement net/EBITDA inférieur à 2 ;
- endettement net/fonds propres inférieur à 1.

Dans le cadre de la mise en place du crédit syndiqué présenté au paragraphe 4.4.4. Événements postérieurs à la clôture, ce prêt a été intégralement remboursé à la même date, et le nantissement du bon à moyen terme a donné lieu à mainlevée.

* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

NOTE 13 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS

Les emprunts et dettes financières divers se récapitulent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Emprunts et comptes courants auprès de sociétés apparentées	300,5	275,9
Intérêts courus sur emprunts et comptes courants auprès des sociétés apparentées	0,3	0,3
TOTAL	300,8	276,2

EMPRUNTS AUPRÈS DE SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Le solde au 31 décembre 2010 des emprunts et comptes courants contractés par Bull auprès des sociétés du Groupe s'établit à 300,5 millions d'euros :

- Une convention de prêt non amortissable a été signée en juin 2008 entre Bull et Bull GmbH, filiale de Bull International S.A.S en Allemagne, pour un montant de 53 millions d'euros et une durée de cinq ans. Ce contrat prévoit une résiliation anticipée dans le

cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient plus les indicateurs suivants :

- EBIT * positif sur trois semestres consécutifs ;
- un ratio entre la trésorerie brute et l'encours du prêt supérieur à trois, calculé à la fin de chaque semestre.
- Le solde de ce montant est constitué de prêts et emprunts sans date fixe de remboursement.

NOTE 14 AUTRES DETTES

Elles se détaillent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Contrats de change à terme		
Achat de devises	54,9	39,9
Ventes de dollars US	33,2	14,9
Ventes de livres sterling	-	8,0
Divers	1,6	2,8
TOTAL	89,7	65,6

Dettes fournisseurs

Par ancienneté, la valeur des dettes fournisseurs se détaille ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Dettes fournisseurs non échues	-	0,3
Échues depuis moins de 30 jours	-	-
Échues depuis plus de 30 et moins de 60 jours	-	-
Échues depuis plus de 61 et moins de 90 jours	-	-
Échues depuis plus de 91 et moins de 180 jours	-	-
Échues depuis plus de 181 et moins de 360 jours	-	0,1
Échues depuis plus d'un an	-	-
TOTAL	-	0,4

* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

NOTE 15 PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits représentent la facturation de divers honoraires et coûts d'études à des sociétés du Groupe ainsi que des *managements fees*.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Produits des activités annexes	2,3	0,1
TOTAL	2,3	0,1

Au cours du quatrième trimestre 2010, Bull a un rôle renforcé d'animation du Groupe. La Société refacture des *management fees* à l'ensemble des filiales pour un montant de 2,1 millions d'euros en 2010.

NOTE 16 PRODUITS FINANCIERS

Ils se récapitulent ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Intérêts sur prêts aux entreprises liées	0,4	0,2
Revenus des valeurs de placement	1,2	2,5
Reprises de provisions		
■ sur titres de participation	23,4	7,6
■ sur risques et charges financiers	1,6	9,6
Dividendes reçus	3,8	86,1
Différences de change – net	0,0	4,1
TOTAL	30,4	110,1

NOTE 17 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Honoraires	5,3	2,9
Salaires et charges	1,4	-
TOTAL	6,7	2,9

Les honoraires comprennent 2,0 millions d'euros hors taxes comptabilisés en 2010 au titre des frais liés à l'acquisition du groupe Amesys.

À fin 2010, Bull a un effectif de cinq personnes.

NOTE 18 CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières se détaillent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Charges d'intérêts et commissions		
■ entreprises liées	3,1	4,3
■ intérêts et charges externes	0,5	0,3
Provisions		
■ sur dépréciation des titres de participation	13,1	88,8
■ sur risques et charges financiers	0,7	0,3
Différences de change – net	0,0	-
TOTAL	17,4	93,7

NOTE 19 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges nets s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
VNC titres Bull cédés	(1,2)	-
Provision CRMF	(1,7)	1,0
TOTAL	(2,9)	1,0

Lors de la clôture des comptes de l'année 2010, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2011 à 2013), ce qui a conduit à l'actualisation du calcul de la CRMF pour les exercices 2011 et 2012.

Par conséquent, la provision s'élève à 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 en diminution de 1,2 million d'euros par rapport

au 31 décembre 2009. Cette diminution s'explique par le versement de 2,9 millions relatif à 2009 et pour le solde par une dotation liée à l'actualisation du plan stratégique, comprenant la contribution des profits futurs du groupe Amesys aux résultats du Groupe.

NOTE 20 IMPÔTS

Depuis le 1^{er} janvier 1993, Bull a adopté le régime de l'intégration fiscale pour la détermination de l'impôt sur les sociétés. Bull n'est pas placé sous le régime du bénéfice mondial et seules les sociétés françaises sont intégrées fiscalement à l'exception d'Evidian. Le groupe Amesys intégrera le groupe fiscal de Bull à partir du 1^{er} janvier 2011.

Dans ce cadre, chaque société du Groupe fiscal constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Compte tenu des pertes fiscales de Bull, la charge d'impôt des filiales est compensée et génère un crédit de 1 million d'euros pour l'exercice 2010.

Au 31 décembre 2010, compte tenu de l'intégration fiscale, Bull dispose d'un report déficitaire fiscal estimé à 1 234 millions d'euros.

NOTE 21 RÉMUNÉRATIONS ET FRAIS DE PERSONNEL

RÉMUNÉRATION BRUTE GLOBALE DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des dirigeants et mandataires sociaux du groupe Bull inclut 24 personnes en 2010, contre 23 en 2009 :

- les membres du comité opérationnel d'une part, soit 14 personnes pour l'exercice 2010 incluant le Président-directeur général ;
- les administrateurs non exécutifs d'autre part, soit 10 personnes pour l'exercice 2010.

Au cas où un dirigeant n'a pas participé au comité opérationnel pour la totalité de l'exercice, la rémunération prise en compte est sa rémunération globale annuelle au prorata de son temps de présence au comité, jusqu'à sa date de remplacement effectif. La rémunération globale des dirigeants du groupe Bull s'élève à 10,7 millions d'euros en 2010 dont 5,3 millions d'euros d'avantages court terme (en léger recul par rapport à 2009) et 5,1 millions d'euros d'indemnités. Elle se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Avantages court terme ⁽¹⁾	Avantages long terme ⁽²⁾	Indemnités ⁽³⁾	Total
2010				
Membres du comité opérationnel et administrateurs (24 personnes)	5,3	-	5,1	10,4
2009				
Membres du comité opérationnel et administrateurs (23 personnes)	5,5	-	-	5,5

(1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires.

(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision).

Ces rémunérations sont prises en charge par Bull SAS et la société Bull.

NOTE 22 PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS

PLANS D'OPTIONS

Le Groupe a instauré des plans d'options les années suivantes : 2000, 2001, 2004, 2005, 2006, 2008, 2009 et 2010.

Aucune option n'a été exercée sur les plans 2000, 2001 et 2004. Ces plans ont expiré en 2010.

Les plans encore en cours sont décrits ci-après :

Plan d'options de souscription d'actions de 2005

Ce plan résulte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004. Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil d'administration du 10 février 2005 a donné pouvoirs à son président pour attribuer jusqu'au conseil d'administration suivant, des stocks options à des personnes promues ou nouvellement recrutées. Ces attributions ont concerné 13 personnes et un nombre total de 2 950 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 295 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas

d'exercice à 295 000 actions de 0,10 euro de nominal chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,10 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 85 000 options ont été attribuées au prix de 6,20 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 120 000 options ont été attribuées au prix de 6,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,50 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,80 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 30 000 options ont été attribuées au prix de 6,90 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Le conseil d'administration du 21 juillet 2005 a attribué à six personnes un total de 1 400 000 options (nominal de 0,01 euro) soit 140 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 140 000 actions

de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Le prix d'exercice de ces options est de 6,50 euros.

Par le conseil d'administration du 9 novembre 2005, 169 personnes ont reçu un total de 10 190 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 1 019 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 1 019 000 actions de 0,10 euro de valeur

nominale chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 30 000 options ont été attribuées au prix de 8,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 989 000 options ont été attribuées au prix de 7,80 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

■ Tableau récapitulatif des Plans 2005 (sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

Plan 2005

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004
Date du conseil	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	21/07/2005	09/11/2005	09/11/2005
Nombre d'options consenties à l'origine	85 000	120 000	20 000	20 000	140 000	989 000	30 000
■ dont aux membres du comité opérationnel	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	2	6	1	1 *	6	165	4 *
■ dont membres du comité opérationnel	1	5	-	-	5	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-	-	-	-
Date de départ de l'exercice	26/05/2009	12/06/2009	13/06/2009	13/06/2006 *	04/08/2009	23/11/2009	23/11/2006 *
Date d'expiration	26/05/2011	12/06/2011	13/06/2011	13/06/2011	04/08/2011	23/11/2011	23/11/2011
Prix d'exercice en euro	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Options levées en 2010	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	1	4	-	-	6	114	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	4	-	-	5	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche **	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à lever au 31/12/2010	10 000	90 000	-	-	140 000	688 500	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	90 000	-	-	130 000	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche **	-	-	-	-	-	-	-

L'acquisition des droits se fait par quart chaque année. L'exercice et la cession sont libres au bout de la quatrième année.

* Bénéficiaires américains : l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire au fur et à mesure de l'acquisition des droits à chaque anniversaire.

** Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ. Conformément au règlement du plan, ces droits sont devenus caducs 3 mois après la cessation de ses fonctions.

Au 31 décembre 2010, un total de 495 500 options a été annulé ou est devenu caduc. En 2010, aucune option de ce plan n'a été exercée.

Au 31 décembre 2010, il reste 958 500 options potentiellement exerçables, dont 240 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel, et dont aucune option n'est détenue par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

Plans d'options de souscription d'actions 2006

En 2006, de nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées.

- 120 000 options lors du conseil d'administration du 21 février 2006, au prix de 10,15 euros par action nouvelle ;
- 25 000 options lors du conseil d'administration du 9 mai 2006, au prix de 9,52 euros par action nouvelle ;
- 15 000 options lors du conseil d'administration du 26 juillet 2006, au prix de 4,51 euros par action nouvelle ;
- 20 000 options lors du conseil d'administration du 18 octobre 2006, au prix de 4,39 euros par action nouvelle.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, est soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif est mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

■ Tableau récapitulatif des Plans 2006

Plan 2006

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	17/05/2006	17/05/2006
Date du conseil	21/02/2006	09/05/2006	26/07/2006	18/10/2006
Nombre d'options consenties à l'origine	120 000	25 000	15 000	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	100 000	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	3	1	1	1
■ dont membres du comité opérationnel	1	-	-	1
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1	-	-	-
Date de départ de l'exercice	08/03/2010	09/05/2010	11/08/2010	02/11/2010
Date d'expiration	08/03/2012	09/05/2012	11/08/2012	02/11/2012
Prix d'exercice en euro	10,15	9,52	4,51	4,39
Options levées en 2010	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	20 000	25 000	-	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	20 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	2	1	-	1
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	1
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	-	-	-	-

* Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ. Conformément au règlement du plan, ces droits sont devenus caducs 3 mois après la cessation de ses fonctions.

Au 31 décembre 2010, un total de 115 000 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée en 2010. Au 31 décembre 2010, il restait 65 000 options potentiellement exerçables, dont 20 000 sont détenues par un membre du comité opérationnel, et dont aucune option n'est détenue par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES

Plan d'options de souscription d'actions 2008

En 2008, le conseil d'administration du 14 février 2008 a attribué 1 394 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix de 2,89 euros par action.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à

compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

■ Tableau récapitulatif du Plan 2008

Plan 2008

Date d'assemblée	17/05/2006
Date du conseil	14/02/2008
Nombre d'options consenties à l'origine	1 394 000
■ dont membres du comité opérationnel	585 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	150 000
Nombre de bénéficiaires	58
■ dont membres du comité opérationnel	11
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1
Date de départ d'exercice	03/03/2012
Date d'expiration	03/03/2014
Prix d'exercice en euro	2,89
Options levées en 2010	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	1 110 250
■ dont membres du comité opérationnel	405 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	75 000
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	55
■ dont membres du comité opérationnel	8
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	1

* Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ.

Au 31 décembre 2010, un total de 283 750 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010, il restait 1 110 250 options potentiellement exerçables, dont 405 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel, dont 75 000 sont détenues par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

Plan d'options de souscription d'actions 2009

En 2009, les conseils d'administration du 12 février et 29 juillet 2009 ont attribué 1 509 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix respectif de 1,38 et 2,40 euros par action.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à

compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

■ Tableau récapitulatif des Plans 2009

Plan 2009

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	12/02/2009	29/07/2009
Nombre d'options consenties à l'origine	200 000	1 309 000
■ dont membres du comité opérationnel	200 000	505 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	200 000	-
Nombre de bénéficiaires	1	63
■ dont membres du comité opérationnel	1	9
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1	-
Date de départ d'exercice	27/02/2013	14/08/2013
Date d'expiration	27/02/2015	14/08/2015
Prix d'exercice en euro	1,38	2,40
Options levées en 2010	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	50 000	1 057 750
■ dont membres du comité opérationnel	50 000	312 500
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	50 000	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	1	57
■ dont membres du comité opérationnel	1	7
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	1	-

* Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ.

Au 31 décembre 2010, un total de 401 250 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010, il reste donc 1 107 750 options potentiellement exerçables, dont 362 500 sont détenues par les membres du comité opérationnel, et dont 50 000 par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

Plans d'options de souscription d'actions de 2010

Le conseil d'administration du 10 février 2010, a attribué 200 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix de 3,45 euros par action.

Ce plan a une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Dans le cadre de ce plan, l'acquisition définitive des options se fait par quart pendant les quatre premières années et est soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable du mandataire social au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération. Le bénéficiaire ne peut exercer ses droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année.

Le conseil d'administration du 27 octobre 2010, a attribué à 65 personnes un total de 1 805 000 options de souscription d'actions, au prix d'exercice de 3,41 euros par option.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année. Pour le mandataire social et les membres du comité opérationnel uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable du mandataire social au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

■ Tableau récapitulatif des Plans 2010

Plans 2010

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	10/02/2010	27/10/2010	27/10/2010	27/10/2010
Nombre d'options consenties à l'origine	200 000	200 000	420 000	1 185 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	200 000	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	420 000	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	200 000	-	-
Nombre de bénéficiaires	1	1	7	57
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	7	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	1	-	-
Date de départ de l'exercice	26/02/2014	12/11/2014	12/11/2014	12/11/2014
Date d'expiration	26/02/2016	12/11/2016	12/11/2016	12/11/2016
Prix d'exercice en euro	3,45	3,41	3,41	3,41
Options levées en 2010	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	-	200 000	360 000	1 185 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	360 000	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	200 000	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	-	1	6	57
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	6	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	1	-	-

Au 31 décembre 2010, un total de 260 000 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010, il reste donc 1 745 000 options potentiellement exerçables, dont 560 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel dont 200 000 détenues par le mandataire social, Philippe Vannier.

■ Synthèse des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2010 (actions de 0,10 euro de nominal)

	Plans 2005	Plans 2006	Plan 2008	Plans 2009	Plans 2010	Total
Solde des options restant à lever						
■ par le précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	75 000	50 000	-	125 000
■ par le mandataire social : Philippe Vannier	-	-	-	-	200 000	200 000
■ par tous les membres du comité opérationnel	240 000	20 000	405 000	362 500	560 000	1 587 500
■ par l'ensemble des salariés et mandataires sociaux	958 500	65 000	1 110 250	1 107 750	1 745 000	4 986 500

PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

À date, les attributions d'actions gratuites n'ont pas été assorties de conditions de performance.

Plan d'attribution d'actions gratuites 2008

Le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a décidé l'attribution gratuite de 294 000 actions à un groupe de salariés. L'attribution a les caractéristiques suivantes :

Plan AGA 2008

Date d'assemblée	14/05/2008
Date du conseil	29/07/2008
Nombre de droits consentis à l'origine	294 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires	98
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Date de départ de l'exercice	29/07/2008
Date d'expiration	30/07/2012
Droits exercés en 2010	129 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2010	102 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	77
■ dont membre du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-

Au 31 décembre 2010, 63 000 actions ont été annulées ou sont devenues caduques.

Plans d'attribution d'actions gratuites 2010

En 2010 les conseils d'administration du 27 juillet 2010 et du 27 octobre 2010 ont attribué 571 000 actions gratuites à un groupe de salariés. Dans le cadre de ce plan, le transfert définitif de propriété des actions, est soumis à une condition de présence dans le Groupe à l'issue des deux ans suivant la date de l'attribution.

Les attributions ont les caractéristiques suivantes :

Plan AGA 2010

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	27/07/2010	27/10/2010
Nombre de droits consentis à l'origine	511 000	60 000
<ul style="list-style-type: none"> ■ dont membres du comité opérationnel ■ dont mandataire social : Philippe Vannier 	-	-
Nombre de bénéficiaires	19	15
<ul style="list-style-type: none"> ■ dont membres du comité opérationnel ■ dont mandataire social : Philippe Vannier 	-	-
Date de départ de l'exercice	27/07/2010	27/10/2010
Date d'expiration	28/07/2014	27/10/2014
Droits exercés en 2010	-	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2010	511 000	56 000
<ul style="list-style-type: none"> ■ dont membres du comité opérationnel ■ dont mandataire social : Philippe Vannier 	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	19	14
<ul style="list-style-type: none"> ■ dont membres du comité opérationnel ■ dont mandataire social : Philippe Vannier 	-	-

Au 31 décembre 2010, 4 000 actions ont été annulées ou sont devenues caduques. Il reste donc 567 000 actions dont la propriété peut être potentiellement transférée.

PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

Au 31 décembre 2010, le Fonds Bull Actionnariat détient 810 000 titres et France Bull 98 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation, compte tenu de leur taille devenue trop petite par rapport aux frais de gestion, ont été reconvertis en fonds multi-entreprises.

NOTE 23 TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (PARTIES LIÉES)

Les principales transactions entre Bull et les sociétés apparentées (parties liées) sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Transactions avec Crescendo Industries :		
Achats	0,4	-
Ventes	-	-
Comptes à payer	-	-
Comptes à recevoir	-	-

NOTE 24 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en millions d'euros)		Au 31 décembre	
		2010	2009
Engagements donnés liés au financement	Avals, cautions et garanties donnés pour des filiales	28,7	36,5
Engagements reçus liés au périmètre du Groupe	Garantie actif/passif reçue de Crescendo Industries dans le cadre de l'acquisition du groupe Amesys	5,0	-

La Société n'a pas d'engagement de rachat de minoritaires en vigueur concernant ses participations.

FAIT EXCEPTIONNEL ET LITIGES

- Un accord transactionnel a été signé fin 2004 avec le groupe Steria mettant fin aux litiges au titre de l'application du protocole d'accord de cession des activités Integris en Europe (hors France et Italie) et de l'exercice de la convention de garantie Europe ; cet accord éteint la convention de garantie Europe, sauf en matière fiscale et parafiscale. Au 31 décembre 2010, Bull a maintenu une provision d'un montant de 1 million d'euros au titre de ses engagements de prendre en charge, conformément à l'accord transactionnel, les coûts, dommages et intérêts relatifs au litige client ANMC (Belgique), correspondant à la franchise assurances de 1 million d'euros que pourrait supporter Bull *in fine*.

PROCÉDURE JUDICIAIRE OU D'ARBITRAGE

- À ce jour, la Société n'a pas connaissance de menace de procédure judiciaire ou d'arbitrage à son encontre ou de litige devant les tribunaux et/ou cours d'arbitrage au cours des 12 derniers mois dont les effets pourraient avoir des conséquences significatives sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

NOTE 25 RÉSULTATS DES FILIALES

Les résultats des principales filiales indiqués ci-après pour 2010 ont été établis sur la base de leurs résultats consolidés avec ceux de leurs propres filiales selon l'organisation juridique des sociétés du Groupe.

(en millions d'euros)	Capital	Réserves	Prêts et avances non remboursés	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés	Valeurs des titres	
							brutes	nettes
Sociétés françaises								
Bull SAS consolidé	35,6	26,9	38,1	770,9	19,3	-	1 667,6	80,6
Bull International S.A.S consolidé	10,3	26,3	59,3	451,6	(12,2)	-	423,8	24,4
Groupe Amesys consolidé	5,8	29,8	4,2	90,4	2,9	-	109,6	108,8
Sociétés étrangères								
Bull Data Systems Inc. consolidé	-	6,7	-	32,1	6,5	-	622,6	13,3

Quote-part du capital détenu en % : 100 % pour toutes les sociétés.

Cautions et avals donnés par la société mère : néant.

4.4.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'EXERCICE

Acquisition VAS

Le 13 janvier 2011, Bull a annoncé l'acquisition des activités solutions de stockage de la société privée d'intégration VAS basée au Caire, en Égypte. VAS est le principal distributeur et intégrateur de solutions de stockage du marché égyptien, mais aussi l'un des plus importants partenaires locaux d'EMC. Bull sera l'actionnaire principal de la nouvelle société nommée VAS Integrated Solutions.

Remboursement emprunt obligataire NEC

L'emprunt obligataire convertible en actions souscrit par NEC Corporation en janvier 2006, arrivé à échéance au 31 janvier 2011, a été intégralement remboursé au nominal, soit 7 millions d'euros, le 31 mars 2011.

Crédit syndiqué

Le 14 janvier 2011, Bull a signé avec un groupe de banques une facilité de crédit de 50 millions d'euros, sous la forme d'une part d'un crédit de 35 millions d'euros, amortissable semestriellement sur cinq ans avec un différé d'amortissement de 18 mois, d'autre part d'un crédit renouvelable sur cinq ans d'un montant de 15 millions d'euros, ce montant étant réduit semestriellement, et de manière linéaire, à compter du 18^e mois.

Le crédit amortissable est destiné à refinancer en partie les acquisitions du Groupe jusqu'alors financées par la trésorerie de Bull.

Le crédit renouvelable est destiné à refinancer le crédit moyen terme de 15 millions d'euros mis en place le 15 juillet 2009.

Le crédit amortissable a été tiré le 20 janvier 2011. À cette date, le crédit du 15 juillet 2009, qui n'avait pas encore donné lieu à amortissement, a été remboursé, et la banque a donné mainlevée à Bull du nantissement du bon à moyen terme négociable de 7,5 millions d'euros qui garantissait ce crédit.

Ces crédits sont assortis de clauses d'engagement et de défaut habituelles pour ce type de contrat, notamment : maintien des crédits à leur rang, limitation des sûretés attribuées à des tiers, défaut croisé, et respect des engagements financiers suivants au niveau des comptes consolidés du Groupe :

- trésorerie nette d'un montant minimum de 100 millions d'euros à chaque fin d'exercice (31 décembre de chaque année pendant la durée des crédits), et de 80 millions d'euros à chaque fin de premier semestre (30 juin de chaque année pendant la durée des crédits) ;
- EBITDA (EBIT majoré de la dotation nette aux immobilisations corporelles et incorporelles) d'un montant minimum de :
 - 40 millions d'euros en 2011 ;
 - 50 millions d'euros en 2012 ;
 - 55 millions d'euros en 2013 ;
 - 60 millions d'euros en 2014 et 2015.

Les crédits sont garantis par le nantissement des titres détenus par Bull dans le capital des sociétés Amesys et Amesys Conseil.